



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada



2005-2006
Rapport sur les plans et les priorités
Gendarmerie royale du Canada

L' honorable A. Anne McLellan
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection
civile du Canada

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I – VUE D’ENSEMBLE

- Message de la Ministre 5
- Message du Commissaire 7
- Sommaire et aperçu de la GRC 9
- Contexte de la planification 13

SECTION II – PLANS, PRIORITÉS ET ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

- Notre architecture des activités de programme 25
- Nos priorités stratégiques – Plans et priorités 27
 - Services aux communautés autochtones 27
 - Police internationale 31
 - Crime organisé 37
 - Terrorisme 45
 - Jeunesse 50

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Déclaration de la direction 57
- Renseignements sur l’organisation 58
- Tableaux financiers 63

SECTION IV – AUTRES SUJETS D’INTÉRÊT

- Projets de grande envergure 73
- Secteurs organisationnels 74
- Notre méthodologie – La planification stratégique et la gestion du rendement à la GRC 78
- Notes 83

- Sigles et acronymes** 85



SECTION I – VUE D'ENSEMBLE

Message de la Ministre

La protection des citoyens et la sécurité publique demeurent des priorités clés du gouvernement du Canada et du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Dans les années à venir, il nous sera essentiel d'adopter une stratégie horizontale concertée afin d'assurer la cohésion du Ministère et des organismes de son portefeuille, dont fait partie la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Je suis convaincue que tout le travail que nous avons accompli jusqu'à présent contribue à faire du Canada un endroit plus sécuritaire. Parce que la GRC est le service de police national, ses plans et ses priorités jouent un rôle crucial pour maintenir notre qualité de vie et la sécurité du pays.

Nous avons investi dans la prévention de la criminalité, les services de police et de répression et les mesures correctionnelles. En partenariat avec les divers paliers de gouvernement et le secteur privé, nous avons mis en oeuvre des stratégies pour venir en aide aux communautés et aux groupes vulnérables de notre société. Deux des priorités stratégiques de la GRC – la santé et la sécurité des communautés autochtones et la protection des jeunes contre la criminalité – répondent à cet engagement et occupent une place importante dans les plans et les priorités de l'organisation.

Les priorités de la GRC visant le terrorisme, le crime organisé et la police internationale appuieront considérablement nos efforts pour assurer la sécurité

de notre pays. À mesure que le rôle du Canada sur la scène internationale évolue, la GRC continuera d'apporter une contribution remarquable aux efforts de consolidation de la paix et d'édification des nations.

Nous avons accepté de réaliser des plans d'action conjoints avec les États-Unis dans des domaines clés comme la sécurité frontalière et la prévention de la criminalité, et nous sommes déterminés à collaborer plus étroitement avec notre voisin le plus proche en vue de protéger nos citoyens, notre commerce et notre relation de longue date. À cette fin, la GRC a créé différentes équipes intégrées d'application de la loi. Ainsi, les équipes intégrées de la police des frontières connaissent un résultat certain, non seulement en renforçant considérablement notre détermination à assurer l'intégrité de nos frontières mais aussi en améliorant la sécurité des collectivités.

La sécurité publique et la protection civile sont des priorités pour la GRC et pour le gouvernement. Mon ministère s'est donné un programme ambitieux, un programme que les Canadiens nous demandent de réaliser au meilleur de leur intérêt. Je suis persuadée qu'en misant sur nos premières réussites et sur notre stratégie concertée en matière de protection et de sécurité, nous serons mieux en mesure de protéger les droits et les libertés de tous les Canadiens et d'assurer leur sécurité.

L'honorable A. Anne McLellan
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada

MESSAGE DU COMMISSAIRE



La catastrophe inouïe qui a frappé l'Asie du Sud et du Sud-Est a coûté la vie à des milliers de personnes, en laissant d'innombrables autres blessées, sans abri et sans famille.

Inimaginables mais pourtant bien réels, les événements comme celui-ci nous rappellent

que nous faisons véritablement partie d'une communauté planétaire.

Ce sentiment d'appartenance est très réel : nous savons que les frontières ne sont que des lignes sur les cartes géographiques, nous sommes davantage conscients des conditions dans lesquelles nos voisins vivent et comprenons qu'en situation de crise, nous devons fournir tout le soutien que nous pouvons offrir. Le besoin est grand, et nos jeunes prennent les devants en trouvant des moyens inventifs d'amasser des fonds et de sensibiliser la population aux répercussions de cette catastrophe naturelle sans précédent.

Bien que nous ne connaissions pas encore toute l'ampleur de cette tragédie et que nous ne soyons pas certains du rôle que notre gouvernement et que la GRC y joueront à long terme, nous nous efforçons d'offrir une assistance immédiate là où nous le pouvons. Nous avons déployé plusieurs spécialistes en identité judiciaire afin d'aider à l'identification des victimes et avons mis sur pied le Groupe de travail sur les personnes disparues à la suite du tsunami. Au cours des prochains mois, nous collaborerons avec nos partenaires en vue de trouver les meilleures façons d'aider les habitants de cette région à rebâtir des communautés entières et, en fin de compte, leur vie.

Nous en sommes venus à comprendre que nos interventions, dans quelque situation que ce soit, doivent être intégrées, novatrices et flexibles.

Intégration : Nous devons nous assurer que nos initiatives s'intègrent bien à celles de nos partenaires et reposent sur nos priorités communes, soit d'assurer la sécurité des communautés, de renforcer la sécurité nationale, d'améliorer la gestion des mesures d'urgence et d'accroître notre collaboration avec les États-Unis relativement aux questions qui touchent les deux pays. Nous devons sans cesse nous demander comment nous pouvons collaborer pour élaborer les meilleures stratégies possible et nous devons nous pousser mutuellement à trouver des stratégies collectives novatrices.

Innovation : Le rythme plus rapide que jamais des changements que nous connaissons actuellement nous oblige à réfléchir à ce qui a été efficace dans le passé et à ce qui le sera dans l'avenir. La mondialisation a estompé les frontières. La technologie a accru nos capacités, mais du même coup celles des groupes terroristes et du crime organisé. De nouveaux défis se dessinent pour les forces de l'ordre, notamment relativement à la sécurité publique, à la protection des renseignements personnels, à l'intégrité frontalière, au trafic d'êtres humains, à l'exploitation des enfants, au perfectionnement de la contrefaçon et au blanchiment d'argent. Les choses sont en constante évolution.

Flexibilité : Nous devons composer avec de nouvelles réalités opérationnelles comme une démographie diversifiée, une demande d'imputabilité accrue et une vive concurrence pour obtenir des ressources financières limitées. Nous devons adapter notre façon de veiller à l'application de la loi, mais les défis ne font-ils pas partie de la réalité de la GRC depuis plus de 130 ans?

L'avenir s'ouvre devant nous. Nous avons le sentiment renouvelé que nous appartenons à une grande collectivité et que notre rôle d'assurer la sécurité des foyers et des communautés ne se limite pas à nos propres quartiers, mais s'étend au-delà des frontières. Notre force réside dans nos partenariats, dans notre détermination à nous améliorer et dans notre engagement collectif à veiller à la sécurité publique.

G. Zaccardelli
Commissaire

SOMMAIRE

De nos jours, les enjeux liés à la politique et au maintien de l'ordre sont de plus en plus complexes, horizontaux et planétaires. Pour y faire face avec efficacité, les organismes d'application de la loi et leurs partenaires devront chercher des occasions de travailler ensemble en s'ouvrant aux collectivités et au monde en général.

Cet engagement à l'égard de l'intégration et des partenariats occupe toujours une place importante dans nos plans et nos priorités. Notre façon d'aborder les grands enjeux mondiaux s'appuie sur notre rôle dans la communauté planétaire. Nous renforçons notre collaboration avec nos partenaires américains en nous appuyant sur l'accord pour une frontière intelligente, afin de faciliter les mouvements à la frontière tout en éliminant la criminalité. Nous nous employons à améliorer la coordination et l'échange de renseignements dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Toujours soucieux de trouver des façons de fournir le meilleur service possible, nous gérons nos programmes et utilisons nos ressources de manière responsable et efficace.

Notre objectif est de produire des résultats :

- en étant reconnus comme un exemple à suivre dans le domaine de la gestion du rendement à laquelle nous intégrons la planification stratégique des activités et des opérations;
 - en réalisant des économies substantielles par l'adoption de politiques de gouvernance des voyages internationaux et en réinvestissant ces économies dans nos priorités stratégiques;
 - en mesurant nos progrès et en évaluant les perceptions de nos partenaires (ceux-ci sont de plus en plus satisfaits de la valeur de notre contribution aux priorités liées à la jeunesse et aux Autochtones);
 - en obtenant un engagement du gouvernement pour le projet d'Identification en temps réel (ITR) et le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE);
 - en contribuant à l'élaboration des initiatives découlant de la Politique canadienne de sécurité nationale, comme le centre d'évaluation intégrée des menaces;
 - en appuyant la première évaluation nationale et provinciale intégrée de la menace élaborée par le Service canadien de renseignements criminels (SCRC).
- Désireux de nous surpasser, nous misons sur nos forces et collaborons avec nos partenaires pour mettre en oeuvre des façons novatrices de fournir nos services. À cette fin :
- nous cherchons des occasions de fixer nos objectifs et nos priorités en collaboration avec nos partenaires à tous les niveaux, afin de tirer parti de nos capacités collectives et d'atteindre des objectifs communs;
 - nous consultons les organisations clés, afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques en matière de sécurité et de protection;
 - nous mettons sur pied des programmes d'échange à l'intention des gestionnaires de différents services de police, afin de favoriser l'échange de renseignements et de solutions et de mieux comprendre les structures et les capacités de chaque organisation;
 - nous effectuons un examen exhaustif de nos activités et de nos structures, afin d'assurer que nous appliquons les meilleures pratiques pour optimiser nos résultats et que nous anticipons les besoins en évolution de notre société au lieu de nous contenter d'y réagir;
 - nous réitérerons notre engagement à bien gérer les fonds publics par une gestion améliorée des finances et du rendement, afin de rendre compte de façon honnête et responsable de nos réalisations aux Canadiens.

Aperçu de la GRC

Notre raison d'être –

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police national du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la GRC s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités.

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités que lui confère l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe consiste à :

- prévenir la criminalité, mener des enquêtes et maintenir l'ordre;
- exécuter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- contribuer à la sécurité nationale;
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères;
- offrir des services de soutien opérationnels essentiels à d'autres services de police et organismes d'application de la loi.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 936,4 \$	1 932,0 \$	1 924,8 \$

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
24 279	24 255	24 233

Nos priorités stratégiques

- **Des communautés autochtones sûres et en santé** : contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche holistique adaptée à la culture
- **Police internationale** : offrir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation, et en procurant des services qui répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux et qui contribuent aux priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme
- **Crime organisé** : réduire la menace et les répercussions du crime organisé en perturbant et en démantelant les organisations criminelles et en les empêchant d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale
- **Terrorisme** : réduire la menace liée à l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir ici et ailleurs dans le monde
- **Jeunesse** : réduire le nombre de jeunes touchés par la criminalité, que ce soit comme victimes ou comme contrevenants, en mettant en oeuvre une gamme complète de mesures qui cadrent avec les principes de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'attaquent aux causes et qui renforcent les capacités communautaires

Priorité stratégique	Imputabilité à l'égard des résultats (selon les activités de programme)*	Dépenses prévues 2005-2006 (en milliers de dollars)**	Dépenses prévues 2006-2007 (en milliers de dollars)**	Dépenses prévues 2007-2008 (en milliers de dollars)**
Priorité no 1 – Communautés autochtones	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	• 1 849,7	• 1 836,7	• 1 836,7
Priorité no 2 – Police internationale	1 – Opérations fédérales et internationales 2 – Services de police de protection	• 552,0 • 104,0	• 544,2 • 103,7	• 545,4 • 103,7
Priorité no 3 – Crime organisé	1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Opérations relatives aux renseignements criminels 5 – Opérations relatives à la police technique 7 – Services nationaux de police	• 552,0 • 1 849,7 • 62,5 • 156,0 • 136,6	• 544,2 • 1 836,7 • 62,3 • 152,6 • 136,2	• 545,4 • 1 836,7 • 62,3 • 152,6 • 124,1
Priorité no 4 – Terrorisme	1 – Opérations fédérales et internationales 2 – Services de police de protection 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Opérations relatives aux renseignements criminels 5 – Opérations relatives à la police technique 7 – Services nationaux de police	• 552,0 • 104,0 • 1 849,7 • 62,5 • 156,0 • 136,6	• 544,2 • 103,7 • 1 836,7 • 62,3 • 152,6 • 136,2	• 545,4 • 103,7 • 1 836,7 • 62,3 • 152,6 • 124,1
Priorité no 5 – Jeunesse	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 5 – Opérations relatives à la police technique 7 – Services nationaux de police	• 1 849,7 • 156,0 • 136,6	• 1 836,7 • 152,6 • 136,2	• 1 836,7 • 152,6 • 124,1

* Principaux secteurs responsables de la mise en oeuvre de la priorité stratégique, conformément à l'Architecture des activités de programme (AAP) – voir la section II pour plus d'informations
** Affectation des fonds en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques

Priorités de gestion

Nos visées stratégiques

Nous nous sommes engagés à améliorer nos fonctions essentielles afin de mener à bien nos priorités stratégiques :

- **la prévention et l'éducation** – offrir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés, et pour dissuader et prévenir la participation aux activités criminelles
- **les renseignements** – procéder à l'analyse de renseignements exacts et récents sur les suspects, les criminels et les activités et groupes criminels afin que la GRC et ses partenaires puissent repérer et éliminer les menaces contre la société
- **les enquêtes** – mener avec diligence des activités détaillées visant à établir les faits entourant les infractions au *Code criminel* et à d'autres lois, et à les présenter devant les tribunaux
- **l'application de la loi** – intervenir à la suite d'infractions au *Code criminel* et à d'autres lois afin d'arrêter les suspects et de les traduire en justice
- **la protection** – offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité, et assurer la sûreté des voyageurs grâce au Programme canadien de protection des transporteurs aériens

Nos objectifs stratégiques

Pour réaliser ses buts, ses priorités et ses objectifs stratégiques, la GRC s'appuie sur plusieurs stratégies de gestion :

- *adopter une approche axée sur le renseignement* – améliorer le processus décisionnel à tous les échelons en mettant en place dans l'ensemble de la GRC un processus fondé sur le renseignement aussi rigoureux que celui que nous utilisons pour prendre des décisions en matière de police et de gestion, et ce au moyen d'un « outil » exemplaire appelé « Modèle des opérations »
- *améliorer les communications* – à l'interne et à l'externe pour faire en sorte que chacun obtienne l'information dont il a besoin d'une manière utile, rapide et compréhensible
- *mettre en application les principes de la fonction moderne de contrôleur* – gestion rigoureuse des ressources axée sur les résultats, gestion consciencieuse des risques et contrôles efficaces
- *améliorer notre capacité technologique* – condition essentielle pour assurer la diffusion des renseignements et la transparence de nos rapports et pour donner à l'organisation la souplesse dont elle a besoin et lui permettre de s'appuyer sur les renseignements
- *améliorer nos capacités en matière de ressources humaines* – gestion efficace des ressources humaines afin de nous assurer un effectif durable, adaptable et compétent et de faire en sorte que la bonne personne pour le poste reçoive le soutien dont elle a besoin pour exceller
- *améliorer nos processus de planification et mettre en place une méthode de gestion du rendement* – pour bien évaluer les résultats en fonction de plans et de priorités clairement établis et pour rendre compte de ces résultats

Notre cadre de fonctionnement

Le contexte de la planification

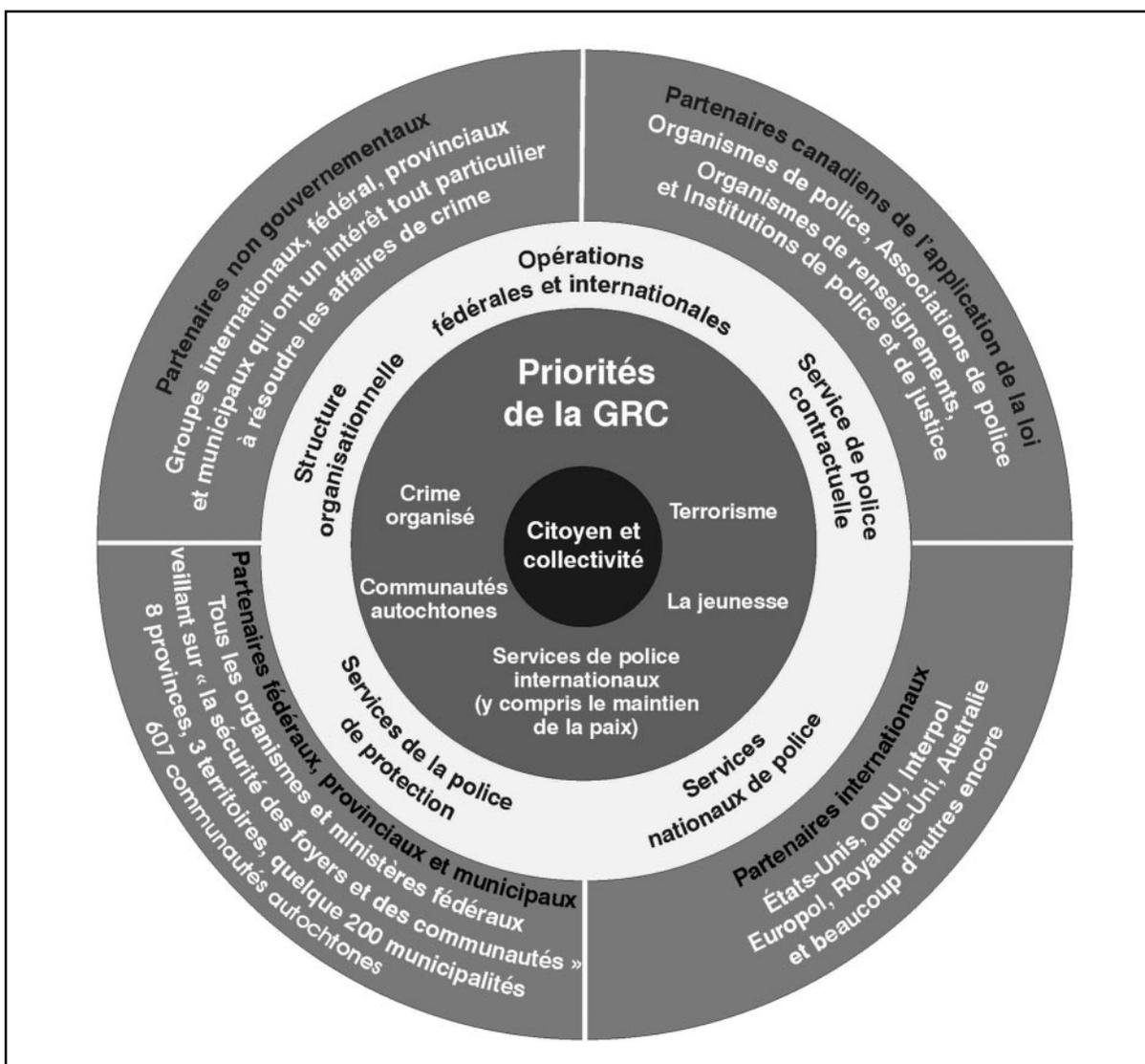
Les plans et les priorités de la GRC ne sont pas élaborés en vase clos; plusieurs facteurs sont pris en considération.

a. Services de police intégrés

Les services de police intégrés demeurent le fondement de tout ce que nous faisons à l'intérieur de notre cadre stratégique. Ils reposent sur la collaboration avec nos partenaires à tous les niveaux en vue de l'atteinte d'objectifs communs, appuyés par des valeurs et des priorités communes.

Cette mondialisation de la sécurité publique et de la protection s'appuie sur les principes suivants :

- **des priorités stratégiques communes** – pour assurer que nous utilisons nos ressources pour atteindre des objectifs communs, en fondant nos actions sur les normes les plus élevées de transparence et de reddition de comptes;
- **la libre circulation des renseignements** – à tous les niveaux, au sein des organisations et avec leurs partenaires;
- **l'interopérabilité des systèmes** – pour assurer des communications en temps réel entre organisations, des deux côtés de la frontière, d'un pays à l'autre;
- **la prestation homogène des services** – pour éliminer les chevauchements et le fractionnement;
- **des économies d'échelle** – pour maximiser nos efforts individuels et collectifs.



Sommaire

Nos équipes intégrées de la police des frontières, ou EIPF, illustrent bien notre capacité à travailler efficacement avec nos partenaires, ici et à l'étranger. La création des EIPF nous a permis de réaliser une véritable intégration qui se traduit par la libre circulation des renseignements, l'interopérabilité des systèmes, la prestation homogène des services, des économies d'échelle et des priorités stratégiques communes.

Il reste cinq principaux défis à relever pour réaliser l'intégration, soit :

- élaborer un cadre global pour orienter les efforts d'intégration à l'échelle internationale;
- s'attaquer au manque d'interopérabilité entre organisations policières;
- perfectionner nos ressources humaines, technologiques et liées à l'infrastructure, de manière à combler les besoins présents et futurs;
- modifier la culture susceptible d'entraver l'échange d'information entre nos institutions d'application de la loi et du renseignement;
- renforcer la confiance du public et accroître la compréhension à l'égard de ce que nous faisons.

b. L'analyse de l'environnement

La GRC effectue une analyse rigoureuse de l'environnement afin de cerner les tendances et les nouveaux enjeux d'intérêt local, national et mondial. Cet examen minutieux aide nos cadres supérieurs à déterminer les principaux risques, défis et possibilités lors de l'établissement de nos priorités et de la planification de nos activités, afin d'assurer que l'organisation demeure efficace dans un contexte en évolution constante.

Comme dans les analyses antérieures, la version de 2004 porte sur sept domaines clés : données démographiques; société; économie, politique et gouvernance; sciences et technologie; environnement; police et sécurité. Elle comprend en outre une analyse approfondie de la traite des êtres humains, un nouvel enjeu auquel nous sommes confrontés. À partir des renseignements obtenus de diverses sources internes et externes, l'analyse offre une vue d'ensemble exhaustive des principales macro-tendances qui influent sur notre environnement.

L'analyse décrit en détail les déséquilibres profonds dans notre société et leurs conséquences graves sur la sécurité des personnes, particulièrement des femmes et des enfants qui sont plus vulnérables à la discrimination ou à l'exploitation. La protection et la sécurité continuent de préoccuper les gouvernements. Protéger les populations contre la menace terroriste – qu'elle soit réelle ou perçue – est la principale préoccupation de la plupart des états nations. Les implications sont multiples :

- La vigilance contre les menaces à la sécurité des citoyens, qu'il s'agisse de terrorisme ou d'un nouveau virus, nécessite l'intégration du soutien et du rôle des organisations policières et de leurs partenaires à tous les niveaux.
- L'adaptation à une population de plus en plus diversifiée exige de se doter de politiques et de programmes ciblés afin de concevoir des services de police et de sécurité publique qui s'adressent à diverses collectivités.
- L'application d'une orientation policière internationale fait en sorte que la communauté internationale est de plus en plus souvent appelée à intervenir, ou se sent tenue d'intervenir, dans des situations extrêmement instables ou des conflits armés entre États.

Ce contexte appelle une multitude de réponses et de stratégies complexes, notamment :

- l'adoption de lois antiterroristes mieux adaptées à l'échelle nationale et internationale et l'application des modèles et systèmes militaires au nouveau contexte de menace;
- la reconceptualisation du renseignement, notamment par un investissement majeur dans le renforcement de la collecte, de l'analyse et de l'échange des renseignements;
- l'intégration accrue des cadres de fonctionnement et des opérations des forces de l'ordre;
- la redéfinition des « frontières » et des mesures.

Les pages qui suivent présentent les principales tendances qui influent sur l'exercice de la police et ce que nous pouvons faire pour changer les choses.

Le texte complet de l'Analyse de l'environnement de la GRC se trouve à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca.

Principales tendances influant sur les services de police

Domaine	Répercussions possibles et ce que nous pouvons faire pour changer les choses
<p>Données démographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> le déséquilibre profond et croissant de la croissance démographique continue de menacer la qualité de vie des populations et de poser problème à l'ensemble des gouvernements dans le monde le vieillissement de la population mondiale est sans précédent et se conjugue à une interdépendance inégale entre les pays développés et ceux en développement la croissance dans les pays les plus pauvres engendrera un mécontentement grandissant qui se traduira par une hausse des migrations internes et internationales le Canada est confronté à des perspectives de croissance démographique à la baisse et à une pénurie anticipée de main d'oeuvre dans les villes, l'urbanisation et l'étalement urbain croissants continueront de poser un défi – problèmes liés à l'infrastructure, aux sans-abri, à la santé, à l'environnement, etc. la croissance des populations autochtones – elles sont jeunes, de plus en plus urbaines et concentrées dans le Nord et les Prairies 	<ul style="list-style-type: none"> dans l'avenir, la qualité de vie au Canada sera menacée par les tendances démographiques, d'où la nécessité de se doter de politiques et de stratégies innovatrices (<i>police communautaire et contractuelle; service axé sur les clients</i>) les grands changements démographiques anticipés nécessiteront des politiques et des stratégies opérationnelles pour assurer un développement social durable au chapitre de la santé, de l'environnement, de l'économie et de la sécurité (<i>police communautaire et contractuelle; service axé sur les clients; stratégie de développement durable</i>) les conséquences de la pauvreté chez les jeunes sur la santé, le bien-être et la sécurité ainsi que le vieillissement de la population auront des répercussions sur la nature et l'ampleur de la demande visant les principaux services sociaux, y compris les services de police (<i>service axé sur les clients, police communautaire, police contractuelle, priorité liée à la jeunesse</i>) les personnes âgées sont des cibles de choix pour les fraudes et l'usurpation d'identité (<i>priorité liée au crime organisé</i>) la diversité croissante de la population remet en question le modèle de prestation des services et de police communautaire de la GRC – évolution des notions de culture, d'identité et d'ethnicité (<i>service axé sur les clients, normes, éthique et valeur; priorité liée aux Autochtones; recrutement</i>)
<p>Société</p> <ul style="list-style-type: none"> d'importantes inégalités persistent entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés en ce qui concerne les indicateurs de développement humain que sont la pauvreté et le revenu, la santé et l'espérance de vie, et l'accès à l'éducation – ce sont les enfants qui sont les plus touchés par ces inégalités le VIH/sida représente toujours le défi de l'heure en matière de santé – 56 000 personnes atteintes à la fin de 2002 la famille, en tant qu'institution, subit une transformation importante partout dans le monde, les réseaux de santé sont sollicités à l'excès, au point où l'on se questionne sur leur capacité à soutenir les populations vieillissantes des signes d'intolérance religieuse se font jour un peu partout dans le monde des inégalités sociales persistent au Canada, lesquelles ont des répercussions négatives sur les enfants, sur les peuples autochtones et sur les immigrants 	<ul style="list-style-type: none"> l'intolérance grandissante et les nouvelles formes que prennent les préjugés historiques entraîneront une hausse de la demande pour les services de police, à la fois pour enquêter sur les crimes haineux et pour intervenir dans les conflits entre communautés (<i>priorités liées à la police internationale et au terrorisme; police communautaire; police impartiale</i>) les inégalités sociales persistantes soulignent la pertinence des politiques et des programmes visant à rétablir l'équilibre (<i>priorités liées à la police internationale et au terrorisme; police communautaire; priorités liées à la jeunesse et aux Autochtones</i>) les priorités stratégiques de la GRC qui ciblent les causes de la criminalité demeurent pertinentes, particulièrement les priorités et les programmes axés sur les jeunes et les Autochtones (<i>priorités liées à la jeunesse et aux Autochtones</i>) les fournisseurs de services sociaux et publics de première ligne, y compris les services de police, sont de plus en plus exposés aux maladies transmissibles (<i>police communautaire; police contractuelle et fédérale; formation</i>)

Sommaire

Principales tendances influant sur les services de police

Domaine	Répercussions possibles et ce que nous pouvons faire pour changer les choses
<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> la reprise économique se poursuit à l'échelle mondiale au lendemain des événements de 2001; de nombreux facteurs pourraient ralentir la croissance (p. ex. les facteurs géopolitiques, les cours élevés du pétrole, le déficit budgétaire américain); les cours du pétrole ont atteint leur point le plus élevé des 21 dernières années et sont l'un des principaux facteurs d'inflation à l'échelle internationale selon les projections, la croissance à l'échelle mondiale sera de 4,6 % en 2004 et de 4,8 % en 2005; les pays en développement devraient progresser plus rapidement que les pays plus riches; au Canada, on observe à la fois une croissance modeste de l'économie et un recul des exportations 17 % de la population mondiale reçoit 80 % des revenus l'équilibre budgétaire demeure une préoccupation centrale pour la plupart des administrations provinciales, tandis que l'administration fédérale dégage des excédents et que les entreprises font des bénéfices au Canada, les emprunts des ménages ont bondi, passant de moins de 1 % du PIB au milieu de 2002 à un sommet de 4 % à la fin de 2003, entre autres en raison de l'essor du marché de l'habitation 	<ul style="list-style-type: none"> les décideurs sont confrontés à un défi de taille : investir les gains provenant de la croissance dans le développement et la réduction durable de la pauvreté à l'échelle mondiale (<i>priorité liée à la police internationale; police intégrée</i>) des résultats pour les Canadiens – institutions responsables et gouvernance (<i>gestion du rendement, fonction moderne de contrôleur</i>) solidité des institutions internationales et intégrité des marchés – corruption des institutions et des hauts dirigeants (<i>priorité liée au crime organisé</i>)
<p>Politique et gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> le système international demeure stable et continue d'être dominé par les É.-U., qui continuent d'imposer leurs conditions sur la scène mondiale malgré la vague d'anti-américanisme la migration internationale est une priorité clé pour les pays riches et pour les pays pauvres la pertinence des institutions multilatérales est remise en question; des changements considérables se produisent les gouvernements sont confrontés à un examen approfondi sans précédent des gestes posés et des transgressions apparentes examen de la politique étrangère – mettre en place des mécanismes pour améliorer les relations avec les É.-U. 	<ul style="list-style-type: none"> les menaces à l'ordre étatique et les conflits civils peuvent entraîner des vagues de migration ou fournir un terrain fertile pour le terrorisme (<i>priorités liées à la police internationale, au terrorisme et au crime organisé</i>) répercussions négatives possibles sur d'autres États ou systèmes, d'où la nécessité de surveiller les États en difficulté et de trouver des solutions possibles (<i>priorités liées à la police internationale, au terrorisme et au crime organisé</i>) solidité des institutions internationales et intégrité des marchés – corruption des institutions et des hauts dirigeants (<i>priorité liée au crime organisé</i>)

Principales tendances influant sur les services de police

Domaine	Répercussions possibles et ce que nous pouvons faire pour changer les choses
<p>Science et technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> la science et la technologie aident les pays à être davantage proactifs dans la lutte contre le terrorisme – mais elles représentent également de nouvelles menaces significatives les biotechnologies sont en plein essor et produisent des résultats importants; elles pourraient révolutionner nos vies dans les dix prochaines années, par des améliorations dans les domaines des maladies, de la malnutrition, de la production alimentaire, de la pollution, de la qualité et de l'espérance de vie, de la répression de la criminalité et de la sécurité même si elles n'en sont encore qu'à leurs tout premiers pas, les nanotechnologies pourraient devenir un domaine de recherche à hauts niveaux d'investissement la recherche et le développement dans les domaines des biotechnologies et des nanotechnologies offrent un immense potentiel – néanmoins, des préoccupations persistent quant aux avantages réels en comparaison des coûts de développement et des risques pour la sécurité des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> les possibilités sont immenses, mais il importe de balancer protection de la vie privée et sécurité (<i>sciences policières – Services nationaux de police; Opérations relatives à la police technique; recherche et développement; innovation</i>) capacité d'améliorer de façon spectaculaire les dispositifs de surveillance et de suivi et de créer de nouvelles armes; la menace de « nano-terrorisme » se profile – la rapidité des progrès justifie un suivi continu maintenir l'ouverture scientifique et l'accès à la technologie, tout en protégeant les secrets stratégiques et la sécurité nationale représente un défi de taille le renforcement de la sécurité soulèvera de plus en plus de questions par rapport à la protection des libertés civiles le développement et la mise en application de nouvelles technologies présentent des défis de taille sur le plan de la technologie et des ressources
<p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> la dégradation de l'environnement continue à avoir une incidence disproportionnée sur les pays en développement l'augmentation de la population et de la consommation humaine seront parmi les principaux enjeux qui affecteront la santé de la planète les grandes villes font face à une importante pollution atmosphérique; la rareté de l'eau pourrait devenir une cause de conflits armés vers la fin du 21^e siècle la faune canadienne est menacée par l'activité industrielle et par la réduction des habitats; 72 % des stocks marins mondiaux sont exploités plus rapidement qu'ils peuvent se reproduire – dans les 50 dernières années, les grands navires ont pêché 90 % des grands prédateurs océaniques; vingt millions de tonnes de poisson sont gaspillés chaque année, soit le quart des prises à l'échelle mondiale; incidence sur les moyens de subsistance de plusieurs communautés projections énergétiques – l'avenir est peu encourageant pour les énergies renouvelables on trouve de plus en plus de déchets électroniques très toxiques au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> escalade des inégalités, des tensions régionales et des conflits potentiels (<i>police internationale</i>) les politiques envisagées pour réduire la surpêche comprennent la réduction des quotas, l'élimination progressive des subventions, les fermetures de pêche, le renforcement de la réglementation et l'établissement de zones marines protégées – toutes ces mesures pourraient nécessiter l'intervention des forces de l'ordre (<i>police contractuelle et fédérale</i>) implication plus importante du crime organisé – déversement illégal de déchets et de matières dangereuses; profits pouvant atteindre 800 % sur le trafic d'espèces menacées (<i>police contractuelle et fédérale; priorité liée au crime organisé; stratégie de développement durable</i>) les défis des forces de l'ordre : la reconnaissance des substances dangereuses exige des connaissances spécialisées; la complexité des enquêtes nécessite des ressources importantes (<i>temps, personnel, argent</i>) (<i>formation, éducation et sensibilisation</i>)

Sommaire

Principales tendances influant sur les services de police

Domaine	Répercussions possibles et ce que nous pouvons faire pour changer les choses
<p>Sûreté et sécurité publique</p> <ul style="list-style-type: none"> • les événements du 11 septembre 2001 continuent de façonner les réactions aux menaces internationales • le terrorisme constitue la menace mondiale la plus urgente, mais pour des milliards de personnes, la maladie et les catastrophes naturelles représentent le risque principal à leur sécurité • la nature transnationale et de plus en plus diffuse de la menace exige une meilleure connectivité et une plus grande coordination internationales • le rôle du renseignement évolue et devient plus flou en réaction au contexte de la menace • le commerce mondialisé, les changements climatiques, les mégalofoles et les déplacements internationaux accrus font augmenter les risques de catastrophes naturelles et de propagation rapide des maladies infectieuses, du terrorisme et du crime organisé • les groupes du crime organisé continuent de s'adapter, de prospérer et d'étendre leurs activités • ces nouvelles menaces exigent l'élimination des barrières organisationnelles et des obstacles à l'échange d'information • le Canada déploie de nouveaux efforts d'intégration en vue d'assurer la sécurité nationale • malgré des taux de criminalité globalement à la baisse au Canada, la poussée subite du trafic de stupéfiants et des infractions liées à l'usage de drogues a des répercussions importantes, particulièrement chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • réaffirmation des priorités stratégiques de la GRC (<i>priorités liées à la police internationale, au terrorisme et au crime organisé</i>) • confirmation de l'importance de l'intégration (<i>vision de la GRC à l'égard de l'intégration et des partenariats</i>) • formation de partenariats avec les É.-U.; amélioration des processus et des systèmes d'échange des renseignements et de l'information (<i>police internationale; relations Canada-États-Unis; frontière intelligente</i>) • implications importantes pour l'avenir de la police – évolution du rôle des forces de l'ordre comme premiers intervenants (<i>Services nationaux de police; recrutement et formation; valeurs et éthique</i>)

c. Gouvernement

Discours du Trône

L'objectif fondamental du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, un objectif vers lequel tend l'ensemble de ses politiques, programmes et activités. Cela est renforcé par le discours du Trône, qui guide les ministères et les organismes canadiens dans la réalisation des grands objectifs et programmes du gouvernement à l'échelle nationale et internationale. Comme les discours précédents, celui d'octobre 2004 présente une stratégie ambitieuse d'investissement à long terme qui s'appuie sur la réputation du Canada, un pays dynamique et socialement responsable.

Les mesures prises par le gouvernement au nom des Canadiens sont guidées par les sept engagements que voici :

- exercer une discipline financière rigoureuse;
- promouvoir l'intérêt national en fixant les objectifs de notre pays et en créant un consensus sur la façon de les atteindre;

- poursuivre ces objectifs de telle manière que soit respectée la diversité du Canada, ce creuset où se fondent le talent et l'innovation;
- viser des résultats tangibles et concrets pour les Canadiens afin qu'ils puissent exiger de leurs gouvernements qu'ils rendent des comptes;
- soutenir *la Charte des droits et libertés* et défendre l'inclusion avec vigueur;
- exiger l'égalité des chances pour que tous les Canadiens profitent de la prospérité;
- énoncer clairement les intérêts du Canada et affirmer nos valeurs dans le monde.

Le tableau qui suit présente les principaux thèmes du discours du Trône prononcé en octobre 2004, thèmes qui appuient nos plans et priorités.

Points saillants du discours du Trône (octobre 2004) et répercussions sur la GRC

Thème	Répercussions sur la GRC	Notre contribution
<p>Une économie vigoureuse –</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuer de rembourser la dette; gestion transparente et responsable; prise de décisions axée sur les priorités • investir dans nos gens • accroître la capacité du Canada d’engendrer et de mettre en application de nouvelles idées – miser sur nos bases solides en science fondamentale et en technologie • investir dans les entreprises en démarrage • favoriser le développement des capacités canadiennes dans d’importantes technologies habilitantes • assurer un gouvernement intelligent en simplifiant la conduite des affaires au Canada • assurer le développement régional et sectoriel; Nord canadien 	<ul style="list-style-type: none"> • la qualité de vie et la capacité à réaliser les objectifs sociaux dépendent de notre compétitivité dans l’économie mondiale • imputabilité, responsabilité et éthique • recherche et développement, science et technologie • les progrès dans des domaines comme la biotechnologie, l’information et les communications sont les moteurs de l’innovation et de la productivité dans l’économie du XXIe siècle • vision proactive et globaliste du rôle du Canada dans le monde 	<ul style="list-style-type: none"> • fonction moderne de contrôleur; gestion du rendement • sciences policières – Services nationaux de police; Opérations relatives à la police technique • recrutement • assurer la solidité et la stabilité des institutions et des marchés (priorité liée au crime organisé); protéger l’industrie du diamant et le développement du Nord (crime organisé; police contractuelle et fédérale; Services nationaux de police) • Gouvernement en direct
<p>La santé des Canadiens –</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonner les interventions en cas d’épidémies de maladies infectieuses et d’autres urgences en matière de santé publique • améliorer l’accessibilité aux principaux traitements; augmenter le nombre de professionnels de la santé et accroître l’accessibilité aux soins communautaires et aux médicaments sûrs à prix abordable; réduire les temps d’attente • améliorer la reconnaissance des titres de compétence étrangers • élaborer des initiatives qui répondent aux besoins particuliers du Nord en matière de soins de santé • promotion de la santé; présentation d’une nouvelle mesure législative visant la protection de la santé; présentation d’un rapport annuel sur l’état de santé de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • les concepts de santé publique et de sécurité sont de plus en plus liés, notamment en ce qui a trait aux situations d’urgence • occasions d’améliorer les relations avec des organismes clés à plusieurs niveaux (p. ex. Santé Canada, Agence de santé publique) • lien avec la philosophie de la police communautaire et les principes de bien-être de la communauté de la GRC • accent mis sur les soins de santé dans le Nord – en accord avec la priorité stratégique liée aux Autochtones • l’accessibilité accrue aux médicaments pourrait entraîner le trafic de drogues et des crimes et des problèmes sociaux liés à l’usage de la drogue • législation visant la protection de la santé : répercussions sur notre rôle dans le respect des mesures de quarantaine et la gestion des urgences 	<ul style="list-style-type: none"> • idées pour améliorer le bien-être des collectivités, particulièrement dans les situations d’urgence • amélioration des relations, de l’échange d’information et de l’intégration des interventions avec nos partenaires, dont Santé Canada, l’Agence de santé publique, le Réseau de santé publique pancanadien, etc. • connaissance fondamentale des problèmes auxquels sont confrontées les collectivités en matière de santé, particulièrement les Autochtones et les collectivités dans le Nord • lien possible entre les activités de promotion de la santé et les initiatives de police communautaire en cours • consultation auprès de Santé Canada au sujet des initiatives visant à améliorer l’accessibilité aux médicaments afin de limiter les activités illégales • consultation en cours auprès de Santé Canada au sujet de la législation visant la protection de la santé • répercussions sur la formation et les interventions de première ligne

Sommaire

Thème	Répercussions sur la GRC	Notre contribution
<p>Les enfants, les aidants naturels et les personnes âgées –</p> <ul style="list-style-type: none"> adopter un système national concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants améliorer le soutien fiscal pour les personnes qui s'occupent de parents âgés ou invalides ou de personnes lourdement handicapées; aider les personnes handicapées à accroître leur autonomie créer le programme Nouveaux Horizons pour empêcher que se perdent les talents et la contribution que les personnes âgées peuvent offrir à la société 	<ul style="list-style-type: none"> occasions d'établir des relations et de collaborer avec Développement social Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada lien avec la philosophie de la police communautaire et les principes de bien-être des collectivités priorité stratégique liée à la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> possibilité d'établir des liens avec la priorité axée sur les jeunes, de former des partenariats et d'étendre nos programmes occasions de pousser la recherche, l'éducation et la prévention en ce qui a trait à l'exploitation des enfants possibilité de relier le programme Nouveaux Horizons à des initiatives de police communautaire en cours, particulièrement celles qui font appel à des bénévoles police et programmes communautaires
<p>Les Canadiens autochtones –</p> <ul style="list-style-type: none"> coopérer avec les Canadiens autochtones et avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'instaurer des conditions propices au développement à long terme élaborer des indicateurs spécifiques de la qualité de vie et un cadre de reddition de compte 	<ul style="list-style-type: none"> occasions d'établir des relations et de collaborer avec Développement social Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada lien avec la philosophie de la police communautaire et les principes de bien-être des collectivités priorité liée aux Autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> possibilité d'établir des liens et des partenariats dans la mise en oeuvre de la priorité liée aux Autochtones accroître les programmes destinés aux Autochtones expérience du travail et de la vie dans les communautés autochtones police et programmes communautaires
<p>Les villes et les collectivités du Canada –</p> <ul style="list-style-type: none"> création du Nouveau Pacte pour les villes et les collectivités du Canada afin de faciliter les investissements à long terme dans de nouveaux projets d'infrastructure durable logements abordables engagement à l'égard des droits de la personne et du respect mutuel vie culturelle dynamique et créative 	<ul style="list-style-type: none"> élaboration de politiques et de programmes avec les partenaires clés philosophie de la police communautaire; principes de bien-être des collectivités priorité liée au crime organisé communautés viables 	<ul style="list-style-type: none"> sécurité des foyers et des collectivités priorité liée au crime organisé – intégrité des marchés, solidité des institutions police communautaire; rôle de la GRC comme premier intervenant héritage et réputation de la GRC stratégie de développement durable

Thème	Répercussions sur la GRC	Notre contribution
<p>Notre environnement –</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrer le développement durable dans les processus décisionnels • produire de l'énergie plus propre et plus efficace; débarrasser l'atmosphère de ses toxines; bâtir des collectivités plus viables • commercialiser les nouvelles technologies environnementales; politique d'approvisionnement verte; efficacité énergétique et recherche et développement • élaborer un plan visant à respecter les engagements de l'accord de Kyoto • travailler avec nos partenaires pour relever les défis planétaires – la pureté de l'air, la salubrité de l'eau et les espèces envahissantes 	<ul style="list-style-type: none"> • élaboration de politiques et de programmes environnementaux et de développement durable avec les partenaires clés • occasion d'améliorer les relations avec les partenaires clés • occasion d'intégrer le développement durable dans le processus décisionnel • philosophie de la police communautaire; principes de bien-être des collectivités • priorité liée au crime organisé 	<ul style="list-style-type: none"> • stratégie de développement durable – communautés viables, gestion des ressources, responsabilité organisationnelle • programme de gestion de l'environnement – eau et eaux usées, lutte antiparasitaire intégrée, sites contaminés, réservoirs de stockage • améliorer l'efficacité énergétique des logements et des immeubles de la GRC • mettre en oeuvre des mesures de réduction énergétique qui permettront à la GRC de respecter les engagements de l'accord de Kyoto • priorité liée au crime organisé – enquête sur les crimes contre l'environnement; cours sur la répression des crimes contre l'environnement
<p>Un rôle influent qui suscite la fierté dans le monde –</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre un engagement sur la scène internationale pour faire avancer nos aspirations nationales; institutions internationales solides • publier un énoncé global de politique internationale – intégration; politique intérieure et politique internationale; défense, diplomatie, développement et commerce • adopter une politique de sécurité nationale permettant 	<ul style="list-style-type: none"> • occasions d'améliorer les relations avec les partenaires clés et d'élaborer des politiques et des programmes avec eux • vision proactive et globaliste du rôle du Canada dans le monde • priorité liée à la police internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • priorités liées à la police internationale, au terrorisme et au crime organisé • le rôle de la GRC dans la construction de la paix et des nations • héritage et réputation de la GRC • création de partenariats, particulièrement avec les É.-U. – frontières intelligentes, diverses équipes intégrées d'application de la loi

Sommaire

d. Le Canada : un pays sûr

La « sécurité des collectivités » demeure une priorité horizontale pour l'ensemble des organismes et ministères du gouvernement. Selon un sondage récent, la plupart des Canadiens sont généralement satisfaits des efforts faits par le gouvernement pour assurer la sécurité et la sûreté du pays.

Dans un sondage EKOS (*Security Monitor: Summary of Wave 6 Poll, Latest Figures on Opinions of Canadians About Issues of Public Safety and Security*), une majorité de Canadiens appuie de manière générale les mesures prises par le gouvernement pour assurer la sécurité nationale, bien qu'un bon nombre estime qu'il pourrait faire plus pour lutter contre le terrorisme. La plupart des Canadiens interrogés ont confiance dans la capacité du gouvernement à balancer sécurité et libertés civiles. En fait, beaucoup sont prêts à accepter des changements aux mesures de sécurité personnelle pour renforcer la sécurité nationale. Par ailleurs, une majorité juge préoccupante l'utilisation frauduleuse de documents d'identification et beaucoup croient que la plupart des documents des Canadiens sont relativement faciles à obtenir ou à contrefaire. Le recours aux données biométriques pour réduire la reproduction des documents d'identification et l'usurpation d'identité reçoit un appui considérable.

La politique de sécurité nationale

La politique de sécurité nationale établit un cadre de gestion intégrée et coordonnée des questions de sécurité nationale. Elle vise six secteurs clés :

- *renseignement* : accroître la capacité et mettre l'accent sur la sécurité;
- *gestion et planification des mesures d'urgence* : meilleure préparation et coordination; gestion nationale intégrée des mesures d'urgence; accroissement de la capacité en matière de cybersécurité;
- *santé publique* : renforcer les services de première ligne; accroître la capacité d'intervention d'urgence;
- *sécurité des transports* : mettre l'accent sur la sécurité maritime; accroître la surveillance et la répression dans les eaux canadiennes et les installations maritimes; accroître la coopération avec les partenaires américains;
- *sécurité à la frontière* : poursuivre la mise en oeuvre de l'accord sur la frontière intelligente; accroître les mesures pour renforcer la

cybersécurité (p. ex. capacité biométrique, système automatisé d'identification dactyloscopique);

- *sécurité internationale* : paix et sécurité, forces armées aptes au combat; soutien au développement des États délinquants ou en déliquescence pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement; fonds dans le budget de 2004 consacrés au maintien de la paix, à l'assistance internationale et aux questions de sécurité.

Partenaire clé de la communauté de la sécurité nationale, la GRC suit de façon proactive les progrès des 56 initiatives annoncées dans la politique de sécurité nationale et continuera de chercher des occasions de contribuer à ce nouveau cadre. Nous avons désigné pour chacune des initiatives un responsable chargé d'obtenir la collaboration des centres de décision et de faire le suivi des questions. Nous travaillons également avec les autres ministères et organismes à l'élaboration d'une structure de rapports commune pour rendre compte des résultats en regard des investissements et des initiatives.

Investissements dans la sécurité nationale

Le plan antiterroriste du Canada vise cinq objectifs précis :

- empêcher les terroristes d'entrer au Canada;
- protéger les Canadiens contre les actes terroristes;
- mettre de l'avant des outils législatifs pour identifier, poursuivre, condamner et punir les terroristes;
- faire en sorte que la frontière canado-américaine reste sûre et ouverte au commerce légitime;
- collaborer avec la communauté internationale afin de traduire les terroristes en justice.

Cela englobe :

- le déploiement et l'équipement d'un plus grand nombre d'enquêteurs de première ligne et d'agents de renseignement, une meilleure coordination entre les organismes et le renforcement de la sécurité maritime et de la surveillance côtière (1,6 G\$);
- l'amélioration du filtrage (y compris le recours à la détention et à l'expulsion) des immigrants, des demandeurs du statut de réfugié et des visiteurs afin d'accélérer la détermination du statut de réfugié, notamment par l'introduction de nouvelles cartes de résident permanent à l'épreuve des fraudes (1 G\$);

- l'amélioration de la protection des infrastructures critiques, de l'état de préparation et des mesures d'urgence et le renforcement des capacités antiterroristes des forces armées (1,6 G\$);
- l'amélioration de la sécurité à la frontière et de l'infrastructure des principaux postes frontaliers afin d'assurer la circulation légitime des personnes et des marchandises (1,2 G\$);
- l'amélioration de la sécurité en matière de santé, y compris la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'acquisition de vaccins contre la variole (162 M \$);
- l'amélioration de la sécurité aérienne grâce à la création de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), et à l'acquisition, au déploiement et à l'utilisation de systèmes de détection des explosifs pour les bagages à main et les bagages enregistrés (2,2 G \$).

Le budget de 2001 prévoyait la création d'une réserve de 345 millions de dollars sur cinq ans pour aider le gouvernement à faire face à des besoins imprévus en matière de sécurité. Le budget de 2003 prévoyait l'ajout de 75 millions de dollars, notamment pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour une frontière intelligente. Enfin, le budget de 2004 prévoyait 605 millions de dollars additionnels sur cinq ans pour répondre aux priorités en matière de sécurité telles que les activités de renseignement, la protection des frontières, la sécurité maritime et la cybersécurité.

e. Autres facteurs

• Asie du Sud

Dans le cadre de leurs services spécialisés, les Services nationaux de police participent à l'identification des victimes du tsunami en Asie du Sud, où ils ont déjà envoyé plusieurs spécialistes de l'identité judiciaire. Ici, les Services de laboratoire ont commencé à analyser les échantillons biologiques des Canadiens qui auraient disparus ou les échantillons provenant des membres de leur famille. Par ailleurs, le Groupe de travail sur les personnes disparues à la suite du tsunami aide les familles à retrouver leurs proches.

Pour l'heure, il est difficile de dire quel rôle la GRC jouera dans la reconstruction de la région. La catastrophe aura vraisemblablement des répercussions sur les plans et les priorités de la Police

internationale, non seulement pour la reconstruction mais aussi pour la sécurité et la protection immédiates des personnes qui tentent de rebâtir leurs communautés.

À la demande des Affaires étrangères du Canada, nous avons accepté d'envoyer, en plus des spécialistes en identité judiciaire, des enquêteurs spécialisés dans les crimes graves et de fournir des services de coordination logistique et de soutien technique ainsi qu'une assistance à la mission canadienne sur place. L'immigration éventuelle au Canada des proches de personnes déjà établies ici aura probablement des répercussions sur nos mécanismes de contrôle de sécurité, dont un bon nombre font en ce moment l'objet d'améliorations technologiques longtemps attendues. Vu l'extrême vulnérabilité des populations touchées, il faudra redoubler de vigilance pour prévenir l'exploitation des femmes et des enfants par des factions du crime organisé.

Nous continuerons de collaborer étroitement avec les organismes et ministères partenaires pour déterminer les meilleures façons d'aider l'Asie du Sud.

• **Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité**

La structure de gouvernance de la GRC repose en grande partie sur la prestation de services stratégiques de grande qualité dans les domaines de la vérification interne, de l'évaluation des programmes et de la révision de la gestion. L'assurance de la qualité et l'élaboration et la mise en application de politiques, de normes, de méthodes, d'outils, de procédures ainsi que de plans annuels et à long terme de vérification et d'évaluation fondée sur les risques appuient aussi les priorités du gouvernement et de la GRC.

Nous avons une fonction de vérification interne efficace dont le mandat est de fournir des assurances quant au bien-fondé des stratégies et des pratiques de gestion des risques, des cadres, des systèmes et des pratiques de contrôle de la gestion et de l'information utilisée dans le processus décisionnel et la reddition de compte. Dans son rapport, la Vérificatrice générale conclut que notre fonction de vérification interne satisfait aux normes internationales établies dans le domaine. Le rapport souligne l'appui solide de la haute direction pour cette fonction et fait état de la vaste expérience

Sommaire

opérationnelle et des qualifications professionnelles du groupe de la vérification, de l'efficacité du processus d'assurance de la qualité et du plan de formation complet, qui font de cette fonction un exemple à suivre.

Nous avons en outre imprimé un nouvel élan à la fonction d'évaluation dont le mandat est de fournir des évaluations objectives et indépendantes quant à l'efficacité et à la pertinence de nos programmes et politiques. Le groupe de l'évaluation conseille également les gestionnaires des programmes sur l'élaboration de cadres de responsabilisation fondés sur les risques et la préparation de présentations au Conseil du Trésor en vue de la création ou du renouvellement de programmes.

Par ailleurs, afin d'assurer la mise en oeuvre de programmes et services responsables, nous avons mis en place un programme d'examen axé sur les opérations. Nous avons aussi mis à jour le programme et les outils d'assurance de la qualité et de gestion des risques en y incorporant les principes de la gestion intégrée des risques et avons formé des groupes d'examen régionaux pour assurer l'efficacité des programmes.

- **Rapports du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense**

Les divers rapports sur la sécurité nationale insistent sur la nécessité de mieux coordonner l'échange de l'information. Les partenariats sont la clé – aucune organisation ne peut se permettre de travailler en vase clos – et nous avons fait de grands progrès dans l'élimination des barrières entre les organisations et sur le plan de la politique en travaillant tous ensemble pour assurer la sécurité nationale. À preuve, les nombreuses équipes intégrées qui ont été formées, dont les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF), les équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN), les équipes nationales de la police des ports (ENPP), les équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) et les équipes intégrées d'exécution de la loi sur l'immigration.

Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires pour améliorer nos modes de fonctionnement et assurer l'échange d'information exacte et opportune.

- **Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar**

L'enquête suit son cours. Nous coordonnons activement nos activités avec les ministères et organismes intéressés du gouvernement ainsi qu'avec les organismes partenaires, par l'intermédiaire d'une équipe de projet qui agit comme centre de liaison avec la commission d'enquête.



SECTION II – PLANS, PRIORITÉS ET ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Notre architecture des activités de programme

Afin de moderniser la gestion des dépenses du gouvernement, le Conseil du Trésor a adopté la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats. Cette politique vise à fournir une approche pangouvernementale pour la planification et la gestion des dépenses de façon à permettre de produire des rapports sur l'appariement des ressources et des résultats en vue de la présentation de l'information financière et non-financière au Parlement. Le passage à la nouvelle architecture des activités de programme (AAP) pour la présentation des dépenses permettra aux ministères de mieux rendre compte de ce qu'ils font et de la façon dont les ressources contribuent à la réalisation des priorités stratégiques et à l'atteinte des résultats.

Dans nos premiers efforts en vue de la mise en oeuvre de l'AAP, nous avons tenté d'harmoniser l'information traditionnellement présentée par secteur d'activité afin de la présenter dans le contexte de nos priorités et activités stratégiques. L'AAP permet de faire un certain rapprochement, mais nous ne sommes pas encore en mesure de présenter entièrement nos dépenses dans ce contexte. Il faut aussi dire que nos priorités stratégiques sont très étroitement liées, de sorte que les chiffres, les dépenses et la classification des ressources demeurent imprécis pour le moment, mais la situation devrait s'améliorer considérablement à l'avenir.

La sécurité des foyers et des collectivités demeure notre principal objectif et la réalisation de nos priorités stratégiques repose sur trois domaines clés, à savoir les services de police fédéraux, les services de police contractuels et les services de soutien. Les activités de programme ainsi que les sous-activités et les sous-sous-activités sont présentées sous forme de tableau pour chacune de nos priorités stratégiques. Toutes les sous-sous-activités ne sont pas mentionnées, mais nous avons cru bon de présenter certains programmes clés. Afin d'éviter les répétitions, certaines sous-sous-activités sont indiquées entre parenthèses. Enfin, mentionnons que les ressources sont allouées en fonction des activités de programme et des sous-ensembles connexes et ne reflètent pas les dépenses réelles en regard des priorités stratégiques.

Notre architecture des activités de programme – Résultats stratégiques et résultats clés escomptés

Des services de police fédéraux de qualité

assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers, et ce par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle

Résultats escomptés :

- réduction de la menace du crime organisé
- réduction de la menace terroriste
- protection et sécurité de la société

Des services de police contractuels de qualité

des collectivités plus sûres et en meilleure santé, et ce par des mesures de prévention de la criminalité, d'éducation, d'application de la loi et d'enquête

Résultats escomptés :

- des programmes et des services de police de la plus haute qualité
- réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants
- des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé

Des services de soutien de qualité

soutien aux enquêtes des services de police et des organismes canadiens d'application de la loi, et ce en leur fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation essentiels pour optimiser la prestation proactive de programmes et de services de police basés sur le renseignement

Résultats escomptés :

- technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité
- évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces
- efficacité accrue des services de police
- outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité disponibles en temps opportun
- possibilités de formation et d'apprentissage appuyées par un soutien de haute qualité

Notre architecture des activités de programme

SECURITE DES FOYERS ET DES COLLECTIVITES

Ministère ou organisme
Gendarmérie royale du Canada

Activités de programme	1 Opérations fédérales et internationales	2 Services de police de protection	3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones	4 Opérations relatives aux renseignements criminels	5 Opérations relatives à la police technique	6 Services de soutien aux services de police	7 Services nationaux de police	8 Structure organisationnelle			
<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre le terrorisme, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement. Résultats clés : incidence réduite du crime organisé, menace terroriste réduite, société et économie en sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce à des services de police de qualité, de l'éducation, de l'information, de la prévention, de la détection, de l'exécution de la loi et des enquêtes. Résultats clés : Des services et programmes de police de plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes liés à des crimes en tant que victimes ou délinquants, des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement. Résultats clés : technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficience accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.</p>	<p>PRIORITÉS STRATÉGIQUES Crime organisé Terrorisme Communautés autochtones Jeunesse Services de police internationaux</p>	<p>1.1 Criminalité financière 1.2 Drogues et crime organisé 1.3 Intégrité des frontières 1.4 Services de police internationaux 1.5 Opérations relatives à la sécurité nationale 1.6 Initiatives spéciales 1.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>2.1 Missions de protection 2.2 Événements majeurs 2.3 Initiatives spéciales 2.4 Soutien des activités de programme</p>	<p>3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SP) 3.2 Services de police municipaux (SP) 3.3 Services de police autochtones (SP) 3.4 Ententes relatives à la police des aéroports 3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones 3.6 Initiatives spéciales 3.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>4.1 Renseignements sur le crime organisé 4.2 Analyse criminelle 4.3 Renseignement pour la sécurité nationale 4.4 Initiatives spéciales 4.5 Soutien des activités de programme</p>	<p>5.1 Services de l'air 5.2 Science du comportement 5.3 Technologie de protection 5.4 Enquêtes techniques 5.5 Sécurité technique 5.6 Criminalité technologique 5.7 Sécurité ministérielle 5.8 Initiatives spéciales 5.9 Soutien des activités de programme</p>	<p>6.1 Centre national des opérations 6.2 Systèmes de données sur les opérations des services de police 6.3 Soutien opérationnel intégré 6.4 Programmes particuliers à la Gendarmérie 6.5 Initiatives spéciales 6.6 Soutien des activités de programme</p>	<p>7.1 Services des laboratoires judiciaires 7.2 Services d'information et d'identité judiciaire 7.3 Collège canadien de police 7.4 Centre national de coordination de l'opération des enfants 7.5 SCRC 7.6 Initiatives spéciales 7.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>8.1 Services organisationnels et d'éclaircissement 8.2 Gestion générale et Contrôle 8.3 DPRH 8.4 Orientation stratégique 8.5 DPT 8.6 Initiatives spéciales 8.7 Soutien des activités de programme</p>

Priorité stratégique : Services aux communautés autochtones

... contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche holistique adaptée à la culture

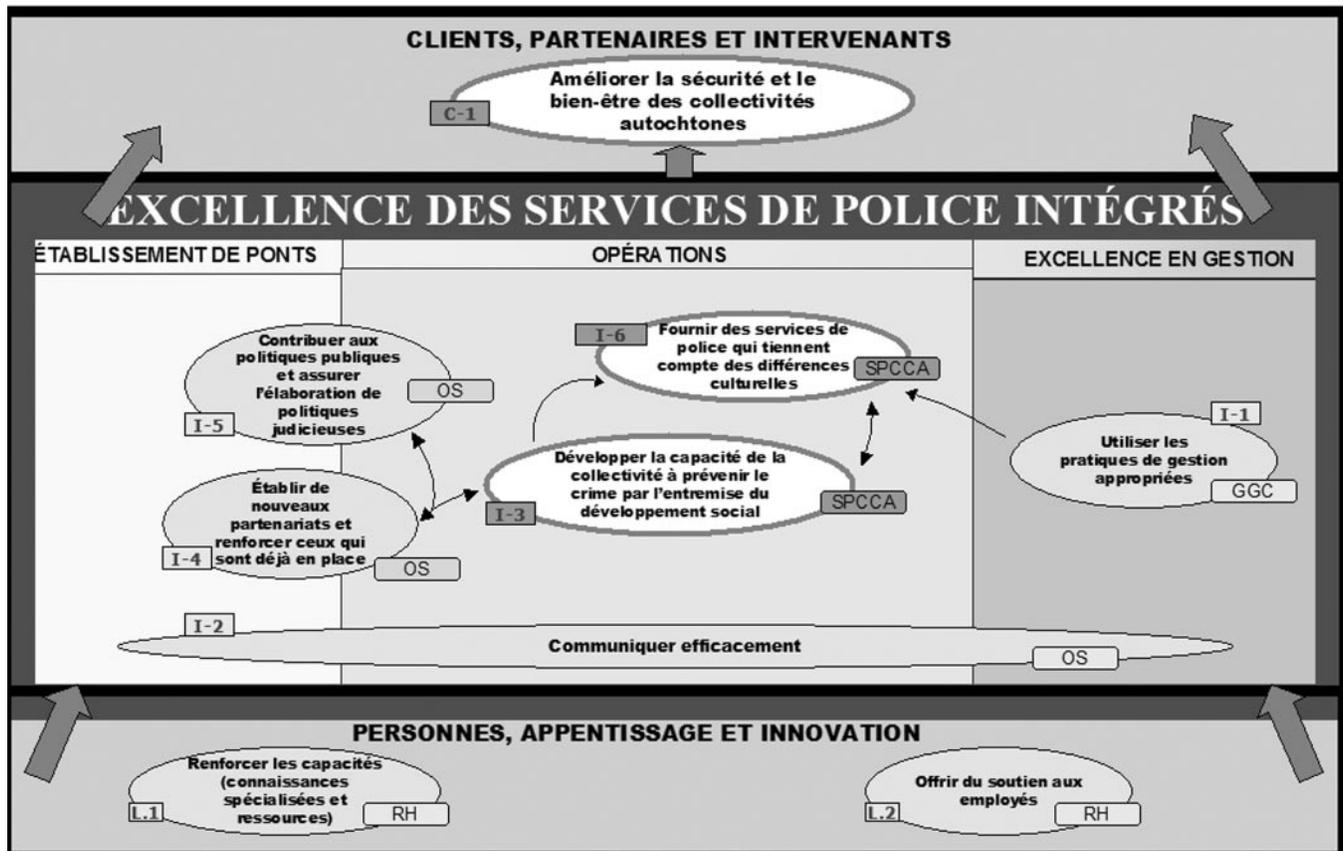
Pourquoi il s'agit d'une priorité –

- La GRC fournit des services à près de 600 communautés autochtones, y compris plus de 180 communautés des Premières nations visées et 74 ententes communautaires tripartites
- Le gouvernement continue de mettre l'accent sur les questions autochtones : discours du Trône d'octobre 2004, développement à long terme, indicateurs de la qualité de vie pour les Autochtones et bulletin sur les questions autochtones
- Le profil statistique des communautés autochtones ressemble davantage à celui des pays pauvres qu'à celui du reste de la population canadienne en ce qui a trait aux principaux indicateurs sociaux (comme la santé, l'espérance de vie, le revenu disponible et le niveau de scolarité)
- La population autochtone ne constitue qu'une petite proportion de la population canadienne dans son ensemble, mais elle représente une importante fraction de la population de certaines provinces et des territoires [au Nunavut, les Inuits forment 85 % de la population globale; les Autochtones représentent 51 % de la population des Territoires du Nord-Ouest, près d'un quart (23 %) de la population du Yukon et environ 14 % de la population du Manitoba et de la Saskatchewan]
- La population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone : les enfants de moins de 14 ans forment le tiers de la population autochtone, comparativement à 19 % dans le reste de la population; les jeunes autochtones constituent un groupe vulnérable
- Des enfants actuellement âgés de moins de 15 ans intégreront le marché du travail dans les 10 à 15 prochaines années; au Manitoba et en Saskatchewan, ces jeunes pourraient représenter le quart des nouveaux arrivants sur le marché du travail
- Les taux de chômage demeurent plus élevés pour les Autochtones que pour le reste de la population; les jeunes autochtones (15-24 ans) sont deux fois plus susceptibles d'être sans emploi et font désormais partie de la population de sans-abris qui est de plus en plus diversifiée
- Les Autochtones sont surreprésentés dans le système judiciaire; ils représentent environ 18 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, alors qu'ils ne représentent que 3 % de la population canadienne – augmentation de 9 % en vingt ans; les Autochtones sont plus susceptibles d'être incarcérés pour des crimes de violence que les contrevenants dans la population en général
- Explosion démographique : beaucoup de jeunes autochtones sont recrutés par des groupes du crime organisé et des bandes de souche autochtone, ce qui a un effet profond sur les activités des bandes et les taux d'incarcération ainsi que plusieurs autres répercussions sociales

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Le rendement du Canada 2004; Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC)

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Plan stratégique pour les services aux communautés autochtones



Plans et priorités

- fournir des services de police adaptés à la culture
- développer la capacité des communautés à prévenir le crime par le développement social
- contribuer à l'élaboration de politiques rigoureuses
- créer des partenariats et améliorer ceux qui existent déjà
- communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants à l'interne et à l'externe
- développer la capacité sur le plan de l'expertise et des ressources, tout en appuyant les employés

Résultat stratégique

Contribuer à la sécurité et à la santé des communautés autochtones

- Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche holistique adaptée à la culture

Résultats intermédiaires

- Prestation de services de police adaptés à la culture
- Application efficace des ententes provinciales sur les services de police et des ententes communautaires tripartites
- Confirmation de la valeur des services fournis aux communautés autochtones
- Formation de nouveaux partenariats et renforcement de ceux qui existent déjà

Résultats immédiats

- Structure améliorée des Services de police autochtones par le développement de la capacité et le soutien aux employés
- Capacité accrue des communautés à prévenir le crime par le développement social

Activité de l'AAP

- 3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones (1 849,7 M\$)

Sous-activités de l'AAP

- 3.3 Services de police autochtones : Fournir des services de police à des communautés autochtones dans huit provinces et deux territoires en vertu d'ententes de service prévoyant le partage des coûts
- 3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones : Élaborer et mettre en oeuvre les politiques, les stratégies et les modèles visant les services de police; responsable des politiques sur la prévention de la criminalité et les services aux victimes, des questions touchant les ententes de services de police, de la recherche et de l'élaboration de modèles, d'outils et de technologies, de la sécurité routière, des normes applicables aux incidents critiques et des politiques visant les jeunes (6 935 K\$)

Sous-sous-activités de l'AAP

- 3.5.1 Soutien aux services de police autochtones : Élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des initiatives visant la prestation de services de police aux communautés autochtones (988 K\$)

Principales mesures du rendement

- le changement dans le taux de criminalité et les répercussions sociales négatives dans chaque communauté autochtone
- le taux de satisfaction de la clientèle à l'égard des services adaptés à la culture
- la perception des intervenants, des partenaires et des citoyens à l'égard de la valeur de la contribution de la GRC en ce qui touche la santé et la sécurité des communautés autochtones

Principaux partenaires

Partenaires autochtones (p. ex. les organisations non gouvernementales), comme l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapirit Kanatami, le Congrès des Peuples autochtones, l'Association des femmes autochtones du Canada; ministères fédéraux, comme le Bureau du Conseil privé, Affaires indiennes et Nord canadien, Santé Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada; et gouvernements et ministères provinciaux et territoriaux au besoin

Points saillants

Des communautés sûres et en santé

Notre priorité stratégique liée aux Autochtones repose sur l'élaboration et la mise en oeuvre continues de stratégies et de programmes visant à répondre aux besoins des communautés autochtones du Canada. À cette fin, nous avons élaboré en consultation avec les communautés autochtones des plans qui ciblent les principaux problèmes ou les principales infractions dans chaque communauté. L'atteinte des objectifs de réduction qui découlent de ces plans s'appuie sur des partenariats entre les communautés et la police, afin de fournir des services axés sur les clients.

La Police nationale des Autochtones a préparé un guide d'élaboration de plans et un guide d'assurance de la qualité afin d'aider les détachements dans leur démarche avec les communautés. Répondant aux besoins exprimés, ces guides pratiques aideront les membres dans leur planification ainsi dans l'évaluation des forces, des limites, des réalisations et des répercussions globales des programmes et des priorités. Les plans élaborés avec les communautés, à la fois pour la priorité liée à la jeunesse et celle liée aux Autochtones, seront validés au moyen du modèle d'assurance de la qualité fourni dans le deuxième guide.

Nous serons ainsi mieux en mesure de cibler les questions auxquelles nous devons nous attaquer du point de vue des communautés que nous servons et d'élaborer des plans en conséquence. Le développement d'outils et de techniques appropriés fournira aux détachements une approche normalisée pour répondre aux besoins uniques de chaque communauté et rendre compte de leurs activités et de leur contribution. Nous obtiendrons ainsi des données additionnelles sur l'atteinte de nos objectifs et notre contribution en ce qui a trait à la santé et à la sécurité des communautés Autochtones.

Nous avons en outre conclu avec l'Assemblée des Premières Nations un protocole qui servira de cadre pour l'élaboration de stratégies visant les problèmes de sécurité dans les communautés. Le but du protocole est de mettre en place des voies de communication avec l'Assemblée des Premières

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Nations et d'offrir un mécanisme pour faciliter la gestion des crises et la résolution des conflits. Le protocole repose sur le désir commun de désamorcer les conflits et d'assurer la sécurité des communautés autochtones, ainsi que d'établir une relation de confiance dans le contexte des obligations découlant de traités ou de la Constitution.

Des services adaptés à la culture

Dans nos efforts pour diversifier nos façons de fournir des services adaptés à la culture, nous mettons de l'avant une stratégie de police impartiale. Conforme à la résolution de l'Association internationale des chefs de police sur cette question, notre stratégie vise plusieurs objectifs, dont :

- promouvoir la mission, la vision, les valeurs de la GRC et son engagement envers les collectivités dans le nouveau contexte multiculturel du Canada;
- établir des partenariats durables et les appuyer (p. ex. avec les communautés et d'autres organismes) pour prévenir ou résoudre les problèmes qui pourraient avoir des répercussions sur la sécurité et la qualité de vie des communautés;
- contribuer à mieux faire connaître et comprendre la diversité culturelle du Canada au sein de notre organisation et des communautés.

Au fil de la mise en oeuvre de cette stratégie, nous élaborerons divers outils et programmes pour assurer que la politique n'est pas seulement conforme à notre philosophie de la police communautaire, mais qu'elle reflète notre engagement à fournir à nos clients des services adaptés à la diversité culturelle du Canada.

Nos défis

Démographie –

Plusieurs grandes tendances caractérisent la population autochtone du Canada : l'augmentation du nombre de jeunes, leur situation par rapport aux principaux indicateurs sociaux (p. ex. la santé, l'éducation et le revenu), ainsi que les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontées bon nombre de communautés des Premières Nations.

Outre leur croissance démographique, les jeunes se démarquent par leur « urbanisation ». L'absence de structures familiale ou sociale pour les appuyer et les guider à leur arrivée dans les centres urbains risque toutefois d'accroître leur vulnérabilité (comme le montre le recours accru aux banques alimentaires et aux refuges) que ce soit comme victimes de crime ou comme recrues potentielles pour les bandes, une tendance également préoccupante.

Cette situation a des répercussions sur nos priorités liées aux jeunes et aux Autochtones, de même que sur nos ressources humaines. Elle confirme l'importance de l'intervention précoce et de la participation de la communauté à l'élaboration des plans et des priorités.

Partenariats –

Plusieurs de nos programmes dépendent de l'appui de nos partenaires, y compris pour le financement. Nous élaborons des stratégies pour assurer la viabilité de nos programmes et nous examinons continuellement diverses possibilités de financement dans le cadre du Programme d'équité en emploi du gouvernement et de partenariats horizontaux.

Recrutement –

Nous devons nous doter d'une stratégie de recrutement rigoureuse visant les Autochtones afin de faire en sorte que l'organisation soit représentative de cette population. Cela présente plusieurs défis. Les services de police dans les communautés autochtones doivent régulièrement réagir et répondre aux situations de crise, ce qui rend le recrutement encore plus difficile. Par ailleurs, que ce soit dans des régions rurales, des régions isolées ou dans le Nord, les communautés autochtones attendent beaucoup des services de police en raison du manque de services communautaires essentiels. Les policiers qui travaillent dans ces communautés doit donc posséder des compétences uniques et diversifiées.

Priorité stratégique : Police internationale

... offrir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation, et en procurant des services qui répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux et qui contribuent aux priorités communes à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Pourquoi il s'agit d'une priorité –

- Priorités du gouvernement en matière de sécurité et de protection publiques : Discours du Trône d'octobre 2004 – Un rôle influent qui suscite la fierté dans le monde (y compris, faire mieux connaître le Canada à l'échelle internationale); engagement à tirer parti du succès de l'Initiative Frontière efficace et à miser sur le partenariat avec les É.-U.
- Bien que nous ne disposions pas de données sur les tendances, 43 % des Canadiens, plus de la moitié des Américains (53 %) et 71 % des Mexicains croyaient que leur pays était moins sûr qu'il y a dix ans
- Seulement 22 % estimaient que leur pays était plus sûr qu'il y a dix ans, tandis que 57 % étaient d'avis contraire
- 43 % des Canadiens jugeaient que la sécurité internationale était insuffisante, 18 % pensaient qu'elle était bonne; 38 % des Américains et 34 % des Mexicains considéraient qu'elle était insuffisante, tandis que 24 et 29 %, respectivement, jugeaient qu'elle était bonne
- « Nouvelle » relation entre le Canada et les É.-U. – la prospérité et la sécurité sont étroitement reliées; partage de la plus longue frontière non défendue que traversent quotidiennement 300 000 personnes et des biens d'une valeur de 1,8 milliards de dollars
- 80 % des enquêtes majeures comportent un élément international
- Les préoccupations en matière de sécurité nationale et internationale demeurent – mondialisation, partenariats, intégration et services de police axés sur le renseignement; besoin de renseignements de nature internationale à l'appui des opérations
- Renforcement du rôle du Canada à l'échelle mondiale : artisan international de la paix doté de crédibilité et d'influence; approche plus stratégique à l'égard de la politique étrangère et de la gestion des relations
- Les pays en développement demandent continuellement l'aide et les conseils du Canada en matière de résolution de conflits, de droits de la personne et de démocratisation – réputation, professionnalisme de la GRC au niveau international – « service de police de choix »

(Sources : Le rendement du Canada 2004; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Gallup International, sondage Voice of the People, 2003; Rapports de la GRC).

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Plan stratégique pour les services de police internationaux



Plans et priorités

- appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère ainsi que ses opérations et ses activités en matière de police internationale au Canada et à l'étranger
- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats actuels au Canada et à l'échelle internationale
- répartir les services de façon stratégique et les utiliser efficacement en se fondant sur des renseignements et des informations solides
- être axé sur le renseignement – mettre en application les décisions fondées sur l'analyse critique de l'information
- mettre en valeur le potentiel des partenariats de façon stratégique – promouvoir le modèle de justice du Canada en mettant en valeur la capacité des partenaires internationaux
- contribuer à la politique du gouvernement – participer et contribuer de façon plus efficace à la

prise de décision éclairée au chapitre des politiques gouvernementales sur les questions internationales

- faire connaître les services et les promouvoir – veiller à ce que les employés de la GRC et les collectivités nationales et internationales pertinentes connaissent l'utilité, les avantages et les capacités des services de police internationaux
- protéger la santé et la sécurité des employés à l'étranger
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe

Résultat stratégique

Soutien efficace des opérations/initiatives internationales

- Utiliser des pratiques modernes de gestion et d'évaluation afin de s'assurer que la prestation des services répond aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux; contribuer à l'atteinte des objectifs prioritaires communs que sont la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Résultats intermédiaires

- Meilleur échange de l'information et des renseignements
- Meilleure collecte d'éléments de preuve à l'étranger
- Partenariats à long terme
- Appui des priorités gouvernementales
- Amélioration de la collecte de renseignements

Résultats immédiats

- Partenariats plus nombreux et améliorés
- Traitement en temps utile des demandes internationales
- Sensibilisation accrue des services de police internationaux

Activités – AAP

- 1 Opérations fédérales et internationales (552 M\$)
- 2 Services de police de protection (104 M\$)

Sous-activités – AAP

- 1.4 Police internationale : Améliorer la collaboration internationale entre la GRC et ses partenaires étrangers; soutenir et aider la prévention et la détection d'infractions aux lois fédérales canadiennes, assurer la liaison avec des partenaires étrangers en matière de police criminelle; coordonner les activités reliées à Interpol; sélectionner des policiers canadiens pour des missions de police civile de l'ONU, les former et les déployer (11 786 K\$)
- 2.1 Fonctions de protection : Protéger les dignitaires étrangers qui habitent ou visitent le Canada, y compris les résidences officielles et les endroits désignés (56 664 K\$)
- 2.2 Événements majeurs : Planifier, mettre en oeuvre et assurer des services de sécurité et de police pour des événements internationaux organisés par le Canada (10 902 K\$)

Sous-sous-activités – AAP

- 1.4.1 Opérations internationales : Soutenir et aider la prévention et la détection des infractions aux lois fédérales canadiennes; assurer la liaison avec des partenaires étrangers; coordonner les activités liées à Interpol (6 930 K\$)

- 1.4.2 Interpol : Mettre l'accent sur les activités criminelles qui ont des ramifications à l'échelle internationale; Interpol Ottawa est le principal lien entre les organisations canadiennes et internationales d'application de la loi et fournit un éventail unique de services essentiels pour optimiser les efforts de lutte contre le crime à l'échelle internationale (2 961 K\$)
- 1.4.3. Service de maintien de la paix : Sélectionner des policiers canadiens pour des missions de police civile de l'ONU, les former et les déployer; fournir un soutien logistique à ces policiers et à leurs familles; assurer des services conformément aux exigences de la politique étrangère du Canada (\$0 – financé par l'APCC)
- 1.4.4. Visites et voyages internationaux : Approuver et coordonner la participation d'employés de la GRC à des conférences, des séminaires et des ateliers d'envergure internationale, et en faire l'évaluation ultérieure; contrôler les passeports et les visas des employés de la GRC qui font des voyages officiels pour le gouvernement du Canada; administrer et gérer les visites internationales liées à l'application de la loi et à d'autres questions gouvernementales faites à la GRC pour veiller au respect des protocoles et processus pertinents (1 421 K\$)

Principales mesures du rendement

- nombre de demandes internationales d'aide en matière d'enquête reçues par Interpol; % de demandes justifiées
- nombre de demandes d'aide urgentes (nationales et internationales) reçues par Interpol; % des demandes auxquelles on a donné suite en moins de 24 heures
- nombre de demandes d'aide en matière d'enquête envoyées à l'étranger par des services de police et des organismes gouvernementaux canadiens; % de demandes justifiées
- nombre de demandes d'aide non urgentes reçues par Interpol; % de demandes auxquelles on a donné suite en moins de 72 heures
- taux de satisfaction de la clientèle

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC); Affaires étrangères Canada (AEC); Agence canadienne de développement international (ACDI); ministère de la Défense nationale (MDN); Nations Unies (ONU); Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE); Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth (ESPPC); Organisation des États américains (OEA); organismes canadiens d'application de la loi participants

Points saillants

Asie du Sud

Les tremblements de terre et le tsunami ont eu un effet dévastateur en Asie du Sud et nous ne connaissons pas encore toute l'ampleur de cette tragédie. Les dirigeants canadiens continuent de surveiller la situation de près.

À la demande d'Affaires étrangères Canada (AEC), une équipe composée de dix spécialistes judiciaires a été déployée à Bangkok (Thaïlande) et travaillera aux endroits où ses services sont les plus nécessaires. Il est difficile de déterminer l'ampleur du travail à exécuter et le lieu des futurs déploiements éventuels, avant que cette équipe puisse faire une évaluation complète de la situation et élabore un plan d'identification des victimes.

Groupe de travail sur les personnes disparues à la suite du tsunami

La GRC a mis ce groupe de travail sur pied pour aider les membres des familles et les amis des citoyens canadiens qui sont toujours portés disparus après la catastrophe qui a frappé l'Asie du Sud. Ce groupe de travail national, formé d'experts canadiens en matière de collecte de renseignements sur les cas graves, collabore avec les familles et les amis des personnes toujours portées disparues. Il pourra compter sur l'aide d'agents de police directement détachés de leurs fonctions régulières, ainsi que de policiers de nos détachements et de services de police provinciaux, municipaux, territoriaux et autochtones de tout le Canada. Dans tous les cas, le droit à la protection de la vie privée des Canadiens sera respecté.

La contribution canadienne au maintien de la paix

Le Canada demeure un chef de file reconnu dans les opérations de soutien et de maintien de la paix internationale. Depuis 1989, la GRC a géré le déploiement de plus de 1 500 policiers dans 25

missions effectuées un peu partout dans le monde. Nous comptons énormément sur la coopération et l'aide d'autres services de police canadiens, comme ceux des provinces, des territoires et des municipalités, pour répondre à la demande internationale croissante concernant l'expertise de la police canadienne. Les policiers affectés au maintien de la paix exécutent entre autres les fonctions suivantes :

- formation, récréation, professionnalisation et démocratisation d'organisations policières;
- enquête sur des violations des droits de la personne;
- contrôle de la sécurité et du respect des droits des réfugiés de retour chez eux et des personnes déplacées;
- exercice des pouvoirs exécutifs de la police;
- rôle de liaison entre les organisations et les factions;
- aide en matière d'activités humanitaires;
- incitation à l'établissement d'un contexte politique neutre et dépourvu d'intimidation durant le processus électoral.

Les demandes de personnel proviennent d'organisations multilatérales, y compris les Nations Unies (ONU), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne (UE). Les décisions de déployer des policiers canadiens sont prises par des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères Canada (AEC), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC), en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC). Créé en 1997, cet arrangement offre un cadre stratégique et un mécanisme de financement concernant la prestation de l'expertise de la police canadienne dans le cadre de la contribution canadienne aux opérations internationales de soutien de la paix.

Côte d'Ivoire

Il appartient aux mentors et aux conseillers policiers canadiens de veiller au respect des normes internationales concernant l'administration de la justice et des droits de la personne. Ils aident les autorités locales à rétablir la présence policière et la primauté du droit. Les formateurs doivent également évaluer et déterminer les normes actuelles ainsi que

Plans, priorités et analyse des activités de programme

les besoins de formation essentiels. Conformément à notre priorité en matière de police internationale, notre participation à l'ONUCI confirme l'appui du Canada envers les Nations Unies ainsi que notre engagement à l'égard des missions de maintien de la paix.

En mai 2004, huit policiers venant de différents endroits au Canada ont été déployés à une mission de maintien de la paix dans le cadre l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Le contingent se composait entre autres d'un représentant de la Police provinciale de l'Ontario, d'un représentant du Service de police de Montréal et de deux représentants de la GRC. Cette mission a depuis été prolongée de six mois. À l'heure actuelle, six policiers canadiens sont déployés en Côte d'Ivoire et quatre autres policiers vont s'ajouter à la mission en février 2005. Le commissaire de la police civile de cette mission est un membre supérieur de la GRC.

Haïti

Depuis 1994, le gouvernement du Canada appuie les efforts policiers en Haïti par l'intermédiaire de la GRC et au moyen du financement assuré par l'ACDI. Entre 1994 et 1996, nous avons fourni 56 instructeurs au Centre de formation de la Police Nationale d'Haïti, sous la responsabilité de la International Criminal Investigative Training Assistance Program (ICITAP), organisme du ministère de la Justice des É.-U. Les policiers canadiens ont été affectés au programme de formation des recrues pour aider à l'élaboration des programmes de cours ainsi qu'à la prestation de la formation. Pendant une période d'un an, entre février 1995 et 1996, 5 300 recrues ont été formées au Centre de formation de la Police Nationale d'Haïti et se sont engagées dans la Police Nationale, créée en 1995 par suite du démantèlement de l'armée.

Entre 1994 et 2000, nous avons coordonné la participation de plus de 550 policiers canadiens à différentes missions de police civile de l'ONU en Haïti. Progressivement, le mandat de la police civile a évolué. Au début, il s'agissait d'assurer des services de police, en veillant à ce que les élections se déroulent dans un milieu stable et sécuritaire, en aidant à la sélection et à la formation des membres de la nouvelle Police Nationale. Maintenant, nous supervisons les nouveaux policiers et donnons des conseils concernant l'institutionnalisation du service de police.

En juin 2004, le Secrétariat des Nations Unies a officiellement demandé au Canada de fournir des policiers civils à la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MSNUH). Il s'agit d'un plan en trois étapes, comportant le déploiement échelonné de cent policiers canadiens en juillet, en août et en septembre 2004. Outre la préparation des candidats, le Maintien de la paix internationale a effectué une mission de reconnaissance pour évaluer la sécurité dans la région, les conditions de travail et d'existence ainsi que l'état des installations médicales disponibles.

Poursuite des partenariats

C'est en misant sur notre expérience en matière de maintien et d'établissement de la paix internationale, nos relations avec Interpol et Europol, et nos programmes de formation et de liaison avec l'étranger, que nous saurons mieux établir de nouveaux partenariats et conclure de nouvelles ententes pour le compte des services de police canadiens.

Nous entretenons des rapports professionnels étroits avec Affaires étrangères Canada (AEC) relativement à la préparation d'un rapport sur la représentation à l'étranger et à l'élaboration d'un protocole d'entente (PE) général interministériel et d'un protocole d'entente particulier à certains organismes sur les opérations et le soutien des missions à l'étranger ainsi que les normes de service connexes. Cette initiative marque une étape importante dans nos efforts de promotion d'une approche uniforme et intégrée de la prestation de services communs dans les missions internationales.

Voyages internationaux

Conformément aux politiques du Conseil du Trésor concernant les voyages et nos efforts d'amélioration de nos pratiques de comptabilité de gestion, notre Sous-direction des visites et des voyages internationaux continue de travailler en collaboration avec d'autres programmes et centres de décision pour veiller à ce que les voyages administratifs ne soient pas seulement utiles, mais aussi que les connaissances et les contacts acquis par les employés touchés soient partagés au sein de l'organisation. Cette approche a non seulement accru l'efficacité et l'efficience des systèmes de surveillance et de suivi des voyages internationaux, elle a également permis de faire des économies importantes et de réaffecter les fonds à d'autres domaines où les besoins sont plus grands.

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Étant donné que tous les voyages administratifs doivent maintenant être évalués et faire l'objet d'un rapport, on a également élaboré un document d'évaluation après un voyage. Lorsque la base de données du Système de suivi des visites et des voyages sera en ligne en 2005, les employés devront y inscrire des rapports d'évaluation après le voyage et partager les informations ou les contacts obtenus avec les gestionnaires, les gestionnaires de secteurs d'activités et les agents de liaison compétents.

Nos défis

Asie du Sud –

Pour le moment, il est difficile de déterminer le rôle que nous jouerons à long terme dans la reconstruction de l'Asie du Sud. Cependant, il ne fait aucun doute que cette situation aura des répercussions sur nos plans et nos priorités en matière de police internationale, non seulement au chapitre du développement des nations, mais aussi en ce qui concerne la sécurité et la protection immédiate des personnes qui se trouvent dans cette région.

Nous allons continuer de travailler en collaboration étroite avec les organismes et les ministères qui sont nos partenaires dans le but d'examiner collectivement les meilleures mesures de soutien à prendre pour l'Asie du Sud.

Évolution de la Police internationale –

En matière de Police internationale, notre rôle continue d'évoluer et des événements, tels que la situation en Asie du Sud, pourraient signifier que la définition du développement des nations change; surtout, en attendant que le Corps canadien soit bien établi.

Cela a une incidence sur notre recrutement et notre formation. Comme dans le cas de nos autres priorités, le rôle de nos premiers intervenants en matière de Police internationale est très vaste et nécessite de nombreuses aptitudes spécialisées, car lorsqu'ils sont en mission, nos membres sont appelés à exécuter des fonctions multiples, entre autres, l'intervention en cas d'urgence, l'intervention en situation de crise, le travail social, les soins de santé, la négociation et la facilitation.

D'autre part, les enquêtes nationales et internationales demandent plus de temps et de ressources et sont plus complexes. Si nous ne faisons pas preuve de la diligence voulue, ces enquêtes, qui sont au premier plan de l'actualité, pourraient avoir des répercussions négatives sur notre organisation et le gouvernement. Ces facteurs ont non seulement une incidence sur les autres activités (puisque'il faut redéployer les ressources à des priorités plus importantes), mais témoignent aussi de la nécessité de créer des protocoles, des modalités et des processus plus musclés (dont plusieurs sont en voie d'élaboration) pour donner plus de moyens à ces enquêtes. Étant donné que nous devons fournir d'excellents services avec des fonds limités, nous allons continuer d'examiner les possibilités de tirer parti des partenariats pour partager les plans et les priorités.

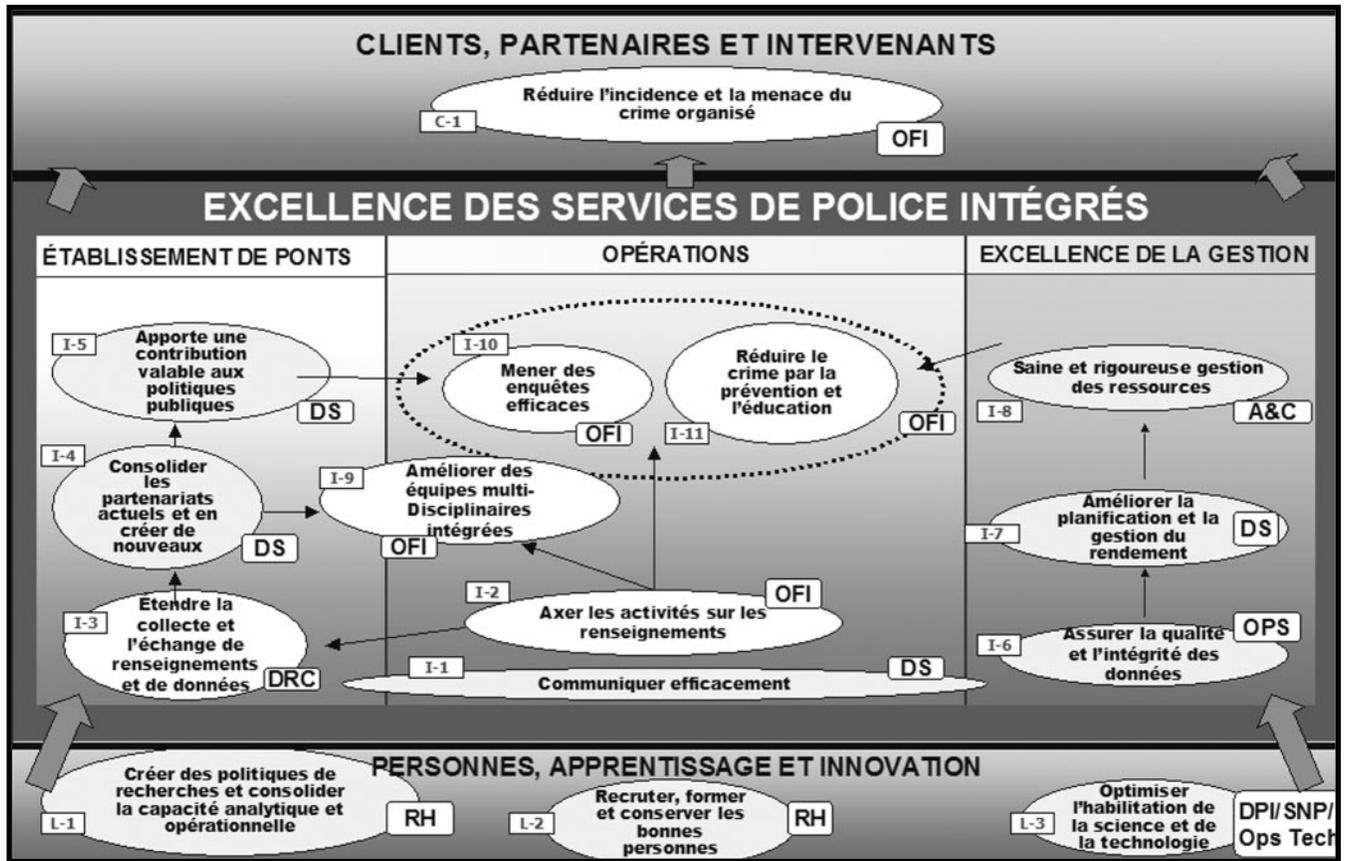
Priorité stratégique : Crime organisé

... réduire la menace et les répercussions du crime organisé en perturbant et en démantelant les organisations criminelles et en les empêchant d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale

Pourquoi il s'agit d'une priorité –

- Les priorités gouvernementales en matière de sécurité et de protection du public demeurent importantes; institutions et économie nationales et internationales solides; villes et collectivités du Canada
 - Selon les données, les recettes annuelles tirées d'activités criminelles illégales sont de 100 à 300 milliards de dollars pour le trafic des stupéfiants, le déversement de produits toxiques ou dangereux, de 9 milliards de dollars pour le vol de voitures aux É.-U. et en Europe, de 7 milliards de dollars pour la contrebande d'étrangers et les montants sont extrêmement variés (c.-à-d. de 1 à 20 milliards de dollars) pour le vol de propriété intellectuelle au moyen du piratage de vidéos, de logiciels ou d'autres biens
 - Commerce mondial de biens piratés – évalué à 450 milliards de dollars américains (5-7 % de la valeur du commerce international)
 - Transnational; les innovations en matière de TI facilitent les crimes commis contre la propriété intellectuelle – vol d'identité – pertes d'une valeur de 2 milliards de dollars américains aux É.-U. seulement; augmentation de 900 % du volume des billets contrefaits en circulation au cours de la dernière décennie
 - Le trafic de la drogue représente la plus importante source de revenus pour les groupes du crime organisé; on reconnaît qu'une partie des profits venant de la vente de la drogue pourraient en fin de compte se retrouver entre les mains de groupes de terroristes et d'autres groupes d'insurgés qui participent aussi directement ou indirectement au trafic de la drogue
 - Il existe des liens directs et indirects entre la production, la distribution et la consommation de substances contrôlées et d'autres activités criminelles
 - Les conséquences néfastes de la toxicomanie comprennent entre autres les dommages physiques, émotionnels, économiques et sociaux aux Canadiens à titre individuel et collectif
 - Cela produit un effet d'entraînement – la toxicomanie coûte plus de 120 milliards de dollars par année aux pays de l'OCDE : répression, poursuites judiciaires, prévention, traitement, soins de santé et pertes financières
 - Les ports maritimes représentent l'un des principaux points d'entrée pour la contrebande de drogues illégales, de tabac, d'alcool et d'armes à feu
 - Il y a plus de 174 millions de personnes en déplacement – ce qui est plus du double d'il y a 35 ans; les déplacements illégaux deviennent de plus en plus nombreux – on estime que les entrées illégales aux É.-U., au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande s'élèvent à 500 000; entre 800 000 et 4 millions de personnes traversent illégalement les frontières internationales
- (Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2003; Rapport annuel du SCRC sur la criminalité au Canada, 2004; centres de décision de la GRC et discours du Trône)

Priorité stratégique pour le crime organisé



Plans et priorités

- réduire la menace et les répercussions du crime organisé au Canada
- réduire l'offre et la demande de drogues illégales au Canada
- diminuer l'approvisionnement en drogues aux endroits où les efforts de réduction de la demande ont le plus de chances de succès
- contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements contre les crimes financiers
- mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé
- réduire la demande et les occasions de crime et de victimisation au moyen de la prévention et de la sensibilisation
- s'appuyer sur des renseignements – établissement des priorités et prise de décision efficaces, fondés sur les renseignements
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements; favoriser une plus grande contribution; créer de nouvelles sources d'information et recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt
- établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants, au Canada et à l'étranger
- contribuer à la politique publique dès les premières étapes de l'élaboration
- renforcer les équipes multidisciplinaires – promouvoir l'intégration des membres des divers programmes opérationnels afin de renforcer et d'accroître la capacité d'atteindre les objectifs prioritaires opérationnels
- appuyer les organismes canadiens d'application de la loi et les tribunaux dans la lutte contre le crime organisé en fournissant l'information la plus à jour sur les antécédents criminels
- contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et d'autres possibilités d'apprentissage aux policiers de la GRC et d'autres services de police canadiens

Plans, priorités et analyse des activités de programme

- effectuer des recherches appliquées et théoriques, contribuer à l'analyse de l'environnement, analyser et élaborer des politiques ainsi que donner des conseils, concevoir des programmes, contrôler et évaluer des politiques et des programmes
- communiquer efficacement – faire connaître à l'interne et à l'externe le rôle de la GRC afin de réduire la menace et les répercussions du crime organisé
- renforcer les milieux canadiens du renseignement en appuyant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) du SCRC, base de données servant à l'échange des renseignements criminels sur le crime organisé et d'autres crimes graves qui ont une incidence au Canada
- soutenir la collectivité policière canadienne en participant un plan de collecte national intégré du SCRC et en contribuant à la préparation de l'évaluation nationale de la menace sur le crime organisé et d'autres crimes graves qui ont une incidence sur le Canada

Résultat stratégique

Réduire la menace et les répercussions du crime organisé

- Désorganiser, démanteler et contrecarrer les groupes criminels organisés qui ont une incidence au Canada, tant au niveau national qu'international

Résultats intermédiaires

- Efficacité des enquêtes sur le crime organisé, au Canada et à l'étranger
- Sensibilisation accrue aux effets du crime organisé au moyen de la prévention et de l'éducation

Résultats immédiats

- Amélioration de la détection et du ciblage des infractions et des groupes du crime organisé
- Plus grande capacité d'enquêter sur les infractions/groupes du crime organisé

Activités – AAP

- 1 Opérations fédérales et internationales (552 M\$)
- 3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones (1 849,7 M\$)
- 4 Renseignements criminels (62,5 M\$)

- 5 Police technique (156 M\$)
- 7 Services de police nationaux (136,6 M\$)

Sous-activités – AAP

- 1.1 Criminalité financière : Contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements des crimes financiers perpétrés par le crime organisé et d'autres criminels (86 170 K\$)
- 1.2 Drogue et crime organisé : Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; s'efforcer de réduire l'offre et la demande de drogues illégales au moyen d'une approche intégrée comprenant des mesures de prévention, de sensibilisation, de répression, des conseils, du traitement et de la réhabilitation (112 510 K\$)
- 3.1 Services de police provinciaux/territoriaux : Assurer des services de police à huit provinces et trois territoires au moyen d'ententes de partage des coûts des services de police (310 911 K\$)
- 3.2 Service de police municipaux : Assurer des services de police à diverses municipalités dans sept provinces au moyen d'ententes de partage des coûts des services de police (62 928 K\$)
- 4.1 Renseignements sur le crime organisé : Évaluer, contrôler et coordonner les renseignements sur le crime organisé et toutes les activités criminelles graves (12 579 K\$)
- 7.1 Service des laboratoires judiciaires : Fournir les services d'experts judiciaires pour la collecte, l'examen, l'interprétation et les rapports sur les éléments de preuve concernant les pièces à conviction (45 646 K\$)
- 7.3 Collège canadien de police : Fournir de la formation avancée et spécialisée sur la gestion policière et les enquêtes sur les crimes graves (5 374 K\$)

Sous-sous-activités – AAP

- 1.1.1. Infractions commerciales : Réduire, contrôler et prévenir les crimes liés aux affaires et la criminalité en col blanc (voir aussi les points 3.1.4. et 3.2.4.) (19 863 K\$)
- 1.1.2. Produits de la criminalité : Superviser la contribution de la GRC à l'Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité

Plans, priorités et analyse des activités de programme

relativement au recyclage d'argent; déceler, restreindre et confisquer les biens illicites ou non déclarés accumulés au moyen d'activités criminelles (4 871 K\$)

- 1.1.3 Recyclage d'argent : Faire enquête sur les principaux groupes du crime organisé en activité au Canada et intenter des poursuites judiciaires contre eux; éliminer les incitatifs financiers des activités criminelles (9 627 K\$)
- 1.1.4 Police intégrée des marchés : Gérer conjointement des équipes intégrées qui font enquête sur les cas les plus graves de fraude industrielle ou des marchés
- 1.2.1 Crime organisé : Réduire la menace que posent les groupes du crime organisé ainsi que leur incidence, en démantelant ou en désorganisant leurs structures (12 161 K\$)
- 1.2.6 Groupes intégrés d'enquête sur le crime organisé : Des groupes intégrés venant de divers services et ministères font enquête sur des activités du crime organisé, intendent des poursuites judiciaires, désorganisent et démantèlent des groupes (18 794 K\$)
- 1.2.9 Lutte antidrogue (nouveau) : Contribuer à la réduction de l'offre et de la demande de drogues illégales en désorganisant les organisations criminelles responsables de l'importation, de la production et de l'approvisionnement en drogues illégales au Canada; désorganiser les voies d'approvisionnement et empêcher la production et la distribution de drogues illégales; réduire la demande de drogue ainsi que la toxicomanie au moyen de la prévention, de la sensibilisation du public et du soutien de la justice alternative
- 1.3.1 Exécution des lois fédérales : Assurer l'application de plus de 250 lois fédérales touchant divers domaines, notamment les crimes contre l'environnement et la faune, l'exécution des lois fédérales dans les ports et les aéroports, la protection des consommateurs, la sécurité publique et les pertes financières pour le gouvernement fédéral (15 086 K\$)
- 3.1.4 Infractions commerciales : Mener des enquêtes sur les infractions commerciales, y compris les faillites, les fraudes en valeurs mobilières, les fraudes fiscales, la contrefaçon, la corruption de fonctionnaires et la criminalité en col blanc (voir aussi le point 3.2.4) (2 363 K\$)

- 3.1.5 Renseignements criminels : Faire des recherches et des analyses pour déceler des activités criminelles (p. ex. crime organisé); élaborer, recueillir, analyser et diffuser les renseignements aux services de police reconnus pour aider aux enquêtes; appuyer les enquêtes criminelles importantes proposées ou entreprises par les groupes opérationnels (voir aussi le point 3.2.5) (2 555 K\$)
- 5.6.1 Soutien technologique judiciaire : Effectuer des fouilles, la saisie et l'analyse d'éléments de preuve électroniques à l'appui des enquêtes criminelles (1 859 K\$)
- 7.1.1 Contrefaçon et documents : Faire l'analyse judiciaire de documents de voyage louches, de devises et de cartes de paiement pour déterminer si ces documents sont véritables (1 750 K\$)

Principales mesures du rendement

- Pourcentage de groupes reconnus du crime organisé qui ont été déstabilisés
- Nombre de groupe du crime organisé reconnu qui ont été déstabilisés par suite des enquêtes sur les produits de la criminalité, selon SLEIPNIR
- Pourcentage des enquêtes amorcées par suite d'évaluations des renseignements sur la menace ou le risque
- Pourcentage des enquêtes sur des cas à risques élevés de fraude des marchés et de l'industrie
- Nombre de laboratoires clandestins et d'installations de culture de la marijuana qui ont été désorganisés

Principaux partenaires

SPPCC; Transports Canada (TC); Agence du revenu du Canada (ARC); ministère des Finances; Santé Canada; Banque du Canada; Industrie Canada; Patrimoine canadien; Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); AEC; MDN; UNCIVPOL; US Immigration and Naturalization Services (USINS); CANAFE; DGIB; DGBS; Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); secteur privé (p. ex. Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales); organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels; services de police canadiens et étrangers

Points saillants

Services de police intégrés et axés sur le renseignement

Au Canada, le renseignement est en période de transition. L'évolution de la menace a incité à réexaminer en profondeur la fonction de renseignement, ainsi que les rôles et les responsabilités des divers intervenants. Ce réexamen, qui s'accompagne d'un besoin accru de renverser les barrières organisationnelles, informationnelles et territoriales ainsi que la mondialisation du renseignement, suscite une vigueur redoublée.

Pour contrer la croissance des groupes du crime organisé et désorganiser leurs structures et leurs sous-groupes, il faut améliorer la coordination, le partage et l'utilisation des renseignements criminels. Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport sur le rendement, le Service canadien de renseignement criminel (SCRC) produit annuellement des évaluations provinciales et nationales de la menace qui sont entièrement intégrées. En 2004, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a utilisé l'Évaluation nationale de la menace comme document de base pour l'élaboration d'un modèle de service de police national axé sur le renseignement ainsi que pour déterminer ses priorités en matière d'application de la loi.

Selon nos évaluations stratégiques de la menace, nous devons être plus proactifs dans la recherche de renseignements et les enquêtes sur ces groupes. Nous allons surveiller de près la mise en oeuvre du Plan de collecte national du SCRC, qui nous fournira des informations de base importantes pour la production de nos évaluations stratégiques. Nous allons mesurer nos progrès à cet égard, en nous appuyant sur nos partenariats avec nos secteurs du renseignement internes et externes.

En partenariat avec des services de renseignements criminels et d'autres services d'application de la loi, nous allons avoir recours aux évaluations de la menace pour sélectionner de façon pratique les cibles de la plus haute priorité pour nos enquêtes. Afin d'améliorer l'efficacité de nos enquêtes, nous allons passer les enquêtes au peigne fin pour déterminer les lacunes en matière de capacité et, au besoin, prendre des mesures pour remédier à la situation, particulièrement en ce qui concerne les enquêtes nécessitant un investissement important de ressources financières et humaines.

Nous nous efforçons constamment d'améliorer notre qualité, nos sources et notre intégrité pour établir nos priorités et prendre efficacement des décisions axées sur le renseignement. Nous allons continuer d'optimiser les outils élaborés à cette fin, y compris les évaluations de la menace et le SPDO (Système de priorisation des dossiers opérationnels). Dans le but de gérer efficacement notre charge de travail, nous allons également avoir recours au SPDO pour systématiquement évaluer et déterminer la priorité de nos dossiers. Nous allons suivre de près et évaluer les cas délicats afin de renforcer la gestion de notre programme de sécurité nationale. En outre, nous élaborons actuellement un plan d'action pour mettre en valeur le rôle de notre Centre national des opérations (CNO).

Les informations emmagasinées dans nos bases de données administratives et opérationnelles sont essentielles pour prendre des décisions éclairées. Nous continuons de mettre en oeuvre des systèmes de contrepois pour que les données soient à jour, précises, complètes, valides et fiables. Nous adoptons également des mesures pour protéger la qualité des données et leur actualité.

Au moyen d'études constantes, telles que le Programme des liaisons internationales et les exigences du DPI en matière de lutte contre les organisations criminelles, nous serons mieux en mesure de voir à la répartition stratégique et à l'utilisation efficace des ressources. Qui plus est, nous pouvons concentrer et intégrer nos ressources afin de désorganiser et démanteler les groupes du crime organisé et les terroristes.

Ces initiatives nous permettront de faire de meilleures évaluations de la menace, de préparer des dossiers opérationnels plus précis et de trouver de meilleures façons d'accroître la collecte de renseignement et de preuves à l'appui des équipes intégrées d'application de la loi.

Partenariats

En sa qualité d'organisation axée sur le renseignement, il est essentiel que la GRC soit en mesure de partager des informations opportunes et pertinentes avec ses partenaires canadiens et internationaux, y compris les services canadiens et internationaux d'application de la loi, le système de justice pénale et ses partenaires du secteur public.

Plans, priorités et analyse des activités de programme

En plus de faire preuve de leadership dans l'élaboration et la mise en oeuvre de plans tactiques avec nos partenaires policiers, nous continuons d'envisager l'amélioration de nos processus et de nos responsabilités organisationnelles en matière de collecte et d'analyse de renseignements étrangers. Nous faisons également le suivi des demandes d'aide provenant de l'étranger. Ainsi, nous veillerons non seulement à répondre aux besoins de nos clients, mais nous élaborerons aussi des produits de renseignement pertinents pour réduire la menace terroriste au Canada et à l'étranger. Cela contribuera également à nos efforts visant à mieux évaluer les besoins liés aux programmes et à la charge de travail.

Comme dans le cas de nos autres priorités, les partenariats sont essentiels à notre succès et c'est la raison pour laquelle nous détachons de plus en plus de personnel et formons des équipes intégrées pour favoriser les échanges d'informations et de meilleures pratiques entre les services de police. Voici quelques exemples de partenariats :

- détachement de policiers municipaux/provinciaux à Interpol Ottawa;
- affectation d'un représentant du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives des É.-U. à la Direction générale pour l'élaboration de stratégies bilatérales sur le trafic d'alcool et de tabac;
- un détachement de la GRC au Centre Pearson pour le maintien de la paix;
- dans le cadre de la stratégie nationale antidrogue, partenariats avec divers ministères, gouvernements et organisations non gouvernementales pour réduire de façon efficace et homogène l'offre et la demande en matière de drogues;
- affectation de Canadiens et d'Américains spécialisés dans le renseignement à quatre endroits près de la frontière, dans le but de fournir des informations opportunes aux EPPF, à d'autres groupes d'application de la loi et à des organismes fédéraux des deux pays.

En outre, nous sommes l'un des principaux organismes contribuant au Forum sur le crime transfrontalier Canada-É.-U., événement annuel visant à examiner les questions non résolues de criminalité

transfrontalière. Six sous-groupes donnent leur appui au Forum en élaborant des solutions à court et à long terme pour les services de police et le système de justice pénale. Notre sous-commissaire à la Police opérationnelle et à l'Intégration est le coprésident du comité national de coordination sur le crime organisé, auquel il incombe de déterminer les questions de politiques publiques nationales, d'élaborer des stratégies et des initiatives nationales de lutte contre le crime organisé et de donner des conseils sur la nature, la portée et les répercussions du crime organisé.

Drogues

Les conséquences néfastes de la consommation et de l'abus de drogues comprennent entre autres les dommages physiques, émotionnels, économiques et sociaux aux Canadiens à titre individuel et collectif. Au Canada, on aborde le problème de la drogue de façon homogène au moyen de l'application des lois, de l'éducation, de la sensibilisation, de la prévention et du traitement. La GRC est d'accord avec cette façon d'aborder la situation.

Les profits importants ont motivé le crime organisé à contrôler une grande partie de la production, de l'importation et de la distribution de drogues au Canada. À ce titre, il y a beaucoup d'interaction, de collaboration et de rapports entre eux les questions liées au crime organisé et notre programme sur les drogues.

Outre les dommages courants causés par les drogues, au cours des dernières années, on a remarqué deux nouvelles tendances au Canada, c'est-à-dire une forte augmentation de la culture de la marijuana et la consommation accrue de drogues synthétiques, ce qui entraîne un accroissement du détournement de précurseurs chimiques et la production de ces substances dans des laboratoires clandestins. Il est troublant de constater que les groupes de criminels ont tendance à installer ces activités dans des quartiers résidentiels, ce qui entraîne plusieurs conséquences négatives, telles que l'augmentation des activités criminelles dans les quartiers résidentiels, la diminution de la valeur des maisons, les risques d'incendie, les risques pour la santé et les dangers environnementaux. En outre, on signale une implication accrue du crime organisé dans cette activité.

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Dans le cadre de la Stratégie antidrogue renouvelée, nous avons mis sur pied des équipes d'application de la loi qui ciblent l'implication du crime organisé dans ces activités aux endroits où elles sont plus concentrées.

Nous allons continuer de travailler de concert avec divers services de police, ministères, gouvernements et organisations non gouvernementales pour aborder la réduction de la demande et de l'approvisionnement de drogues de façon efficace et homogène, en collaborant avec nos partenaires de tout le Canada pour cibler les groupes de criminels organisés.

Trafic de personnes

Les estimations du trafic mondial de personnes varient énormément, se situant entre 800 k et 4 M de personnes faisant l'objet d'un trafic transfrontalier chaque année. Les victimes sont considérées comme des marchandises consommables, réutilisables et revendables.

Crime motivé par le profit, le trafic de personnes (TP) générerait presque autant de recettes que le trafic de drogues annuellement. Les gains économiques potentiels et les faibles risques attirent les trafiquants et en font l'une des activités du crime organisé les plus lucratives et dont la croissance est la plus rapide. Le TP est orchestré par des groupes criminels puissants, connectés à l'échelle internationale, qui emploient les mêmes trajets, réseaux de distribution et méthodes que pour le trafic de drogues et d'armes; en fait, nombreux sont ceux qui délaissent les drogues et les armes pour se tourner vers le TP.

Pour les services de santé et de sécurité, de maintien de l'ordre et de gestion de l'immigration et des frontières, le TP présente plusieurs défis difficiles à déterminer en raison de la disparité de l'information et des statistiques disponibles. Des recherches et des analyses plus approfondies sont nécessaires afin de préciser les plans et les priorités. Il faut aussi accroître les cadres de gouvernance aux niveaux régional, national et international, mais des obstacles demeurent : seuls 25 pays considèrent le TP comme un crime grave et le répriment activement.

Au Canada, le TP est devenu une infraction en juin 2002 aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)*. Nous avons aussi

constitué un groupe de travail pour coordonner les enquêtes menées au Canada et à l'échelle internationale et intensifier nos efforts de lutte contre le TP. Cela comprend :

- mettre en oeuvre une vaste campagne de sensibilisation axée sur les aspects criminels du TP et ses effets sur les victimes;
- favoriser l'élaboration internationale de protocoles visant à combattre et à perturber le TP;
- renforcer les partenariats internationaux, l'échange d'information et de renseignements et l'élaboration de normes d'enquête internationales;
- établir de nouveaux partenariats à tous les niveaux de gouvernement afin de cibler le trafic organisé;
- collaborer avec d'autres services de police et des ministères et organismes fédéraux afin d'élaborer une stratégie de prévention, d'éducation et d'exécution;
- intégrer un volet détaillé sur les enquêtes visant le TP à notre programme de formation en matière d'immigration et de passeports.

Nos défis

Équilibre – Il est essentiel d'assurer la qualité des enquêtes et de protéger les droits et libertés garantis par la *Charte*. La nécessité de mettre en oeuvre des lignes directrices et des mécanismes d'examen et de surveillance judiciaires continuera de figurer au premier plan dans nos enquêtes et nos initiatives policières axées sur les renseignements.

Industrie canadienne du diamant – Avec 15 % de la production mondiale, le Canada est le troisième producteur de diamants dans le monde et, d'ici vingt ans, il pourrait devenir le plus grand producteur, le nombre de mines canadiennes devant passer de deux à dix. Cette expansion pourrait offrir de nouvelles occasions d'infiltration au crime organisé et accroître le risque d'autres activités criminelles. Elle soulève aussi des questions de capacité : une répression criminelle plus ciblée pourrait être nécessaire à long terme, ce qui se répercutera sur nos opérations. Nous continuons de surveiller de façon proactive cette nouvelle industrie.

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Cybercriminalité – Le Canada demeure tant une cible qu'une source d'attaques en raison de son taux élevé de connectivité. En 2003, il était la 5e cible dans l'ensemble, avec 5000 attaques, la 3e cible d'attaques commerciales et la première source d'attaques par habitant.

La cybercriminalité continue de poser des difficultés aux services de police. Les innovations et les avancées dans les télécommunications, l'informatique et autres technologies sont constantes. Les menaces se diversifient rapidement, la capacité de causer du tort s'accroît et on craint de plus en plus que des terroristes exploitent les vulnérabilités des infrastructures et des réseaux d'information. L'intervention policière efficace évolue, et notre réussite dépendra de nos compétences techniques, de notre souplesse, et de notre capacité d'innover et d'adopter une approche axée sur les partenariats.

Vol d'identité – Le vol d'identité demeure l'un des crimes qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Les plaintes reçues par le centre d'appel national de PhoneBusters montent en flèche – 15 020 vols d'identité et 21,5 M\$ de pertes ont été signalés en 2003, comparativement à 8 187 victimes et à 11,8 M\$ de pertes en 2002.

Des données confirment qu'il existe des fraudes à grande échelle, telles que des manoeuvres frauduleuses de plus en plus complexes et le vol de bases de données complètes, et qu'Internet s'avère la technologie de prédilection. Tout comme pour les autres crimes liés à la technologie, les groupes criminels sont passés maîtres dans l'art d'explorer de nouvelles technologies et tactiques pour devancer les organismes d'application de la loi.

Une approche proactive axée sur la recherche et le développement, le perfectionnement continu et les partenariats avec le secteur privé sera au coeur de nos efforts de lutte contre le vol d'identité.

Contrefaçon – Des technologies abordables et de plus en plus puissantes (scanneurs, imprimantes laser, papier de qualité) ont rendu la contrefaçon bon marché et accessible. Le nombre de faux billets de banque saisis a presque quadruplé entre 2001 et 2003; l'Ontario et le Québec étant les provinces les plus touchées, avec 82 % de tous les billets saisis. En 2003 seulement, environ 443 000 faux billets ont circulé, contre 1,4 milliard de billets authentiques.

En 2004, de nouveaux billets de banque comportant des éléments de sécurité améliorés ont été lancés pour faire échec aux faussaires en puissance. Ces éléments sont censés être difficiles à copier mais faciles à vérifier.

Une surveillance proactive et des partenariats poussés avec le secteur privé afin de mieux faire connaître les pratiques de contrefaçon seront essentiels à nos efforts.

Formation et recrutement – La complexité et la prolifération des infractions liées au crime organisé nous obligent à bien préparer nos employés.

De nombreux organismes de renseignements s'emploient à renforcer leurs capacités de collecte et d'analyse. Le FBI, la CIA et le M15 au Royaume-Uni ont adopté des stratégies dynamiques de recrutement d'agents et d'analystes. Le défi : trouver des analystes qualifiés qui possèdent les connaissances linguistiques, les habilitations sécuritaires et les compétences requises.

Priorité stratégique : Terrorisme

... réduire la menace d'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir au Canada et à l'étranger

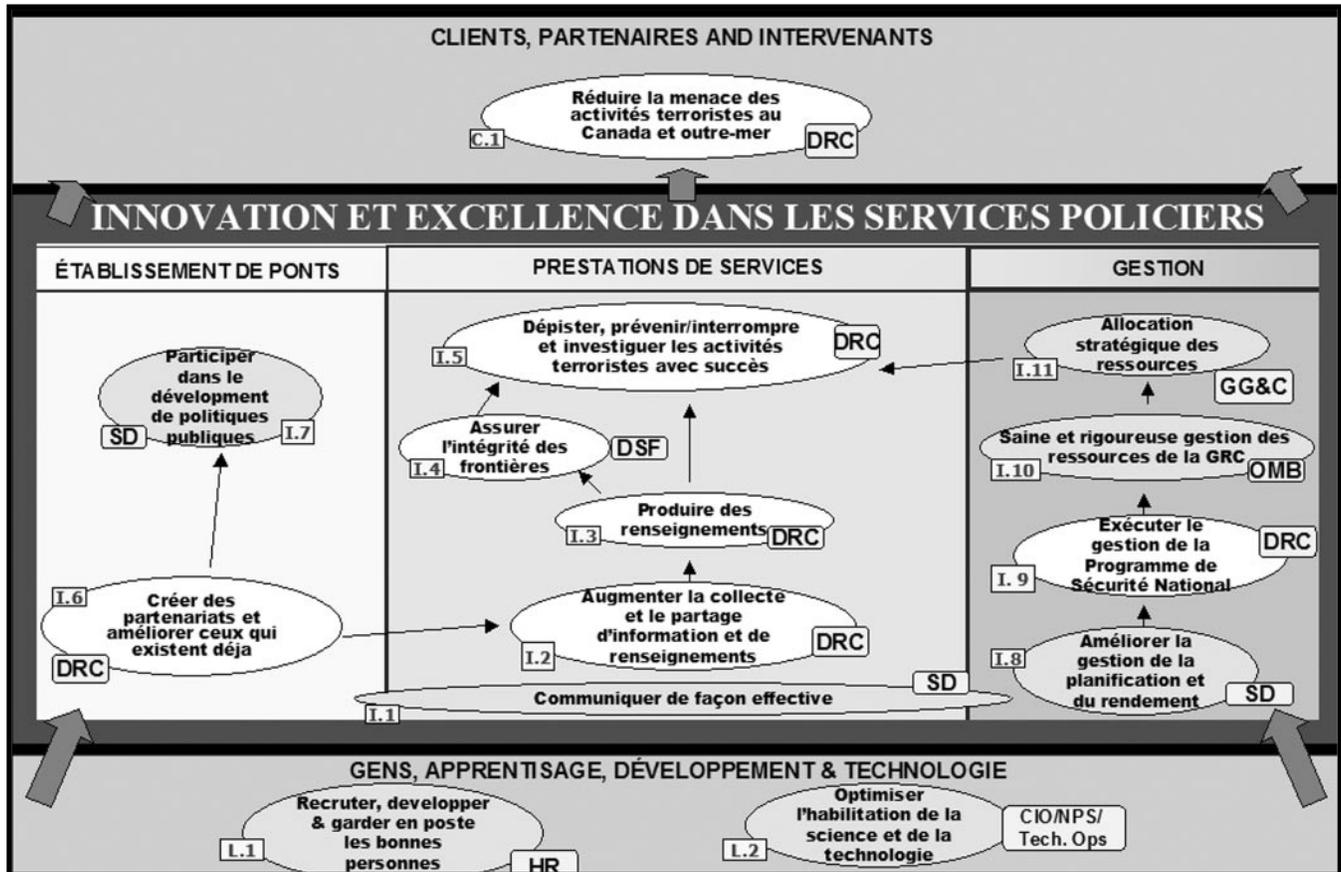
Pourquoi il s'agit d'une priorité –

- Priorités du gouvernement – sécurité et protection du public; engagement à tirer parti du succès de la Frontière intelligente; sécurité continentale renforcée; Un rôle influent qui suscite la fierté dans le monde
- Menace du terrorisme toujours dominante – sondage Voice of the People par Gallup
- Terrorisme – par des acteurs étatiques et non étatiques; ADM et CBRN; attentats suicide – font des morts, dévastent les infrastructures économiques et instaurent un climat de crainte dans le public
- Environnement mondial de sécurité en transition – la violence imprévisible et les menaces de sources naturelles et de sources artificielles fragilisent la stabilité mondiale
- Menaces transfrontières visant l'intégrité des nations et la santé des citoyens – principaux défis en matière de sécurité – nature transnationale de nombreuses menaces; sources de plus en plus diffuses; difficiles à définir; composition de plus en plus internationale
- Al-Qaïda bébé – prochaine génération de terroristes; dizaines de réseaux peu structurés qui dominent le paysage terroriste et opèrent sans structure de commandement central
- Les groupes terroristes sont perturbés, mais les réseaux demeurent actifs – les experts estiment qu'il existe de 30 à 40 groupes terroristes affiliés à al-Qaïda et présents dans 60 pays; 18 000 « diplômés » de camps de formation toujours opérationnels
- Environ 85 % des échanges commerciaux du Canada se font avec les É.-U.; plus de 300 000 personnes traversent la frontière chaque jour
- Chaque année, 3700 gros bateaux de passagers et de marchandises et près de 3,5 M de conteneurs passent par les ports canadiens, dont bon nombre reçoivent une forme quelconque de cargaisons internationales – tous sont potentiellement vulnérables

(Sources : Le rendement du Canada, 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC; sondage international Voice of the People; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004)

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Plan stratégique en matière de terrorisme



Plans et priorités

- contribuer collectivement à la sécurité nationale en protégeant les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale
- réduire la menace d'activité terroriste au Canada et ailleurs dans le monde grâce à des services de police axés sur les renseignements
- assurer l'intégrité des frontières – collaborer avec des partenaires afin de créer des « frontières intelligentes »; empêcher l'entrée de ceux qui présentent une menace terroriste
- enquêter sur l'activité terroriste et la déceler, la prévenir et la perturber avec succès
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements
- produire des renseignements solides – pour fournir une carte complète en temps réel du terrorisme au Canada

- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au Canada et à l'échelle internationale
- contribuer aux politiques publiques – accroître la participation de la GRC à l'élaboration des politiques publiques dès les premières étapes
- mettre en oeuvre une gestion nationale de programmes pour la détection, la prévention et les enquêtes visant l'activité terroriste
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe

Résultat stratégique

Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger; empêcher les groupes terroristes de sévir au pays et ailleurs dans le monde

Résultats intermédiaires

- Enquêtes antiterroristes efficaces, tant au pays qu'à l'étranger
- Capacité accrue d'enquêter sur les infractions et les groupes terroristes et de les déceler, de les prévenir et de les perturber

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Résultats immédiats

- Collecte, production, coordination et échange améliorés d'information et de renseignements
- Partenariats renforcés – à l'échelle nationale et internationale

Activité – AAP

- 1 Opérations fédérales et internationales (552 M\$)
- 2 Services de police de protection (104 M\$)
- 3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones (1 849,7 M\$)
- 4 Opérations relatives aux renseignements criminels (62,5 M\$)
- 5 Opérations relatives à la police technique (156 M\$)
- 7 Services nationaux de police (136,6 M\$)

Sous-activités – AAP

- 1.2 Drogues et Crime organisé : Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; s'efforcer de réduire l'offre et la demande de drogues illégales au moyen d'une approche intégrée comprenant des mesures de prévention, de sensibilisation, de répression, des conseils, du traitement et de la réhabilitation (113 880 K\$)
- 1.3 Intégrité des frontières : Questions relatives à l'exécution des lois visant les frontières du Canada et de plus de 250 lois fédérales (138 183 K\$)
- 1.5 Opérations en matière de sécurité nationale : Activités opérationnelles relatives au mandat de la GRC sur les infractions criminelles en matière de sécurité en vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* (19 746 K\$)
- 2.1 Missions de protection : Protéger les dignitaires étrangers qui habitent ou visitent le Canada, y compris les résidences officielles et les endroits désignés (56 664 K\$)
- 4.3 Renseignement pour la sécurité nationale : Évaluer, coordonner et surveiller toutes les enquêtes criminelles et tous les renseignements liés à la sécurité nationale, et ce, à l'échelle nationale et internationale (2 525 K\$)
- 7.1 Services des laboratoires judiciaires : Fournir les services d'experts judiciaires pour la collecte, l'examen, l'interprétation et les rapports sur les éléments de preuve concernant les pièces à conviction (45 646 K\$)

- 7.2 Services d'information et d'identité judiciaire : Participer à un système national d'échange de renseignements avec des organismes d'application de la loi canadiens et internationaux sur, entre autres, les casiers judiciaires et les empreintes digitales (40 018 K\$)

Sous-sous-activités – AAP

1.3.2 Immigration et Passeports : Enquêter sur les infractions liées à la citoyenneté canadienne (39 768 K\$)

1.3.4 Équipes intégrées de la police des frontières : Équipes multi-organismes d'application de la loi visant à harmoniser les efforts déployés pour prévenir, décourager et déceler les activités illicites et la présence de marchandises ou de personnes non autorisées pouvant menacer la sécurité du Canada, des É.-U. et de la collectivité internationale (aussi 1.6.2, 4.4.2) (\$26,253K)

1.3.5 Sûreté maritime : Approche intégrée et stratégique visant à prévenir, à décourager et à déceler les activités illicites et la présence de marchandises ou de personnes non autorisées pouvant menacer la sécurité du Canada, des É.-U. et de la collectivité internationale (aussi 1.6.19) (9 242 K\$)

1.6.1 EISN : Améliorer la capacité collective de contrer les menaces à la sécurité nationale par la mise en œuvre d'une capacité accrue de collecte, de diffusion et d'analyse de renseignements en ce qui a trait aux cibles qui menacent la sécurité nationale (aussi 4.4.1) (1 210 K\$)

2.1.4 PPTAC : Activités relatives à l'administration du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens, y compris le centre de décision, le service central des voyages, la formation centrale et l'exécution du Programme par les sections divisionnaires

3.6.17 CBRN : S'assurer que la GRC est en mesure d'intervenir en cas de menaces et d'incidents CBRN en donnant à ses membres l'encadrement, les outils et la formation nécessaire (aussi 5.8.17) (2 322 K\$)

5.6.1 Soutien technologique judiciaire : Effectuer des fouilles, la saisie et l'analyse d'éléments de preuve électroniques à l'appui des enquêtes criminelles (1 859 K\$)

7.1.1 Contrefaçons et Documents : Faire l'analyse judiciaire de documents de voyage louches, de devises et de cartes de paiement pour déterminer si ces documents sont véritables (1 750 K\$)

Plans, priorités et analyse des activités de programme

Principales mesures du rendement

- pourcentage d'enquêtes amorcées par suite d'évaluations de renseignements sur les menaces ou les risques
- pourcentage d'enquêtes relatives à l'intégrité des frontières lancées à partir de profils de renseignements
- nombre de nouveaux projets entrepris contre des groupes ciblés en priorité par les EISN
- nombre de nouveaux dossiers sur des priorités extrémistes criminelles qui sont ouverts, actifs et dont on suit l'évolution
- nombre de trousse de renseignements tactiques qui ont donné lieu à des enquêtes de niveau national

Principaux partenaires

SPPCC, BCP, SCRS, CST, CIC, ACCP, Patrouille frontalière des É.-U., Garde côtière des É.-U., Service des douanes des É.-U., DEA (É.-U.), Interpol, Europol, CICAD, Association internationale des chefs de police et groupes de travail et organismes homologues aux É.-U., au RU et en Australie

Points saillants

Dans nos efforts en vue d'élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, nous examinerons des occasions d'échanger de l'information concernant l'activité criminelle au Canada. La création du Centre d'évaluation de la menace s'inscrit dans ces efforts. La tendance vers des « évaluations des menaces communes » pourrait en fait mener à des évaluations internationales.

Notre but : donner suite à toutes les demandes d'aide en matière de renseignements qui nous sont transmises par des organismes étrangers. Ainsi, nous pourrions non seulement disposer d'information sur le volume de travail accompli afin d'appuyer ces partenaires, mais aussi démontrer notre contribution à l'objectif de réduire la menace de terrorisme à l'étranger et les effets éventuels de nos efforts sur notre priorité liée aux services de police internationaux.

Partenariats intégrés

Notre engagement soutenu à favoriser les partenariats intégrés et axés sur les renseignements se démontre par notre participation à des groupes de travail et à

des comités sur la sécurité nationale visant à consolider les renseignements, la sécurité des transports, l'intégrité des frontières et l'échange d'information. Nous continuons de faire preuve de leadership dans la mise en oeuvre de ces partenariats importants. Par exemple :

- Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) – regroupent cinq organismes clés : GRC (responsable), Agence des services frontaliers du Canada (Douanes et Immigration), Garde côtière des É.-U., Bureaux of Immigration and Customs Enforcement (ICE) des É.-U. et Customs Border Protection/Officer of Border Patrol (CBP/BP) des É.-U.;
- Équipe de cogestion internationale (ECI) – équipe composée de cadres supérieurs de chaque organisme clé participant aux EIPF, chargée d'établir une orientation stratégique commune à l'appui des opérations des EIPF visant à assurer une présence accrue le long de la frontière Canada-É.-U.;
- Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) – initiative dirigée par la GRC et à laquelle participent d'autres organismes d'application de la loi, le MJ, l'Agence du revenu du Canada, les commissions provinciales des valeurs mobilières et autres organismes provinciaux/nationaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé (UMECO) – équipes intégrées composées de policiers et d'employés d'autres organismes publics ayant pour mandat d'enquêter sur les activités du crime organisé et autres activités criminelles afin de les démasquer, de les démanteler et de les perturber, et de poursuivre les auteurs en justice;
- outre plusieurs partenariats en cours, nous collaborons avec divers organismes afin d'établir le premier groupe de travail national sur le maintien de l'ordre public.

Nous nous employons également à être un partenaire à valeur ajoutée auprès de Transports Canada dans le domaine de la sûreté aérienne grâce à notre Programme de protection des transporteurs aériens canadiens, ainsi que dans le domaine de la sûreté maritime par le renforcement de la sécurité portuaire (ENEP), qu'il faudra accroître au cours de la prochaine

Plans, priorités et analyse des activités de programme

année. Interpol collabore activement avec CIC/ASFC afin de fournir des renseignements sur les personnes recherchées à l'échelle internationale et d'élaborer un protocole concernant les enquêteurs de police étrangers qui souhaitent entrer au Canada. Un plan intégré en vue de la prestation horizontale de services à des partenaires canadiens et étrangers, prévoyant des mécanismes de responsabilisation et des protocoles d'entente (PE) précis, est actuellement mis en place en collaboration avec nos partenaires fédéraux.

Sécurité publique et antiterrorisme (SPAT)

Outre nos efforts soutenus consacrés aux initiatives importantes signalées dans le dernier rapport sur le rendement de la GRC, nous avons mis en oeuvre un modèle de gouvernance rigoureux afin d'engager les investissements nécessaires dans nos initiatives de sécurité nationale. Un coordonnateur SPAT suit l'évolution de ces initiatives dans leur ensemble et travaille avec les responsables en vue d'harmoniser le programme et d'aider à obtenir des fonds. Nous élaborons un plan de travail annuel pour chaque initiative et nous en assurons le suivi conformément à notre régime de gestion du rendement.

Nous avons aussi mis en oeuvre à l'échelle nationale un processus annuel afin de réaffecter les fonds de SPAT aux priorités les plus importantes. Effectué à la mi-exercice, ce processus vise en général à optimiser les plans de travail. Par ailleurs, dans le cadre d'un processus annuel d'harmonisation, nous examinons les initiatives de SPAT afin d'en déterminer la valeur et le rendement relatifs.

Conformément aux principes du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) et par suite de l'établissement des activités prioritaires à l'échelle du gouvernement, nous avons constaté que grâce à des réaffectations et à des remaniements, nous pouvions réaliser des économies afin d'éviter de demander des fonds nouveaux ou additionnels. La GRC a été le premier organisme ou ministère à proposer un tel exercice au Conseil du Trésor et a obtenu de bons résultats à ce jour.

Incidents critiques et CBRN

Les leçons tirées des grands exercices et états d'urgence antérieurs ont fait ressortir l'importance de notre approche en matière de préparation et d'intervention d'urgence. À la GRC, le Programme des incidents critiques est chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques, des normes et des procédures pour un vaste éventail de services d'urgence : maintien de l'ordre public, incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), plans et exercices opérationnels de gestion des mesures d'urgence, groupes tactiques d'intervention, négociateurs et gestion d'incidents et commandement des interventions. Ces fonctions d'intervention spécialisées sont appliquées de façon synergique afin de recentrer notre approche sur une stratégie de préparation et d'intervention tous risques, globale et intégrée. L'intégration et l'interopérabilité de ces services d'urgence avec ceux de nos partenaires sont indispensables à cette initiative. Nous comptons aussi apporter des améliorations mesurables à notre capacité de répondre aux besoins des collectivités lors d'états d'urgence.

Nos défis

Le visage changeant du terrorisme –

On prévoit que les maladies, les pandémies et la biosécurité deviendront des problèmes mondiaux de plus en plus pressants. Des analyses plus complètes de ces problèmes et de leur incidence en matière de sécurité sont nécessaires afin que les décideurs puissent élaborer des interventions appropriées. La collectivité policière devra aussi s'associer de plus en plus avec les organismes de protection de la santé afin d'assurer la mise en oeuvre de stratégies de prévention et d'intervention efficaces et intégrées.

Répercussions –

On craint notamment que les succès policiers dans les principaux ports entraînent le « déplacement » de l'activité criminelle vers des ports plus petits, les rendant ainsi vulnérables. C'est pourquoi nous nous employons à appliquer une approche globale afin d'assurer la sûreté et la sécurité de tous les ports canadiens.

Priorité stratégique : Jeunesse

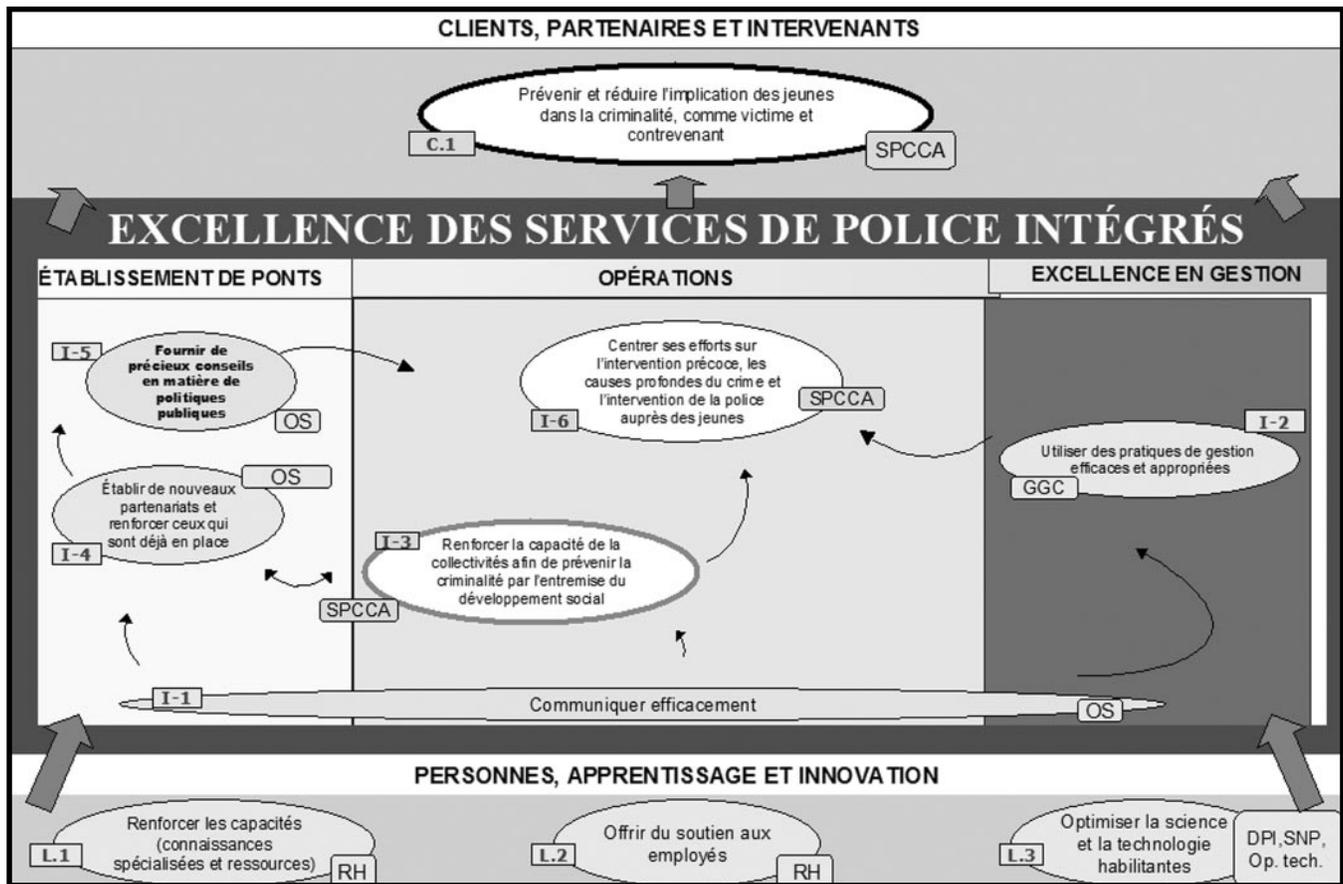
... prévenir et faire baisser la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants, en mettant en oeuvre une gamme complète de mesures qui cadrent avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'attaquent aux causes et qui renforcent les capacités communautaires

Pourquoi il s'agit d'une priorité –

- Priorités gouvernementales et politiques sociales : enfants, fournisseurs de soins et personnes âgées; sécurité et protection du public; prévention criminelle et déjudiciarisation; apprentissage et innovation
- Hausse du taux d'éclatement des familles – un enfant sur quatre subit une séparation parentale avant l'âge de dix ans; 19 % habitent avec un seul parent, le plus souvent leur mère; les enfants qui ont vécu une séparation ou un divorce sont plus susceptibles de se séparer à l'âge adulte
- Pauvreté des enfants – un million d'enfants (un sur six) grandissent dans la pauvreté – ce taux s'est maintenu à environ 15 % depuis trois décennies
- Pauvreté parmi les enfants de nouveaux immigrants (arrivés au Canada depuis dix ans ou moins) – plus du double des taux nationaux
- La clientèle des banques alimentaires a augmenté de 92 % au cours de la dernière décennie – 42 % seraient des enfants, mais elle compte aussi des sans-abri
- Rapport de l'UNICEF sur la pauvreté des enfants – le Canada se classe 17^e parmi 23 pays développés
- Les enfants de familles à faible revenu présentent des taux plus élevés de problèmes de santé, d'hyperactivité et de retard en matière de développement du vocabulaire – les programmes de développement des jeunes enfants, de congés parentaux et familiaux et de garderies permettraient de compenser les désavantages économiques à l'origine de résultats inférieurs sur le plan de la santé
- Avancées technologiques – continuent d'accroître la disponibilité de la pornographie juvénile au Canada et à l'échelle internationale
- Des réseaux criminels sont apparus sur Internet afin d'échanger de la pornographie juvénile et d'apprendre des autres
- Le nombre d'affaires de pornographie juvénile (possession, fabrication et distribution) signalées aux É.-U. a augmenté considérablement – a quadruplé entre 1998 et 2003; selon le MJ des É.-U., un enfant sur cinq (entre 10 et 17 ans) reçoit des sollicitations sexuelles non désirées en ligne

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2004 du SCRC; Le rendement du Canada; Discours du Trône d'octobre 2004; Stratégie nationale de la GRC sur la jeunesse)

Plan stratégique pour la jeunesse



Plans et priorités

- prévenir la criminalité chez les jeunes – s'attaquer aux causes et répondre aux besoins des jeunes, particulièrement de ceux qui sont à risque
- accroître la protection des enfants sur Internet et poursuivre ceux qui utilisent la technologie pour exploiter les enfants
- optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants – en mettant l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences concrètes, la justice réparatrice et la participation communautaire
- solliciter la contribution des communautés, particulièrement des jeunes et des organismes de services aux jeunes; offrir une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la communauté; stratégies de prévention et d'intervention
- miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et de recourir à la justice réparatrice

- donner des avis éclairés en matière de politiques publiques
- prévenir la criminalité chez les jeunes canadiens en offrant aux policiers des cours pertinents et autres possibilités d'apprentissage
- communiquer efficacement – diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières visant les jeunes et sur les avantages de la prévention criminelle par le développement social

Résultat stratégique

Prévenir et faire baisser la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants; apporter une réponse exhaustive, viable et durablement efficace à la victimisation et à la criminalité juvéniles en s'attaquant aux causes sous-jacentes et en tablant sur la capacité communautaire

Résultats intermédiaires

- Meilleur ciblage de l'intervention précoce et des causes profondes de la victimisation et de la criminalité juvéniles

Plans, priorités et analyse des activités de programme

- Plus grande insistance sur la réadaptation et la réinsertion des jeunes contrevenants

Résultats immédiats

- Intervention améliorée, axée sur les renseignements et fondée sur la connaissance afin de régler les problèmes de la jeunesse
- Engagement de la communauté dans une démarche collaboratrice de prévention criminelle et de résolution de problèmes

Activité – AAP

- 3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones (1 849,7 M\$)
- 5 Opérations relatives à la police technique (156 M\$)
- 7 Services nationaux de police (136,6 M\$)

Sous-activités – AAP

- 3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones : Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des modèles pour les services de police; responsable des politiques sur la prévention criminelle et des services aux victimes; questions relatives aux ententes de services de police; recherche et développement; sécurité routière; normes en matière de gestion des incidents critiques et politiques sur les jeunes (6 935 K\$)
- 5.2 Science du comportement : Aider à la sélection d'outils d'enquête fondés sur la science du comportement; gérer et tenir à jour le Registre des délinquants sexuels (1 242 K\$)
- 7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants : Effectuer des enquêtes opérationnelles, coordonner les enquêtes et les renseignements entre les services de police et élaborer des approches normalisées pour les enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (6 186 K\$)

Sous-sous-activités – AAP

- 3.5.2 Programmes communautaires et programmes pour la jeunesse : Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des initiatives en matière de prévention criminelle et

d'assistance aux victimes; contribuer à une compréhension commune de la participation des jeunes à des actes criminels afin de prévenir et de réduire la participation des jeunes à la criminalité et à la victimisation (2 523 K\$)

- 5.2.3 Registre des délinquants sexuels : Élaborer et mettre en œuvre le Registre national des délinquants sexuels (248 K\$)

Principales mesures du rendement

- réduction du nombre de jeunes accusés à l'échelle nationale
- augmentation du nombre de jeunes contrevenants traités hors cours à l'échelle nationale
- nombre d'objectifs liés au cadre de travail du G-8 atteints grâce à la stratégie du CNCEE
- nombre d'enfants canadiens figurant sur des images d'exploitation sexuelle qui sont identifiés et repérés
- pourcentage de détachements à avoir mis en œuvre un plan révisé visant à régler un problème de criminalité ou une question touchant les jeunes, et qui en ont communiqué les principaux résultats
- pourcentage de Canadiens, de clients, de partenaires et d'intervenants qui sont satisfaits du travail accompli par la GRC, en tant que partenaire de premier plan, pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants
- pourcentage de clients contractuels qui considèrent que la GRC est sensible aux questions concernant les jeunes

Principaux partenaires

MJ, SPPCC (dont Cyberaide.ca), programme Rescol d'Industrie Canada, Centre national de prévention du crime (CNPC), Santé Canada, Développement social Canada, MAINC, Patrimoine canadien, Industrie Canada, AEC, organismes provinciaux, communautés, organisations nationales et internationales de service aux enfants et aux jeunes, services d'aide aux victimes, autres services de police, secteur de l'éducation

Points saillants

Afin d'atteindre nos objectifs concernant la jeunesse, nous poursuivons notre démarche globale visant à optimiser les interventions auprès des jeunes contrevenants et des jeunes victimes. À cette fin, nous offrons une formation dans le cadre des ateliers « Pour des collectivités plus sûres » et menons d'autres initiatives en vue de tenir les jeunes à l'écart du système de justice pénale et de miser sur la justice réparatrice, toujours en mettant l'accent sur la prévention criminelle par le développement social.

Nous utilisons notamment comme mesures la réduction du nombre de jeunes accusés et l'augmentation du nombre de jeunes contrevenants traités hors cours. Selon certaines données préliminaires, nos efforts porteraient des fruits. En effet, notre analyse de l'environnement révèle que la criminalité chez les jeunes continue de baisser dans l'ensemble : les tribunaux pour adolescents ont entendu 84 592 affaires en 2002-2003, soit 1 % de moins qu'en 2001-2002 et 20 % de moins qu'en 1991-1992. Par ailleurs, les victimes jouent un rôle accru dans le système de justice et la justice réparatrice est de mieux en mieux acceptée par les intervenants du système de justice pénale et par le public, comme en attestent les centaines d'initiatives lancées depuis quinze ans.

Notre démarche en vue de favoriser la prévention criminelle par le développement social se distingue par des liens solides et durables avec des partenaires communautaires tels que les écoles et autres organismes axés sur la jeunesse. L'intervention précoce est essentielle et encore plus efficace lorsque conjuguée à des programmes communautaires de prévention criminelle. Au Nunavut par exemple, notre engagement à l'égard du bien-être individuel et collectif se manifeste par notre participation au Conseil de prévention du suicide du Nunavut. Le succès remporté par la tournée Dreamcatcher de Tom Jackson témoigne de ce qui peut être accompli lorsque des organismes unissent leurs efforts.

Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants

L'informatique continue de révolutionner la façon dont nous travaillons collectivement. Le coût réduit des systèmes, l'accessibilité, les avancées de la technologie de l'information et la prolifération des réseaux d'information mondiaux ont accru considérablement notre connectivité. Toutefois, la technologie a aussi eu pour effet de rendre les enfants plus vulnérables :

- une très grande proportion d'enfants âgés entre 6 et 16 ans ont accès à Internet;
- un bon nombre d'entre eux ont déjà eu des conversations en ligne avec quelqu'un qu'ils n'avaient rencontré que de cette façon;
- un petit nombre d'enfants ont rencontré en personne, souvent seuls, quelqu'un dont ils avaient fait la connaissance en ligne.

Les plaintes d'exploitation sexuelle ont plus que triplé depuis 2000. Il y a de plus en plus de sites Web qui vendent de la pornographie juvénile et la demande croît à l'échelle mondiale. Même si le crime organisé ne joue pas un rôle prépondérant dans les crimes contre les enfants, de plus en plus de données confirment qu'il y serait mêlé.

Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE), qui relève des Services nationaux de police, a été établi en 2003 afin d'offrir un portail d'information important et une ligne anti-crime à l'appui des organismes d'application de la loi, et de favoriser la recherche, l'éducation et la prévention en matière d'exploitation des enfants.

Plusieurs initiatives sont en cours pour :

- miser sur une vision stratégique intégrée afin d'assurer l'échange rapide d'information et la mise en oeuvre de meilleures pratiques;
- favoriser des liens étroits et intégrer les suggestions des clients et des partenaires à l'élaboration du programme grâce à des communications soutenues (à l'interne et à l'externe);

Plans, priorités et analyse des activités de programme

- assurer une meilleure intégration par la réaffectation physique d'employés détachés de ministères et d'autres organismes afin de renforcer les relations de travail et de relever collectivement les défis liés à l'établissement du Centre.

Par la mise sur pied de ce groupe de travail polyvalent, nous avons déjà accru le soutien à l'égard des buts et objectifs de notre programme, et tous les partenaires se sont engagés à mettre en oeuvre des moyens de mieux protéger les enfants canadiens contre l'exploitation sexuelle en ligne. Une telle démarche concorde avec la stratégie nationale de lutte contre l'exploitation des enfants, qui met l'accent sur l'échange d'information, la collaboration des partenaires et un système de plainte et des outils législatifs améliorés. Les pays membres du G-8 se sont aussi engagés à combattre l'exploitation des enfants en ligne par huit grandes mesures : formation et outils policiers; collecte, diffusion et échange de renseignements et d'information; coopération internationale; prévention et sensibilisation; coopération du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG); identification des victimes; localisation des suspects; législation.

Cyberaide.ca

Pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet et poursuivre en justice ceux qui les victimisent, la collaboration entre les organismes d'application de la loi, l'industrie et les organisations non gouvernementales est indispensable. Au milieu de 2004, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants, Cyberaide.ca et le ministère de la Justice ont rencontré des fournisseurs de services en vue d'accélérer les efforts collectifs de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Cette rencontre a abouti à la formation d'un groupe de travail chargé d'établir et de mettre en oeuvre des stratégies pour lutter contre ce problème. Les fournisseurs de services Internet participent déjà à plusieurs initiatives nationales et internationales; la prochaine étape consistera à évaluer collectivement l'efficacité de ces mesures et à dégager de nouvelles réponses et pratiques exemplaires en vue de mieux protéger les enfants contre ce genre d'exploitation.

Système d'analyse de la pornographie juvénile

Le Système d'analyse de la pornographie juvénile (SAPJ) a été conçu pour permettre des enquêtes plus efficaces et axées sur les renseignements, en favorisant la collaboration et l'échange d'informations entre les services de police. Ce partenariat fructueux réunit les secteurs privé et public : l'industrie privée fournit la technologie, le service de police de Toronto a présenté le produit et souligné les exigences initiales et nous fournissons l'infrastructure permettant d'exploiter le système. Depuis janvier 2005, nous sommes aussi responsables de l'entretien et de l'expansion du système.

Actuellement, on peut accéder au SAPJ par l'entremise du CNCEE, de la Police provinciale de l'Ontario (OPP) et de la Sûreté du Québec; plus de 27 autres services de police devraient y avoir accès dès le début 2005.

Registre national des délinquants sexuels

En collaboration avec les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada met en oeuvre le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) qui fournira rapidement aux policiers des informations fondamentales et à jour sur les délinquants sexuels condamnés, grâce à l'entrée en vigueur, en décembre 2004, de la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*.

Le RNDS jouera un rôle déterminant dans la protection des jeunes en renforçant les enquêtes sur les infractions sexuelles mettant en cause des enfants et des adultes. Il facilitera en outre l'identification rapide des récidivistes. La Base nationale de données sur les délinquants sexuels, nouveau système national d'enregistrement, permettra d'améliorer la protection de la population et les enquêtes sur les infractions sexuelles, en identifiant les suspects connus résidant près du lieu de l'infraction. Desservant plus de 60 000 agents d'application de la loi dans tous les territoires et les provinces, cette base de données dressera instantanément la liste des délinquants sexuels enregistrés et résidants dans les environs, si l'on a des « motifs raisonnables de soupçonner » qu'une infraction sexuelle a été commise.

La Base de données sur les délinquants sexuels permettra aux policiers d'effectuer une recherche à partir d'une adresse complète ou partielle, de

Plans, priorités et analyse des activités de programme

l'infraction commise par le délinquant, ou des deux. Elle contiendra notamment des informations sur l'infraction et l'enregistrement.

Fruit d'une entente conclue à la fin 2003 entre les ministres provinciaux et territoriaux, le RNDS fait partie intégrante de l'engagement continu du gouvernement à modifier le *Code criminel* afin d'assurer la protection et la sécurité des Canadiens.

L'administration du Registre et les coûts qui y sont associés incombent aux provinces, aux territoires et aux services de police locaux. Les dépenses fédérales sont limitées à un capital initial de 2 000 000 \$ pour soutenir l'élaboration de la base de données, ainsi qu'à 400 000 \$ pour les frais d'exploitation annuels.

Nos défis

Données démographiques – Dans tout le pays, la population de jeunes est en hausse et demeure à risque : les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses et la pauvreté, la négligence et le niveau de scolarité des enfants restent des problèmes importants qui rendent cette population encore plus vulnérable. Au Canada, un enfant sur six vit dans la pauvreté. La Nouvelle-Écosse occupe le troisième rang national de la pauvreté chez les enfants : un enfant sur cinq y vit dans la pauvreté.

Les plans d'activité divisionnaires suggèrent en outre une corrélation entre les taux de criminalité et de pauvreté de cette population. En 2004, toutes les provinces sauf Terre-Neuve-et-Labrador enregistraient un recours accru aux banques d'alimentation. En 2002, les enfants de moins de 18 ans représentaient près de 40 % de la clientèle des banques d'alimentation ontariennes (*Bilan-Faim 2004, Association canadienne des banques alimentaires*). La plupart des plans divisionnaires signalent que cette situation expose les jeunes à un plus grand danger et entraîne une hausse du recrutement dans les bandes.

Collectivement, ces informations renforcent la nécessité de se concentrer sur l'intervention précoce, les programmes de déjudiciarisation et d'éducation et la participation communautaire. Nos priorités concernant les jeunes et les Autochtones sont nécessairement subordonnées à toutes ces démarches.

Nouveaux enjeux – L'exploitation des enfants et le trafic de personnes sont pour les organismes d'application de la loi de nouveaux enjeux qui doivent faire l'objet de recherches et d'investissements. Les partenariats seront en outre essentiels pour assurer une démarche collaboratrice et globale.

Recrutement et formation – L'intervention précoce et les partenariats avec la collectivité font partie intégrante de nos principes de police communautaire. Des milieux favorables et des compétences spécialisées sont nécessaires pour s'occuper des divers problèmes sociaux qui touchent nos jeunes.



SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006* de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget supplémentaire : RPP et RMR (2005-2006)* –

- Il respecte les principes de présentation et autres exigences énoncés dans les lignes directrices du Conseil du Trésor;
- Il suit la structure de responsabilisation de la GRC, représentée dans sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR);
- Il dresse un portrait exact des plans et priorités de l'organisation et fournit une base quant aux résultats recherchés avec les ressources et les autorisations accordées à la GRC;
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Conseil du Trésor.

le Commissaire G. Zaccardelli

Date

Renseignements sur l'organisation – Aperçu de la GRC

Notre mission

La GRC est le service de police nationale du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, elle s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités.

- La GRC offre des services aux Canadiens depuis plus de 130 ans.
- Elle compte plus de 23 000 employés regroupant des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique.
- Présence de la GRC : Direction générale, quatre régions, 14 divisions et plus de 750 détachements
- Elle reçoit l'aide de plus de 75 000 bénévoles.
- Elle applique près de 60 lois et ententes fédérales.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités que lui confère l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe comprend :

- prévenir la criminalité, mener des enquêtes sur les infractions et maintenir l'ordre;
- exécuter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- contribuer à la sécurité nationale;
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères;
- offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi.

Notre vision

- être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les diverses collectivités que nous servons
- être responsables et efficaces par le partage du processus décisionnel
- assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- promouvoir la sécurité des collectivités et faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

Notre cadre stratégique

À titre de service de police nationale du Canada, la GRC est chargée d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada. Formulé pour la première fois en 2000, le cadre stratégique de la GRC continue d'orienter nos efforts en vue d'atteindre ce but. Les principaux changements apportés à ce cadre

en 2002-2003 rendent compte du fait que nous sommes dorénavant conscients que les services de police intégrés s'appliquent à l'ensemble de notre cadre stratégique. Étant donné leur portée, nous avons aussi scindé le crime organisé et le terrorisme en deux priorités distinctes afin de mieux y faire face.



Notre structure de prestation de services et d'exécution de programmes

Structure de gestion

La GRC est constituée sous le régime de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. En vertu de cette loi, le Commissaire, sous la direction du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, a pleine autorité sur la GRC et tout ce qui s'y rapporte.

La GRC applique les lois élaborées et adoptées par le Parlement. L'administration de la justice dans les provinces, y compris l'application du *Code criminel*, relève de la compétence des gouvernements provinciaux. La GRC fournit des services de police dans toutes les provinces (sauf au Québec et en Ontario), au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest en vertu d'ententes de services de police, ainsi que dans plus de 200 municipalités suivant des ententes de services de police municipaux distinctes.

Restructuration de la haute direction

En 2004, nous avons modifié la structure de la haute direction pour permettre à l'organisation de mieux atteindre ses objectifs policiers. Ce remaniement répond à la fois aux besoins d'offrir des services essentiels dans tout le pays et de renforcer notre participation à des discussions et à des décisions déterminantes concernant la sécurité des Canadiens. Il souligne en outre l'importance des services essentiels que nous offrons au pays, notamment à la collectivité d'application de la loi, par l'entremise des Services nationaux de police, et en matière de police à contract.

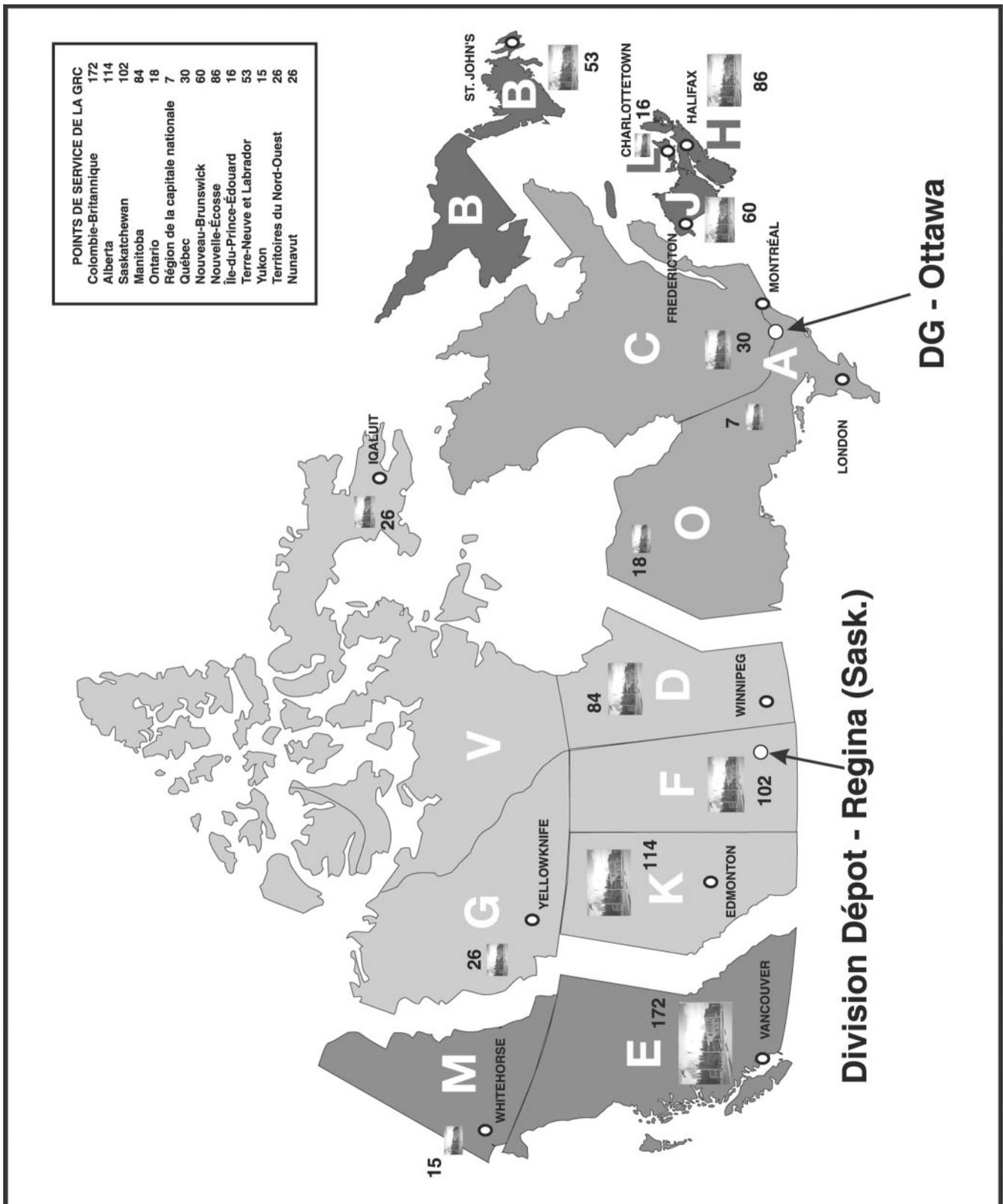
Les éléments principaux de la nouvelle structure de gestion sont les suivants :

- **Sous-commissaires des régions du Pacifique, du Nord-Ouest et de l'Atlantique :** supervisent les opérations dans ces régions;
- **Sous-commissaire aux Services fédéraux :** assure la partie du mandat de la GRC visant l'exécution des lois fédérales [regroupe les Opérations fédérales et internationales (OFI), les Services de police de protection et les opérations des divisions A, C et O];

Renseignements supplémentaires

- ***Sous-commissaire aux Opérations et à l'Intégration*** : moteur de l'intégration horizontale dans tous les domaines, y compris la stratégie, l'amélioration du rendement et les opérations [regroupe la Direction des renseignements criminels (DRC), la Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS), le Soutien aux opérations intégrées (SOI) et les Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)];
- ***Sous-commissaire aux Services nationaux de police*** : œuvre à la prestation de services et à la gestion des relations avec la clientèle interne et issue de la collectivité policière en général [regroupe les Opérations techniques (OT), le Collège canadien de police (CCP), le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), les Services de laboratoire judiciaire (SLJ), les Services d'information et d'identité judiciaire (SIIJ) et le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE)];
- ***Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle*** : continue de veiller à ce que la GRC réponde aux normes gouvernementales en matière d'imputabilité, de gérance, de gestion fondée sur la valeur et les résultats, de transparence et de réceptivité, de gestion du risque, de renouvellement des systèmes de contrôle et de développement durable.

Où nous trouver



Outre quatre régions, la GRC regroupe 14 divisions en plus de la Direction générale à Ottawa et de la Division Dépôt à Regina où se donne la formation. Chaque division, désignée par une lettre, est dirigée par un commandant. Les limites des divisions correspondent à peu près aux frontières provinciales, et les quartiers généraux divisionnaires sont situés dans les capitales provinciales ou territoriales (à l'exception des divisions A, C et E).

Renseignements supplémentaires

Structure de nos activités de programme

Notre architecture des activités de programme (AAP) met en évidence huit activités :

- 1 – Opérations fédérales et internationales,
- 2 – Services de police de protection,
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones,
- 4 – Opérations relatives aux renseignements criminels,
- 5 – Opérations relatives à la police technique,
- 6 – Services de soutien des services de police,
- 7 – Services nationaux de police,
- 8 – Structure organisationnelle.

Opérations fédérales et internationales

Offrent des services de police, d'application de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et à la population canadienne

Services de police de protection

Dirigent la planification, la mise en œuvre, l'administration et le suivi du programme national, qui comprend la protection des dignitaires, la sécurité des événements majeurs et des initiatives spéciales, dont les sommets internationaux dirigés par le premier ministre

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (à l'exception du Québec et de l'Ontario) et trois territoires par l'entremise d'ententes de services de police à frais partagés conclues avec les administrations fédérale, provinciales, territoriales et autochtones

Opérations relatives aux renseignements criminels

Programme national de gestion des informations et des renseignements criminels permettant de dépister et de prévenir les crimes liés à des organisations criminelles, les crimes graves ou les activités criminelles constituant une menace à la sécurité au Canada ou à l'étranger, lorsque ces crimes ont des répercussions sur le Canada

Opérations relatives à la police technique

Fournissent des politiques, des conseils et des services de gestion pour prévoir, rechercher, développer et mettre à la disposition des membres de première ligne et des partenaires l'expertise et les outils techniques nécessaires en vue de prévenir les crimes, mener des enquêtes et appliquer la loi, contrer le terrorisme et travailler dans un environnement sûr et sécuritaire

Services de soutien des services de police

Services fournis à l'appui du rôle de la GRC en tant qu'organisation policière

Services nationaux de police

Concourent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du pays par l'acquisition, l'analyse, la diffusion et l'archivage de données, de connaissances et d'information policières et par la prestation d'applications scientifiques et technologiques propres au domaine policier aux organismes d'application de la loi canadiens reconnus

Structure organisationnelle

Comprend les services administratifs essentiels nécessaires au fonctionnement efficace de l'organisation

Renseignements financiers – Tableaux

Le budget de la Gendarmerie a considérablement été augmenté pour lui permettre de respecter ses engagements croissants, depuis le 11 septembre, à l'égard des Canadiens et de la communauté internationale. Cependant, malgré cette hausse, la situation financière de la GRC demeure serrée et nécessite un suivi constant et rigoureux. Certains programmes ne sont toujours pas suffisamment financés pour fournir le niveau de service requis alors que d'autres n'existent plus faute de fonds. De plus, le budget ne laisse aucune latitude qui permette de faire face aux contraintes imprévues.

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005*	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Opérations fédérales et internationales	538,1	552,0	544,2	545,4
Services de police de protection	101,7	104,0	103,7	103,7
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 780,7	1 849,7	1 836,7	1 836,7
Opérations relatives aux renseignements criminels	62,8	62,5	62,3	62,3
Opérations relatives à la police technique	167,4	156,0	152,6	152,6
Soutien des services de police	68,1	45,0	44,8	44,8
Services nationaux de police	121,3	136,6	136,2	124,1
Subventions et contributions non affectées	60,4	66,3	73,5	80,5
Budget principal des dépenses (brut)	2 900,5	2 972,1	2 953,9	2 950,0
Moins: Revenus disponibles	1 059,4	1 108,8	1 096,1	1 096,1
Total – Budget principal des dépenses	1 841,1	1 863,3	1 857,7	1 853,8
<i>Rajustements :</i>				
Budget supplémentaire des dépenses				
Report du budget de fonctionnement	65,6	0,0	0,0	0,0
Fonds pour les enquêtes et les poursuites relatives à des fraudes sur les marchés financiers (Équipes intégrées de la police des marchés)	14,2	0,0	0,0	0,0
Fonds pour le fonctionnement de la Banque nationale de données génétiques (auteurs de crimes graves)	11,1	0,0	0,0	0,0
Fonds pour la mise en place d'un système de communication mobile et la construction d'un centre de formation au centre de tir Connaught	10,5	4,0	0,0	0,0
Fonds pour la mise en place de mesures pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet	6,1	0,0	0,0	0,0
Fonds pour les enquêtes, la prévention et les poursuites relatives au blanchiment d'argent	4,5	0,0	0,0	0,0
Fonds pour les activités liées aux services de protection à Ottawa	2,2	0,0	0,0	0,0
Initiative liée à la sécurité publique (sécurité maritime, police des frontières, police des aéroports, frontière intelligente, politique sur la sécurité nationale)	2,1	0,0	0,0	0,0
Activités de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre du Plan du Canada sur les changements climatiques	1,0	0,0	0,0	0,0
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle	0,7	0,0	0,0	0,0
Fonds à l'appui des mesures prises par le Canada concernant les personnes impliquées dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres actes répréhensibles (Stratégie en matière de crimes de guerre)	0,6	0,0	0,0	0,0

Renseignements supplémentaires

Évaluation, gestion et assainissement des sites fédéraux contaminés	0,3	0,0	0,0	0,0
Fonds pour la vérification des casiers judiciaires se rapportant aux demandes de réhabilitation	0,2	0,0	0,0	0,0
Fonds supplémentaires pour gérer l'arriéré des demandes de citoyenneté canadienne (Réduction de l'arriéré des demandes de citoyenneté)	0,2	0,0	0,0	0,0
Fonds pour offrir des programmes et des services fédéraux à deux communautés du Labrador, dont des services de santé et des services de police communautaire (Stratégie globale de guérison des Innus du Labrador)	0,2	0,0	0,0	0,0
Rémunération et avantages sociaux pour la GRC	18,3	20,0	20,0	20,0
Initiatives liées à la sécurité publique (Politique nationale de sécurité)	5,7	21,6	23,9	22,2
Ressources additionnelles pour accroître la capacité des organismes d'application de la loi à faire face à l'utilisation criminelle des armes à feu	4,9	8,6	9,2	9,2
Augmentation des fonds visant à indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions	3,8	0,0	0,0	0,0
Fonds à l'appui des activités associées à la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar	2,1	0,0	0,0	0,0
Réinvestissement des revenus tirés de la vente de biens immobiliers	2,2	0,0	0,0	0,0
Fonds visant à fournir à des étudiants l'occasion de travailler avec des membres de la GRC pendant l'été	0,5	0,0	0,0	0,0
Redistribution des fonds résultant de la mise en oeuvre des mesures liées à l'initiative de réaffectation à l'échelle du gouvernement	0,4	0,0	0,0	0,0
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit	-12,4	0,0	0,0	0,0
Ententes sur la police des aéroports – Bâtir une société solidaire Budget de 1999	0,0	3,0	3,0	3,0
Accès légal Budget de 2000	0,0	14,9	14,4	14,5
Déclaration obligatoire des opérations douteuses liées au blanchiment d'argent – Budget de 1999	0,0	0,0	4,9	4,9
Conduite sous l'effet de la drogue	0,0	2,3	2,3	2,3
Police communautaire, contractuelle et autochtone – Capital	0,0	2,4	0,0	0,0
<i>Annonce budgétaire :</i>				
Réduction budgétaire approuvée par le Comité d'examen des dépenses	0,0	-3,7	-3,4	-5,1
<i>Autre :</i>				
CT – Crédit 15	7,1	0,0	0,0	0,0
<i>Total des rajustements</i>	152,1	73,1	74,3	70,9
Total des dépenses prévues	1 993,2	1 936,4	1 932,0	1 924,8
Moins: Revenus non disponibles	83,0	87,3	87,3	87,3
Plus: Coût des services reçus à titre gracieux	125,1	194,0	192,4	192,4
Coût net du programme	2 035,3	2 043,1	2 037,1	2 030,0
Équivalents temps plein	22 935	24 279	24 255	24 223

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.

Tableau 2: Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité (en millions de dollars)

OPÉRATIONS FÉDÉRALES ET INTERNATIONALES	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	468,4	459,7	458,4	459,6
ETP régis par la LGRC	3 203	3 842	3 809	3 809
ETP régis par la LEFP	521	501	501	501

SERVICES DE POLICE DE PROTECTION	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	115,0	83,1	83,1	83,1
ETP régis par la LGRC	447	739	739	739
ETP régis par la LEFP	26	34	34	34

SERVICES DE POLICE COMMUNAUTAIRES, CONTRACTUELS	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	408,8	425,7	420,9	420,9
ETP régis par la LGRC	10 876	11 560	11 560	11 560
ETP régis par la LEFP	1 111	1 266	1 266	1 266

CRIMINAL INTELLIGENCE OPERATIONS	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	53,3	51,7	51,7	51,7
ETP régis par la LGRC	274	275	275	275
ETP régis par la LEFP	67	47	47	47

OPÉRATIONS RELATIVES À LA POLICE TECHNIQUE	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	136,2	133,3	129,9	129,9
ETP régis par la LGRC	923	881	881	881
ETP régis par la LEFP	99	68	68	68

Renseignements supplémentaires

SERVICES DE POLICE DE PROTECTION	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	59,3	34,3	34,3	34,3
ETP régis par la LGRC	258	273	273	273
ETP régis par la LEFP	60	51	51	51

SERVICES NATIONAUX DE POLICE	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	113,5	114,2	114,8	102,8
ETP régis par la LGRC	740	723	732	704
ETP régis par la LEFP	437	302	302	298

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses de programme	637,9	634,2	642,2	647,6
ETP régis par la LGRC	1 750	1 674	1 674	1 674
ETP régis par la LEFP	2 143	2 043	2 043	2 043

Tableau 3 : Activités de programme

2005-2006										
Activité de programme	Budgétaire						Non budgétaire	Budget principal	Rajustements (des dépenses prévues et non du budget principal)	Total des dépenses prévues
	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Brut	Revenus	Net	Prêts, investissements et avances			
Opérations fédérales et internationales	519 114	32 875	0	551 989	-1 922	550 067	0	550 067	11 891	562 444
Services de police de protection	99 397	4 637	0	104 034	-427	103 607	0	103 607	2 245	105 960
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 718 977	130 741	0	1 849 718	-1 101 229	748 489	0	748 489	29 346	779 509
Opérations relatives aux renseignements criminels	59 451	3 026	0	62 477	-214	62 263	0	62 263	782	63 099
Opérations relatives à la police technique	140 816	15 190	0	156 006	-747	155 259	0	155 259	17 826	173 274
Soutien des services de police	42 662	2 298	0	44 960	-214	44 746	0	44 746	935	45 735
Services nationaux de police	127 023	9 221	386	136 630	-4 034	132 596	0	132 596	10 048	142 779
Subventions et contributions non affectées	0	0	66 260	66 260	0	66 260	0	66 260	0	66 260
Total	2 707 440	197 988	66 646	2 972 074	-1 108 787	1 863 287	0	1 863 287	73 073	1 939 060

Renseignements supplémentaires

Tableau 4 : Postes votés et législatifs mentionnés dans le Budget principal

Poste voté ou législatif	Budget principal actuel	Budget principal précédent
65 Dépenses de fonctionnement	1 258 951 000	1 231 710 000
70 Dépenses en capital	197 988 000	196 334 000
75 Subventions et contributions	43 645 880	37 424 880
(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés – membres de la GRC	288 557 430	306 374 047
(S) Contributions aux avantages sociaux des employés	51 144 570	46 256 915
(S) Pensions en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	23 000 000	23 000 000
Total pour la GRC	1 863 286 880	1 841 099 842

Tableau 5 : Coût net pour le ministère

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	1 936,4
Plus: Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	55,0
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	135,9
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,8
	194,0
Moins : Revenus non disponibles	87,3
Coût net du programme pour 2004-2005	2 043,1

Tableau 6 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Application de la loi				
<input type="checkbox"/> Opérations fédérales et internationales	48,1	32,9	31,9	31,9
<input type="checkbox"/> Services de police de protection	6,6	4,6	4,6	4,6
<input type="checkbox"/> Services de police communautaires, contractuels et autochtones	126,2	130,7	122,4	122,4
<input type="checkbox"/> Opérations relatives aux renseignements criminels	2,1	3,0	3,0	3,0
<input type="checkbox"/> Opérations relatives à la police techniques	12,3	15,2	12,3	12,3
<input type="checkbox"/> Soutien des services de police	2,1	2,3	2,3	2,3
<input type="checkbox"/> Services nationaux de police	13,5	9,2	7,9	7,8
Total	210,9	198,0	184,4	184,3

Tableau 7 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Prêts				
Opérations fédérales et internationales				
	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements				
Structure organisationnelle				
Total des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des remboursements	0,0	0,0	0,0	0,0

Renseignements supplémentaires

Tableau 8 : Sources des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
<input type="checkbox"/> Services				
Opérations fédérales et internationales	2,0	1,9	0,6	0,6
Services de police de protection	40,4	0,4	0,1	0,1
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 067,2	1 101,2	1 091,3	1 091,3
Opérations relatives aux renseignements criminels	0,2	0,2	0,1	0,1
Opérations relatives à la police techniques	0,8	0,7	0,2	0,2
Soutien des services de police	0,2	0,2	0,1	0,1
Services nationaux de police	4,1	4,0	3,7	3,7
	1 115,0	1 108,8	1 096,1	1 096,1
<input type="checkbox"/> Frais de service				
Opérations fédérales et internationales	2,0	1,9	0,6	0,6
Services de police de protection	0,4	0,4	0,1	0,1
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	7,0	6,6	2,1	2,1
Opérations relatives aux renseignements criminels	0,2	0,2	0,1	0,1
Opérations relatives à la police techniques	0,8	0,7	0,2	0,2
Soutien des services de police	0,2	0,2	0,1	0,1
Services nationaux de police	4,1	4,0	3,7	3,7
	14,7	14,2	7,0	7,0
Total des recettes disponibles	1 129,7	1 123,0	1 103,1	1 103,1

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
<input type="checkbox"/> Privilèges, licences et permis	8,9	7,6	7,6	7,6
<input type="checkbox"/> Remboursement de dépenses d'années antérieures	3,6	6,1	6,1	6,1
<input type="checkbox"/> Rendement des investissements	0,0	0,1	0,1	0,1
<input type="checkbox"/> Divers	63,7	65,7	65,7	65,7
<input type="checkbox"/> Produits de ventes	2,3	2,0	2,0	2,0
<input type="checkbox"/> Produits de l'aliénation de biens	4,5	5,8	5,8	5,8
Total des recettes non disponibles	83,0	87,3	87,3	87,3
Total des recettes disponibles et non disponibles	1 212,7	1 210,3	1 190,4	1 190,4

Tableau 9 : Besoin en ressources par direction et secteur

(en millions de dollars)	2005-2006							
	Opérations fédérales et internationales	Services de police de protection	Services de police communautaires, contractuels et autochtones	Opérations relatives aux renseignements criminels	Opérations relatives à la police technique	Soutien des services policiers	Services nationaux de police	Total des dépenses prévues
Région de l'Atlantique	48,1	2,3	85,1	2,7	9,9	0,7	2,9	151,7
Région du Centre	229,7	18,2	40,8	22,1	38,1	1,3	3,3	353,4
Région du Nord-Ouest	63,3	3,7	164,8	10,7	16,8	1,6	3,7	264,6
Région du Pacifique	77,3	6,2	106,9	8,4	22,4	0,9	2,9	224,9
Direction générale	141,1	75,5	375,4	19,0	86,2	49,1	128,8	875,1
Total	559,4	105,9	772,9	62,8	173,5	53,6	141,6	1 869,7

(Ces chiffres n'incluent pas 66,3 millions en subventions et contributions non affectées.)

Tableau 10. Frais d'utilisation

La GRC recouvre une partie de ses coûts de fonctionnement par l'imposition de frais d'utilisation directs au public.

Tous les frais sont dûment contrôlés et imposés pour des activités ou services en particulier qui profitent à l'utilisateur seulement. Par exemple, la vérification des empreintes digitales et des dossiers judiciaires à des fins civiles (enquêtes de sécurité, embauche, etc.) et accès au Système de récupération de renseignements judiciaires ou SRRJ (qui sera remplacé par le Système d'incidents et de rapports de police). Les activités du SRRJ et les reçus du Collège sont portés à notre crédit pour dépenses de fonctionnement; les produits d'autres activités sont versés dans le Trésor. Bien que le Collège canadien de police exige des frais pour les services qu'il fournit, ces frais ne sont pas définis comme étant des frais d'utilisation au sens de la *Loi sur les frais d'utilisation*.

De plus, nous partageons les coûts de fonctionnement pour plusieurs activités, notamment les cours de formation, les opérations policières conjuguées et les infrastructures, et ce, en vertu de protocoles d'accord ou de contrats. Il importe de souligner que ce partage des coûts se fait non pas avec le grand public, mais plutôt avec des corporations, des municipalités et des provinces qui ne font pas partie des ententes de police contractuelle.

Nous sommes à revoir les processus administratifs de recouvrement pour ces activités. À cette fin, les Services juridiques examinent l'applicabilité de la *Loi sur les frais d'utilisation*.

Tableau 11. Principales initiatives réglementaires

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp>.

Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets d'immobilisations

Projet de renouvellement du CIPC

Le 23 mars 1999, le Cabinet a approuvé le développement du Réseau canadien d'information sur la sécurité publique (RCISP), composante fondamentale du Cadre d'amélioration de la sécurité publique au Canada mis de l'avant par le gouvernement fédéral. La solution globale du RCISP prévoit la modernisation et l'intégration des éléments de l'infrastructure de la justice pénale, y compris le Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Le CIPC est un service national qui appuie la sécurité publique en assurant l'échange de renseignements entre partenaires et organismes d'application de la loi au pays et à l'échelle internationale. Le Projet de renouvellement du CIPC vise à moderniser ce système, qui repose sur une technologie vieille de 30 ans.

Renseignements supplémentaires

Identification En Temps Réel (ITR)

Le Projet d'identification en temps réel (ITR) vise à reconfigurer les systèmes et les processus utilisés pour l'identification dactyloscopique, les vérifications à des fins civiles et la tenue des casiers judiciaires. L'ITR transformera le système actuel fondé sur le papier en un système électronique qui permettra d'identifier en « temps réel » des empreintes digitales envoyées par voie électronique.

Le financement du Projet ITR a été annoncé le 20 avril 2004 dans le cadre de la Politique de sécurité nationale.

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, veuillez consulter le site <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp>.

Tableau 13 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (subventions, contributions et autres paiements de transfert)

Nous continuons à travailler avec le Conseil du Trésor au renouvellement des subventions et des contributions. À cette fin, nous participons notamment à un groupe de discussion constitué par le Secrétariat pour élaborer une nouvelle politique gouvernementale exhaustive sur les paiements de transfert.

Pour l'examen des modalités des paiements de transfert, nous nous concentrerons d'abord sur le paiement des prestations d'invalidité (*conformément à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*) aux membres actifs et à la retraite qui ont subi des blessures dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que sur les prestations versées aux survivants des membres tués dans l'exercice de leurs fonctions (*conformément à la Loi sur la GRC*).

L'adoption d'une nouvelle politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert est essentielle à notre capacité de respecter notre engagement envers les survivants des membres décédés, des membres invalides et des anciens membres. Les contributions aux personnes de l'extérieur de la GRC et au Collège canadien de police sont versées en vertu d'une autorisation précise du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor accorde une subvention pour le paiement des déplacements (aller et retour) des membres de services de police canadiens qui suivent des cours au Collège canadien de police. Cette subvention est administrée par la GRC et déléguée au Collège pour le paiement aux services de police, d'après les demandes documentées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp>

Tableau 14 : Initiatives horizontales

Les initiatives horizontales sont des activités pour lesquelles des partenaires, de deux organisations ou plus, ont reçu un financement de programme et ont convenu officiellement (mémoires au Cabinet, présentations au Conseil du Trésor, ententes fédérales-provinciales) de collaborer à la réalisation de résultats conjoints. L'importance croissante accordée depuis quelques années aux initiatives horizontales et à leurs résultats fait écho à la volonté de plus en plus marquée des Canadiens et des parlementaires de mieux comprendre la contribution collective des ministères et organismes à l'atteinte de résultats.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp>.



PARTIE IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

❑ Projets de grande envergure

• **Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC)**

Soutenu par un financement de 115 M\$ (Budget 2001), le Renouvellement du CIPC vise à assurer la viabilité à long terme du système du CIPC, un système informatisé intégré qui contient des renseignements tactiques sur les crimes et les criminels. Au nombre des travaux effectués, il y a eu la stabilisation et la protection de l'infrastructure technologique du système, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle fonctionnalité de communication, comportant notamment des services de messagerie et de répertoire améliorés.

Le reste des travaux du projet est actuellement transféré du Renouvellement du CIPC au Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI) et au CIPC, qui prendront la relève à compter du 1er avril 2005.

• **Système d'incidents et de rapports de police (SIRP)**

Le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) remplacera le système de gestion des incidents et des dossiers de la GRC devenu désuet. Comme il permet à la fois de stocker et de consulter de l'information complète sur les incidents, le SIRP facilitera la documentation, la gestion, la consultation et l'échange d'information sur les dossiers de cas. Grâce à sa capacité de s'adapter aux nouvelles technologies, il permettra également de suivre l'évolution des besoins des services de police.

Le SIRP (version 1.0) a été mis en oeuvre dans plusieurs de nos divisions en 2004. La mise en oeuvre se poursuit; toutes les divisions ont en fait une priorité et ont fourni du soutien aux nouveaux utilisateurs afin que le tout se fasse le plus efficacement et le plus facilement possible. La mise en oeuvre devrait être terminée le 31 mars 2006.

Le SIRP est un élément important de l'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJJ), qui vise à améliorer l'échange de l'information et

l'intégration des systèmes entre les partenaires de la justice pénale. Le SIRP est également un élément important du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP), un réseau national de partenaires dont l'établissement permettra d'améliorer l'information électronique au sein du système de justice pénale et du milieu de l'application de la loi.

Le Conseil du Trésor a approuvé 68 M\$ pour le SIRP, qui a également bénéficié d'une partie des fonds consentis au chapitre de la SPAT pour la gestion des incidents.

• **Index national de justice pénale (INJP)**

La GRC a été choisie pour élaborer la technologie nécessaire à l'INJP et pour diriger le projet. On continue à mettre au point le Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III), qui constitue la solution technique qui permettra de réaliser les objectifs fixés initialement pour l'INJP. En effet, le N-III permettra l'échange d'information, l'intégration des enquêtes et l'interopérabilité des systèmes des services de police. De plus, un protocole de communications normalisées soutiendra les organismes partenaires pour l'échange d'information en temps réel.

Le premier volet, l'Outil de recherche intégré (ORI), est terminé et actuellement installé à titre d'essai pour un petit groupe d'utilisateurs. Cet outil permettra de chercher et de consulter des données contenues dans le SRRJ, le SIRP et le système du CIPC.

Les approbations nécessaires ont été obtenues et les dates d'échéance ont été devancées; le programme devrait être prêt en 2005.

Conformément aux politiques du Conseil du Trésor, les coûts de projet doivent faire l'objet de rapports, ce qui comprend toutes les ressources affectées à la conception, à l'élaboration et à l'acquisition du logiciel, toutes les étapes de mise en oeuvre (documentation, formation, mise à l'essai et installation), ainsi que les coûts d'acquisition du matériel de technologie de l'information.

Autres sujets d'intérêt

Les coûts de projet de l'INJP ont fait l'objet d'une vérification pour la période allant du 1er avril 1999 au 31 mars 2003. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.rcmp-grc.gc.ca/corpmann/cj_e.htm

• Identification en temps réel (ITR)

Le projet d'identification en temps réel vise à moderniser le système des empreintes digitales et des casiers judiciaires de la GRC. Les fonds nécessaires ayant été octroyés, le projet ITR progresse comme prévu.

L'ITR offrira une technologie moderne et basée sur des normes, permettant ainsi de réduire le délai de traitement des demandes d'identification et de mise à jour des casiers judiciaires grâce à la transmission électronique et uniforme des empreintes digitales et des données relatives aux casiers judiciaires. L'ITR permettra également l'établissement d'une interface avec d'autres systèmes, comme l'Integrated Automated Fingerprint Identification System (IAFIS) du FBI et le système d'Interpol, afin d'assurer l'échange uniforme et intégré d'information avec nos partenaires à l'étranger.

▣ Secteurs organisationnels

Gestion générale et Contrôle (GG&C)

Parmi les nombreuses initiatives entreprises à l'appui de notre transition à l'architecture d'activités de programmes (AAP), citons :

- en consultation avec les centres de décision et les régions, élaboration pour 2005-2006 d'un cadre de gestion des ressources officiel et global qui indiquera clairement les responsabilités de programmes dans le cadre de l'AAP pour ce qui est de la gestion et des prévisions budgétaires et qui décrira les méthodes administratives et les règles associées à ces activités;
- affectation de personnel des services financiers à chaque activité de programme, avec partage des bureaux dans certains cas, afin de consolider le savoir-faire financier et le soutien aux opérations et d'améliorer la qualité de l'information financière utilisée pour les analyses de risques et la prise de décisions;
- configuration et transposition de la structure AAP à notre système de gestion financière;

- élaboration et mise en oeuvre d'outils d'analyse financière et de modèles de coûts améliorés pour toutes les activités et sous-activités de programme afin que les analyses soient justes et complètes;
- normalisation continue des rapports financiers et des modules de prévision afin de consolider la qualité et la fiabilité des résultats des prévisions des dépenses pour de meilleures prises de décision.

La GRC a été la première à élaborer un outil électronique pour la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) pour 2005-2006. L'information sur les activités de programme a été consignée dans les délais et réconciliée selon les changements approuvés qui ont été apportés aux niveaux de référence. Nous avons l'intention de continuer à participer à tout autre processus de gestion novateur.

D'autres initiatives ont également été entreprises afin de réduire le nombre de systèmes de gestion des biens et de les intégrer en un seul système. Par exemple, la mise en oeuvre du SAP (système TEAM) comporte plusieurs modules qui intègrent l'information sur les finances, le matériel, les biens et les biens immobiliers. Nous pourrions également regrouper l'information financière et non financière grâce à plusieurs interfaces entre notre système de gestion des RH (PeopleSoft) et le système TEAM. L'information sur les centres de coût est en voie d'être normalisée à l'échelle de l'organisation, ce qui permettra d'extraire de l'information financière et non financière de manière cohérente et, partant, de prendre des décisions plus stratégiques.

Nous avons installé le module Biens immobiliers du SAP dans notre système TEAM; l'information sur les biens immobiliers peut donc être intégrée à tous nos autres renseignements sur les finances et le matériel. Comme la GRC est le premier organisme de l'initiative gouvernementale de partage de systèmes à utiliser ce module, elle établit ainsi la norme en matière d'échange d'information avec tous les autres ministères qui ont le système SAP en intégrant l'information sur les biens immobiliers à l'information importante de nature comptable et financière.

Nous continuons la mise en oeuvre de notre stratégie de développement durable, *Collectivités +2003*, en mettant l'accent sur trois aspects en particulier, soit le développement durable des collectivités, l'intendance des ressources et la responsabilité organisationnelle. Cette stratégie nous permettra de

faire connaître aux parties intéressées les progrès faits en matière de développement durable en soulignant les effets positifs des programmes et des opérations sur la qualité de vie au Canada et à l'étranger. Le programme de gestion environnementale progresse bien avec l'élaboration de diverses initiatives ayant trait notamment au changement climatique, à la conservation de l'eau et à la gestion des eaux usées, à la gestion intégrée des parasites, ainsi qu'à la gestion des sites contaminés et des réservoirs de stockage.

Planification et politiques stratégiques

Pour l'établissement de l'orientation stratégique et des priorités politiques de l'organisation, la GRC tient compte des priorités du gouvernement et du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile ainsi que de celles de la communauté de la sécurité et du renseignement. C'est dire qu'elle tient compte des priorités communes que sont la gestion des mesures d'urgence, la sécurité nationale, la sécurité des collectivités et les relations entre le Canada et les États-Unis, ainsi que de la manière la plus efficace de travailler avec les partenaires pour donner suite aux plans et aux priorités.

Dans sa démarche de devenir une organisation guidée par une vision stratégique, la GRC a pris conscience de l'importance de contribuer de manière significative et efficace au processus de politique gouvernementale afin de pouvoir anticiper les défis et d'intervenir de façon stratégique et utile plutôt que de manière réactive.

Nous avons commencé à examiner notre fonction de recherche en matière de politiques stratégiques afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources (humaines et financières), ainsi que de concevoir et mettre en oeuvre un programme de recherche stratégique à l'appui de la vision et des priorités de la GRC et de ses partenaires. Pour ce faire, nous avons entrepris plusieurs autres initiatives :

- adoption d'une gestion décentralisée des politiques par laquelle le leadership est axé sur les programmes clés;
- nécessité d'élaborer une stratégie de recrutement et de rétention pour le personnel affecté aux politiques, ainsi que des outils et des processus pour soutenir la promotion d'une culture politique à la GRC;

- offre de cours de formation poussée, par exemple le cours Leading Policy à l'École de la fonction publique du Canada – à ce jour, plus de 70 cadres supérieurs ont amélioré leurs compétences en politique gouvernementale;
- élaboration d'un programme pilote de développement du leadership pour les membres des régions – la Région de l'Atlantique a été la première à en bénéficier à la fin de 2004.

La gestion de l'information et la technologie de l'information

Plusieurs facteurs importants continuent d'influer sur la collectivité de GI/TI :

- les dépenses en technologie – nombre de programmes de GI/TI sont intéressants, mais les fonds sont limités;
- le remplacement – étant donné les dépenses en technologie, il est essentiel de garder les systèmes et le matériel fonctionnels aussi longtemps que possible;
- la recherche et le développement – l'évolution rapide de la technologie complique le travail des organismes d'application de la loi qui doivent rester à jour;
- la police internationale – il faut établir des partenariats et des liens, et donc conjuguer la compatibilité et l'interopérabilité avec la protection des renseignements personnels.

Pour progresser sur la voie de la répression criminelle intégrée axée sur les renseignements, la GRC a besoin de systèmes et de technologie de l'information qui facilitent la cueillette et la gestion de l'information, la création de renseignements et les échanges coordonnés et coopératifs avec ses partenaires. Les outils opérationnels intégrés, comme le SIRP et l'ORI auquel nous collaborons, relient les bases de données, de manière à ce que l'information qui y est versée puisse être consultée à partir de plusieurs systèmes.

Membre influent de la collectivité judiciaire fédérale, la GRC a le devoir de veiller à ce que les systèmes de GI/TI actuels et futurs soient compatibles les uns avec les autres, qu'ils soient uniformes et qu'ils s'intègrent bien au système global de soutien de l'appareil de justice pénale. Nous souhaitons

Autres sujets d'intérêt

optimiser l'utilisation de systèmes compatibles par la collectivité canadienne d'application de la loi pour que l'information et les renseignements soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin, au moment opportun.

La mise en commun des investissements en GI/TI profite à tous les partenaires qui y contribuent :

- information et renseignements intégrés;
- interopérabilité et compatibilité avec les systèmes actuels et futurs, uniformité dans la terminologie et la présentation;
- gestion efficace et responsable des ressources;
- meilleur soutien à l'appareil de justice pénale pour coordonner les efforts soutenus en matière de sécurité publique.

Nous avons normalisé une méthodologie, applicable à tous les projets de GI/TI, qui oblige toutes les équipes de projets à tenir compte des principes de protection des renseignements personnels, des lois, des politiques et des risques dès la phase initiale. Tout nouveau programme, service ou solution commerciale de GI/TI et toute amélioration à ceux existants, dans la mesure où ils présentent des enjeux pour la protection des renseignements personnels, doivent être précédés d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) régulièrement mise à jour. Toutes les EFVP sont examinées aussi par la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, qui veille au respect des obligations fédérales et à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Nous avons aussi lancé un projet de Renseignements organisationnels pour convertir en information utilisable les données conservées dans nos systèmes organisationnels. L'infrastructure technique est en place; nous avons fait l'acquisition d'un outil Web d'exploitation des données pour permettre l'accès, l'intégration et la production de rapports à partir des données versées à nos systèmes de rapports organisationnels; nous élaborons maintenant une stratégie pour étendre l'utilisation de cet outil d'exploitation des données.

La GRC poursuit sa collaboration à l'initiative du Gouvernement en direct (GED). Elle participe activement au Portail de la Sécurité publique où elle affiche clairement son numéro d'information sur la sécurité nationale, au soutien de la lutte internationale contre le terrorisme. Nous contribuons aussi de l'information au portail dans le but d'aider les Canadiens à vivre en toute sécurité.

Nous nous engageons à privilégier Internet pour mettre à la disposition des Canadiens un service ou un programme qui peut être offert électroniquement. Nous avons ajouté à notre site Web des formules fréquemment demandées par le public, notamment le Consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires. Nous continuerons de suivre et d'analyser les besoins et les attentes des clients afin d'étendre nos activités au GED et d'enrichir le menu des renseignements et services que nous offrons en direct.

Les ressources humaines

Plusieurs facteurs continuent d'influer nos plans et nos priorités en matière de ressources humaines :

Démographie –

- une cohorte jeune qui croît rapidement (y compris chez les Autochtones) et une population âgée sans précédent;
- un déclin dans les taux de natalité et de mortalité : d'autres facteurs ont une incidence capitale sur la croissance de la population, et l'immigration y compte pour plus de la moitié; les immigrants constituent jusqu'à 70 % de la croissance de la main-d'oeuvre, et ce pourcentage pourrait encore augmenter;
- des départs à la retraite massifs : certains métiers et professions pourraient manquer de main-d'oeuvre à mesure que vieillissent les travailleurs; on compte moins de une recrue âgée entre 25 et 34 ans pour chaque travailleur de plus de 55 ans;
- la migration internationale des travailleurs hautement spécialisés; le départ massif de scientifiques et de chercheurs des pays moins développés vers les pays industrialisés.

Incidences sur les RH :

- besoin croissant de divers ensembles de compétences et d'habiletés;
- population jeune et population âgée : besoin accru de prévention du crime et d'intervention rapide – validation de la priorité jeunesse – les gens âgés ont sans doute des attentes supérieures en matière de services et de visibilité policière (police communautaire) – besoin accru d'impliquer les partenaires communautaires dans les solutions;

- impact multi-dimensionnel en mutation sur la société canadienne, notamment au regard de la conception et de la prestation de services de police et de sécurité publique – validation du besoin d'accorder plus d'importance à la dimension culturelle dans les services et le recrutement;
- retraites – la Division Dépôt travaille à plein régime – selon toute vraisemblance, il manquera de cadets pour remplacer les membres qui prendront leur retraite au cours des prochaines années;
- la situation dans certaines divisions ne manque pas d'intérêt : par exemple, à la Division F, plus de 60 % des membres opérationnels ont moins de quatre années de service et plus de 24 % en ont plus de 20; « L'enthousiasme ne manque pas, et nos jeunes membres ne demandent pas mieux que de s'adapter, mais on ne peut qu'observer un manque d'expérience policière qu'il faut pallier en augmentant le financement consacré à la formation et aux initiatives de mentorat. »
- le besoin de formation avancée et spécialisée en gestion policière et en application de la loi va croître à mesure que les membres les plus âgés de la GRC et d'autres services de police vont prendre leur retraite;
- on ne peut plus compter sur des carrières entières consacrées au service policier ou à la fonction publique.

Attentes en matière de service –

- la demande excède la capacité – dans plusieurs provinces contractuelles, on s'inquiète de ce que le niveau de service policier offert n'a pas été rehaussé et qu'il ne répond pas au besoin;
- les ressources policières sont pressées au maximum – pour plusieurs raisons, notamment la charge de travail, les nouvelles lois et politiques gouvernementales, les décisions des tribunaux et les audiences publiques, la technologie, la santé et la sécurité au travail, les attentes de la société;
- les enquêtes policières sont de plus en plus complexes et nécessitent beaucoup de travail et d'argent – il y a moins de temps à consacrer au service de police de première ligne;
- l'émergence de nouveaux secteurs (p. ex. les diamants);
- les nouvelles formes de criminalité (p. ex. le trafic de personnes et les crimes technologiques);

Incidences sur les RH :

- la complexité croissante du travail policier fait grimper les coûts de la formation, des enquêtes et de la communication;
- on dispose de plus de renseignements de meilleure qualité, mais il faut aussi investir dans le travail d'équipe;
- l'émergence de secteurs internationaux, comme l'exploitation de mines d'or et de diamants, offre des occasions d'infiltration au crime organisé;
- si des voies commerciales s'ouvrent à l'expédition par le nord et par le nord-ouest, il faudra tenir compte d'enjeux de police internationale et de souveraineté qui se traduiront par une présence accrue de la police fédérale;
- autres enjeux – de santé, de société et de technologie – ensembles de compétences spécialisées, formation, etc.

Le Programme des ressources humaines de la GRC est en voie de restructuration pour assurer un soutien efficace aux opérations. Plusieurs initiatives sont en cours ou sont prévues, notamment celles-ci :

- réviser toutes les normes de formation ainsi que le Programme des cadets de Regina;
- poursuivre les travaux du groupe d'étude du renouvellement des services de santé, qui examine la prestation de services de santé aux membres réguliers;
- élaborer un outil de mesure de l'imputabilité – pour responsabiliser les gestionnaires et gérer le rendement des programmes;
- mettre sur pied des groupes de travail qui se pencheront sur notre processus de recrutement et qui élaboreront une stratégie applicable aux effectifs;
- élaborer un cadre de planification des ressources humaines pour les équipes de GI/TI – pour mettre au jour les enjeux et les stratégies à court et à long termes au niveau des ressources humaines afin de combler des écarts connus dans plusieurs secteurs clés des RH; l'analyse de l'environnement étant maintenant terminée, l'analyse des données est en cours;

Autres sujets d'intérêt

- élaborer un plan annuel d'apprentissage organisationnel, afin de mieux coordonner, planifier et gérer les investissements en apprentissage en tenant compte des priorités opérationnelles;
- réviser la politique d'apprentissage organisationnel pour mieux capitaliser sur les occasions d'apprentissage individuel et satisfaire les besoins organisationnels.

La Boîte à outils de l'enquêteur –

Sans équivalent dans la collectivité d'application de la loi, la Boîte à outils de l'enquêteur, outil de gestion des connaissances, a été élaboré pour le personnel opérationnel. Se présentant sous la forme d'un coffre à outils, l'application s'ouvre sur un plateau rempli d'outils d'enquête classés suivant les étapes clés qui jalonnent une enquête criminelle. Le policier a ainsi accès rapidement à des outils de travail et d'apprentissage pour l'aider dans son travail quotidien. Chaque domaine offre un accès rapide à des outils de travail, à des listes de vérification, à des politiques, à la jurisprudence, à des références et à diverses ressources de cyberapprentissage et de cybertravail.

Nous concevons déjà une autre boîte à outils, sur la planification et la gestion du rendement, afin de soutenir la mise en oeuvre de la gestion du rendement dans les détachements. Nous regrouperons aussi bientôt dans une telle boîte à outils les lignes directrices de l'organisation, afin d'aider les membres et les employés des unités divisionnaires à suivre un protocole uniforme et normalisé qui reflète nos valeurs et notre code de déontologie. Une politique sur les conflits d'intérêts relativement à un emploi secondaire et à la déclaration des actifs pour nos membres est en cours de rédaction et devrait être prête au début de 2005; les stratégies de communication et de formation sont aussi en cours d'élaboration.

Une nouvelle politique sur le harcèlement entrera en vigueur en 2005. Nous travaillons à la conception d'un système qui assurera le suivi automatique des plaintes de harcèlement, afin de mieux pouvoir faire les analyses des tendances et cerner les secteurs problématiques.

Nous nous efforçons aussi de remplir nos obligations au regard de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Nous avons procédé à un recensement sur l'équité en matière d'emploi, auquel nous avons eu un excellent taux de réponse de plus de 80 %. Après une analyse

des effectifs, nous préparons maintenant la prochaine étape du projet, l'Examen des systèmes d'emploi, qui nous mènera à la dernière étape, soit l'élaboration d'un plan d'équité en matière d'emploi. L'étape de l'Examen requiert une évaluation approfondie de tous les systèmes, politiques et pratiques d'emploi actuels, formels et informels. Cette initiative entraînera d'autres mesures à mettre en application pour nous assurer des effectifs représentatifs.

□ Notre méthodologie

La planification stratégique et la gestion du rendement à la GRC

Le tableau de bord prospectif

La GRC a adopté le tableau de bord prospectif comme outil pour favoriser une planification des activités axée sur la stratégie et la gestion du rendement. Mis au point par David P. Norton (Ph. D.) et Robert S. Kaplan (Ph. D.) il y a plus de 10 ans, le TBP a depuis été utilisé avec succès par plus de la moitié des entreprises de la liste Fortune 500, ainsi que par plusieurs organismes au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Certaines personnes désignent le TBP par un autre nom, mais peu importe comment on l'appelle, il donne toujours le même résultat : il aide les organismes à fixer des priorités et à tenir le cap. Comme le TBP est compatible avec plusieurs autres processus de gestion du rendement, il a de nombreux points en commun avec d'autres plans et priorités clés du gouvernement, notamment « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes », la fonction moderne de contrôleur et l'Initiative d'amélioration des services.

Un régime de gestion du rendement guide essentiellement les organismes dans le ciblage des activités en fonction d'objectifs précis, notamment en ce qui a trait au personnel, aux données et à l'environnement, aidant les équipes de gestion à déterminer les facteurs qui favoriseront le succès ou l'atteinte des objectifs. Un tel régime offre aussi plusieurs autres avantages : responsabilisation et harmonisation gestionnelles relativement à l'atteinte des objectifs de rendement; communication des priorités stratégiques à l'échelle organisationnelle; clarté et transparence de l'attribution des ressources; déclaration systématique des résultats. Une fois les activités et les objectifs harmonisés, les ressources sont utilisées de façon optimale.

Le but stratégique que nous visons est la sécurité des foyers et des collectivités, ce qui est conforme aux objectifs généraux en matière de sécurité publique. Dans le cadre de nos rapports sur le rendement, nous avons présenté des cartes de stratégie et des tableaux de bord afin d'illustrer l'orientation à prendre pour obtenir ce résultat. Cependant, l'établissement de telles cartes n'est qu'un élément du processus global que nous avons entrepris et qui consiste à définir les points suivants :

- notre mission (notre raison d'être);
- nos valeurs (ce à quoi nous croyons);
- notre vision (ce que nous voulons être);
- notre stratégie (notre plan d'action);
- nos méthodes de gestion (les mesures que nous devons prendre);
- notre priorité (ce vers quoi nous devons diriger nos efforts).

Pour de plus amples renseignements sur le TBP, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.bscol.com. Pour en savoir davantage sur la gestion du rendement à la GRC, veuillez consulter notre site Web www.rcmp-grc.gc.ca.

La planification stratégique à la GRC

La GRC suit un cycle qui favorise une approche intégrée de la planification et qui tient compte des activités stratégiques. Elle souhaite ainsi faciliter la prise de décisions éclairées. La planification stratégique, processus continu, profite de notre participation collective à plusieurs groupes de travail, structures et comités de gouvernance où s'articulent les enjeux nationaux des politiques publiques et qui facilitent les discussions afin de dégager des plans et des priorités communs.

Notre cycle de planification est ponctué de trois examens principaux :

- **fin du printemps** (premier examen) :
 - ▶ bilan des tendances et des enjeux révélés par l'analyse de l'environnement et par les opérations;
 - ▶ bilan des tendances nationales et internationales qui pourraient avoir une incidence sur les opérations;
 - ▶ bilan des données tirées des sondages annuels, conçus pour mesurer les perceptions

et les niveaux de satisfaction des citoyens, des services de police partenaires, des clients, des intéressés et des employés à l'égard de nos plans, priorités, programmes et services.

Cet examen produit soit une confirmation, soit un rajustement de nos priorités afin qu'elles reflètent mieux les besoins des Canadiens dans un horizon de trois à cinq ans. Au terme de cet examen, deux documents sont diffusés. D'abord l'Énoncé directionnel du Commissaire permet à tous les niveaux de la GRC de mieux orienter leurs responsabilités respectives à l'égard des Canadiens et de réfléchir aux plans qui nous permettraient de fournir nos services. Vient ensuite l'Aperçu stratégique du sous-commissaire à la Police opérationnelle qui est transmis aux secteurs d'activité et de services pour les aider à déterminer ce qu'ils exigeront des fournisseurs de services au premier niveau. Parallèlement, les régions et les divisions transmettent des documents prospectifs à leurs clients, partenaires et parties intéressées.

- **automne** (deuxième examen) :
 - ▶ vérification semestrielle des progrès accomplis au regard des priorités stratégiques, des engagements et des objectifs;
 - ▶ rajustements au besoin pour garantir des résultats et en donner pour leur argent aux Canadiens;
 - ▶ détermination des orientations et des activités prioritaires des secteurs d'activité pour le prochain exercice financier;
 - ▶ début du processus de planification aux Opérations.

Au terme de ce deuxième examen, les services administratifs établissent leurs plans d'activité – le décalage permet d'arrimer les plans administratifs aux priorités et aux besoins des Opérations.

- **fin de l'hiver** (troisième examen) :
 - ▶ révision des plans des secteurs d'activité et des secteurs administratifs pour vérifier qu'ils soutiennent bien les priorités opérationnelles;
 - ▶ détermination des besoins financiers pour soutenir les objectifs stratégiques.

Bien que chacun de ces trois examens ait sa raison d'être propre, ils offrent tous l'occasion d'un regard rétrospectif et d'un regard prospectif, ce qui nous permet de voir si nous sommes dans la bonne voie ou

Autres sujets d'intérêt

si des ajustements sont nécessaires. Pour soutenir les besoins plus pressants de la prise de décisions éclairées, un cycle bimestriel de rapports sur le rendement a été mis en place qui permet de suivre l'évolution des initiatives en cours et des résultats désirés.

Comme nous l'avons souligné dans notre Rapport ministériel sur le rendement, dans le but de moderniser nos pratiques opérationnelles et de mieux rendre compte de notre planification et de notre rendement, nous avons mis en oeuvre plusieurs initiatives. En voici quelques-unes :

- la détermination des mesures obligatoires et des mesures essentielles qui nous permettront de réaliser nos priorités stratégiques;
- la production du gabarit d'un plan d'activité normalisé que remplissent dorénavant tous les secteurs opérationnels et administratifs dans leur cycle de planification;
- la mise en oeuvre de gabarits de rapports normalisés et d'un cycle de rapports défini qui coïncide avec les dates jalons de la planification et des biens financiers livrables;
- la restructuration des accords de gestion du rendement des cadres supérieurs, davantage orientés vers les résultats et détaillant des attentes de rendement précises;
- la formation de groupes de travail horizontaux sur les priorités stratégiques, chargés de poursuivre les buts et objectifs en lien avec nos priorités stratégiques;
- des sondages réguliers qui permettent de mieux évaluer les perceptions de divers groupes d'intéressés, afin de mettre au jour des écarts de rendement.

Bien que nos efforts se poursuivent, nous sommes déjà mieux en mesure de déterminer si nous obtenons les résultats désirés. En faisant le bilan du rendement passé et en mettant au jour les possibilités d'amélioration, nous apportons les ajustements voulus afin de mieux nous concentrer sur les domaines de haute priorité – et ceux qui requièrent davantage d'attention. En plus de notre contribution à la SPAT, nous procédons aussi à des examens internes qui nous permettent de redistribuer nos ressources, de rendre nos programmes plus efficaces et efficients, et de gérer sagement nos finances.

Avec la Défense nationale et Revenu Canada, la GRC a contribué à mettre sur pied un réseau d'échange de pratiques auquel se sont joints à ce jour une dizaine d'autres ministères et organismes gouvernementaux qui ont entrepris des programmes d'amélioration de la gestion du rendement. Nous maintiendrons notre participation aux groupes de travail afin de poursuivre l'établissement d'importants réseaux d'échange de pratiques et de faire avancer nos priorités collectives.

Les plans d'activité des divisions –

Les plans d'activité des divisions, comme ceux de la Direction générale, évoluent constamment. Ils reflètent non seulement une compréhension claire des priorités stratégiques nationales intégrées aux activités divisionnaires, mais aussi une compréhension globale des priorités et des enjeux locaux.

Malgré toute l'innovation dont on fait preuve pour satisfaire aux demandes de services et aux défis opérationnels, les enjeux qui influent ici sur le service sont les mêmes qu'au niveau national, et renvoient surtout aux services administratifs, ces fonctions clés qui soutiennent les opérations, notamment les finances, les ressources humaines et la technologie.

Nouvelle hiérarchie pour la production de rapports du TBP – 2005-2006

Ces deux dernières années, les rapports de rendement à l'intention de l'État-major supérieur (EMS) ont été produits suivant un calendrier rigoureux et exigeant, de manière à rapidement ancrer dans notre organisation une culture de gestion du rendement. Des rapports bimestriels de données obligatoires et essentielles ont exigé beaucoup de nos secteurs d'activité et divisions, d'autant plus que les mesures ont été souvent rajustées au cours des premières années de la mise en oeuvre. Parallèlement, nos secteurs d'activité devaient continuer à remplir leurs engagements quotidiens auprès de nos clients, de nos partenaires et des intéressés.

La gestion du rendement faisant maintenant partie de nos pratiques organisationnelles, le temps est venu d'apporter des changements à la structure hiérarchique et aux processus pour 2005-2006 :

- les sous-commissaires se verront confier une priorité stratégique – l'imputabilité est ainsi accrue et on pourra mieux poursuivre les priorités stratégiques et le programme stratégique;

- les rapports sur le rendement destinés à l'EMS proviendront dorénavant des groupes de travail sur les priorités stratégiques – cela renseignera l'EMS sur la façon dont les secteurs opérationnels et administratifs travaillent en mode horizontal vers l'atteinte de nos priorités stratégiques;
- le rendement des secteurs d'activité et de l'administration sera suivi par le Conseil de gestion des Opérations (CGO) – pour rendre compte des progrès, des risques et des prochaines étapes;
- la fréquence de déclaration passe de 60 à 90 jours – pour réaliser davantage de progrès vers la réalisation de la stratégie.

Nous espérons que ces quelques changements nous donneront une meilleure indication du travail de collaboration entre les secteurs opérationnels et administratifs pour atteindre nos priorités stratégiques. En outre, nous avons l'intention d'étendre la gestion du rendement au niveau des détachements dès le prochain exercice financier. Compte tenu de ce que nous avons appris à ce jour sur la mise en oeuvre d'un système de gestion du rendement défini, nous devons offrir du soutien, des outils et de la formation pour entreprendre cette importante nouvelle étape.

Cela ne réduit toutefois en rien la nécessité de gérer vigoureusement le rendement. En fait, la production moins fréquente de rapports s'accompagnera de la mise en oeuvre de vérifications, à commencer par le tableau de bord prospectif de la Région du Nord-Ouest, et au cours de la deuxième année, on envisage d'entreprendre une vérification d'envergure nationale du programme de gestion du rendement. Des gabarits d'évaluation nationale seront préparés.

Nous nous efforcerons enfin d'ajouter de la structure et de la valeur à la façon dont nous travaillons avec nos partenaires actuels, afin de favoriser de bonnes relations et d'obtenir des économies d'échelle dans les services offerts à la population. Les partenariats sont essentiels pour offrir aux Canadiens un service vital, bien renseigné et dûment réseauté.

La consultation et l'engagement

Conformément au désir du gouvernement d'engager davantage les partenaires dans les plans et les priorités, nous adopterons une stratégie nationale de consultation et d'engagement. Cette stratégie nous permettra de tenir compte des intérêts et des besoins

de nos partenaires dans nos plans et nos priorités autant qu'elle guidera nos efforts collectifs à la recherche des avantages à tirer de la prestation de services communs.

La consultation et l'engagement ont été au coeur de l'élaboration des plans communautaires pour nos priorités Jeunesse et Autochtones. Plusieurs de nos divisions et programmes rédigent des documents de vision commune desquels découlera ensuite la planification. Voici par exemple la vision conjointe des services de police de la GRC et du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

« Ensemble, le ministère de la Justice du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Division G de la Gendarmerie royale du Canada s'engagent à se distinguer à l'échelle nationale par la prestation de services supérieurs qui correspondent aux besoins et aux valeurs de la collectivité.

Grâce à notre partenariat, nous allons :

- élaborer un plan stratégique intégré qui reflète notre vision et nos buts communs et qui favorise la réelle mise en commun de l'information;
- promouvoir un soutien plus grand de la collectivité par l'amélioration des communications et la participation de la collectivité à la planification et à la prestation de services judiciaires locaux;
- améliorer l'imputabilité en évaluant constamment les buts fixés;
- réduire l'activité criminelle au moyen d'initiatives avant-gardistes de prévention du crime fondées sur la collectivité. »

Pour déterminer leurs mesures du rendement pour 2005-2006, les Opérations fédérales et internationales ont tenu un atelier de trois jours auquel ont assisté des représentants du ministère de la Justice, du Conseil du Trésor et de Sécurité publique et Protection civile Canada. À mesure qu'évoluera notre stratégie de consultation et d'engagement, cette pratique sera intégrée à nos maximes organisationnelles.

Les sondages

Plusieurs sondages ont été effectués en 2003 afin d'obtenir une opinion générale sur notre rendement. Les sondages ont été préparés en consultation avec des spécialistes internes et externes. Les questions étaient axées essentiellement sur la satisfaction

Autres sujets d'intérêt

générale dans des domaines tels que : le rôle de la GRC afin d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, son degré de sensibilisation aux besoins variés, son engagement au sein des collectivités, sa visibilité, la valeur de ses partenariats et la communication. Divers publics ont été ciblés : les clients/citoyens du Canada, les clients de la Police contractuelle, les services de police partenaires, les employés et les parties intéressées.

Ces sondages comportaient plusieurs objectifs, notamment ceux-ci :

- recueillir des données d'évaluation pour la gestion du rendement;
- fournir un nouvel éclairage aux discussions en cours et déterminer les besoins de changements aux opérations et à l'organisation;
- déterminer les meilleures pratiques et cerner les lacunes en matière de rendement;
- élargir les connaissances sur les relations clés afin d'être axé sur les renseignements et de prendre des décisions éclairées en matière de service;
- se conformer aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de présenter un rapport sur la satisfaction de la clientèle d'ici 2005, comme le prévoit l'Initiative d'amélioration des services.

À partir des résultats des sondages généraux de 2003, nous avons procédé aux sondages suivants au printemps de 2004 :

- la perception qu'ont les Canadiens des services policiers de la GRC – nous avons sondé des Canadiens de chaque province;
- des clients de la Police contractuelle – nous avons sondé tous les procureurs généraux, les maires, les dirigeants des provinces et des collectivités où la GRC assure les services de police;
- les services de police partenaires au Canada – nous avons sondé les chefs de tous les services de police du Canada;
- les services de police partenaires à l'échelle internationale – nous avons sondé les chefs des services de police étrangers avec lesquels nous avons un partenariat;

- les parties intéressées – nous avons sondé les organismes non policiers sur lesquels notre travail a une incidence et ceux qui ont une relation d'affaire avec nous (soit les SMA et dirigeants de niveau équivalent au SMA des ministères et organismes fédéraux, ainsi que les représentants régionaux des organisations gouvernementales aux niveaux fédéral, provincial et territorial et des organisations non gouvernementales [ONG]).

Pour 2004, nous avons révisé les populations sondées et les questionnaires afin de mieux cerner les besoins organisationnels au chapitre de l'information pour la gestion du rendement. Par exemple :

- les services de police partenaires au Canada : nous avons davantage détaillé les sections sur les services offerts par divers secteurs d'activité;
- les parties intéressées : nous avons ajouté des questions sur notre contribution aux politiques publiques;
- des clients de la Police contractuelle : nous avons élargi l'échantillon de population sondée afin de mieux obtenir la perception des clients autochtones; nous avons aussi ajouté des questions sur le développement durable des collectivités.

Nous avons également modifié la présentation des résultats des sondages. Nous nous employons à fournir l'information aux planificateurs sous une forme qui se prêtera mieux à la préparation des plans et des priorités – la synthèse dans un cadre, l'orientation sur les priorités stratégiques et la représentation visuelle étendue des résultats.

Il est possible de dégager des messages communs des résultats des divers sondages. La contribution de la GRC à la sécurité des foyers, des collectivités et du pays est perçue comme importante. Notre organisation est perçue comme professionnelle, l'intégrité et l'honnêteté y étant valorisées. Toutefois, la communication pourrait être améliorée en ce qui concerne la nature de nos activités et leur raison d'être.

Pour de plus amples renseignements sur nos sondages, consulter le site www.rcmp-grc.gc.ca/surveys/index-main_e.htm.

APPENDIX: NOTES

Outre les références citées, les renseignements fournis dans le présent rapport sont tirés de plusieurs sources, dont l'analyse de l'environnement de la GRC, le rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada, *Le rendement du Canada*, les plans des divisions, des services administratifs et des secteurs d'activité, d'autres rapports de la GRC, des documents venant des centres de décision, le site Internet de la GRC, ainsi que les rapports et sites d'organismes partenaires.

- Pour de plus amples renseignements sur nos plans et nos priorités en matière de programmes, veuillez visiter notre site Web (www.grc-rcmp.gc.ca). En plus des options de recherche possibles, vous y trouverez des hyperliens utiles.
- Pour obtenir les publications mentionnées dans le rapport, veuillez communiquer avec la Direction des services nationaux de communication par téléphone, au (613) 993-1088, ou par télécopieur, au (613) 993-0953.
- Pour toute question générale au sujet de la GRC, veuillez composer le (613) 993-7267 ou vous rendre à l'adresse électronique suivante : www.grc-rcmp.gc.ca/contact/index_f.htm.

Pour de plus amples renseignements concernant le présent rapport :

- Paul Gauvin, sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle, Gendarmerie royale du Canada, immeuble Coventry, Ottawa (Ontario), K1A 0R2. Téléphone : (613) 993-3253.
Télécopieur : (613) 993-3770.
Courriel : paul.gauvin@rcmp.ca.

En plus des détails recueillis sur notre propre site Web, nous avons trouvé des renseignements et des liens utiles dans les sites de nos organismes partenaires. Leur consultation enrichira votre recherche. Vous voudrez donc peut-être visiter les sites suivants et cliquer sur les liens fournis dans le rapport.

Généralités/gouvernement –

- Conseil du Trésor : www.tbs-sct.gc.ca; www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc – renseignements sur les activités et les dépenses prévues, preuves des résultats, vérifications et évaluations pertinentes, renseignements de base sur les programmes relatifs aux plus de 200 résultats stratégiques visés par le gouvernement. Pour des renseignements sur les initiatives horizontales et les résultats connexes : www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp
- Le rendement du Canada – Rapport annuel au Parlement 2003 : www.tbs-sct.gc.ca : détails sur les priorités stratégiques générales du gouvernement et sur la collaboration des ministères et organismes en vue de produire les résultats communs visés
- Le Parlement du Canada (www.parl.gc.ca) et le Bureau du vérificateur général (www.oag-bvg.gc.ca); voir aussi Les stratégies de développement durable – des résultats positifs à obtenir (BVG)
- pour de plus amples renseignements sur des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes, voir « Les collectivités fonctionnelles du Gouvernement du Canada » à www.communities-collectivites.gc.ca/accueil.html
- autres sites : Santé Canada (<http://www.hc-sc.gc.ca/francais/index.html>), SPPCC (<http://www.psepc-sppcc.gc.ca/>), GED (www.connect.gc.ca), Bureau du Conseil privé (www.pco-bcp.gc.ca)

Jeunesse –

- www.YouthPath.ca – site Web du gouvernement pour les jeunes
- lien avec le site choix.org de la GRC; Stratégie nationale sur la jeunesse – www.grc-rcmp.gc.ca/youth/index_f.htm
- Fais le bon choix... pour la vie – www.choix.org
- www.ourmissingchildren.ca – renseignements sur les enfants disparus et les programmes à leur intention

Appendix: Notes

- le ministère de la Justice – justice pour les jeunes – www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html
- Centre international pour la prévention de la criminalité – www.crime-prevention-intl.org/
- Centre national de prévention du crime – www.prevention.gc.ca/index.html
- Stratégie nationale pour la prévention du crime – www.prevention.gc.ca/index.html
- portail de la Sécurité publique – conseils pour les parents, les enseignants et les enfants – www.securitecanada.ca/kids_f.asp
- Renouvellement de la justice pour les jeunes – www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html
- Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada – www.cisc.gc.ca
- pour des renseignements supplémentaires sur la sûreté et la sécurité – www.canada.gc.ca/SSC/SSC_f.html; portail de la Sécurité publique – www.securitecanada.ca; Sécurité publique et Protection civile Canada – www.psepc-sppcc.gc.ca; ministère de la Justice – www.justice.gc.ca; ACSTA – www.catsa-acsta.gc.ca; ARC – www.cra-arc.gc.ca; CIC – www.cic.gc.ca; Défense nationale – www.forces.gc.ca; BPIEPC – www.ocipep.gc.ca; Transports Canada – www.tc.gc.ca

Autochtones –

- Services de police communautaires, contractuels et autochtones de la GRC – www.grc-rcmp.gc.ca/ccaps
- portail des Autochtones au Canada – www.aboriginalcanada.gc.ca; Santé Canada – www.hc-sc.gc.ca
- Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits – www.hc-sc.gc.ca/dgspni/index.htm
- Affaires indiennes et du Nord Canada – www.ainc-inac.gc.ca
- portail canadien sur la santé – www.chp-pcs.gc.ca
- Réseau canadien de la santé – www.canadian-health-network.ca
- Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations – www.ainc-inac.gc.ca/ps/ys
- Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain – www.pco-bcp.gc.ca

Crime organisé et terrorisme –

- Priorité stratégique du crime organisé (GRC) – www.grc-rcmp.gc.ca/organizedcrime/index_f.htm
- priorité stratégique du terrorisme (GRC) – www.grc-rcmp.gc.ca/terrorism/index_f.htm
- Service canadien du renseignement de sécurité – www.csis-scrs.gc.ca

Services de police internationaux –

- Affaires étrangères Canada – www.fac-aec.gc.ca; Politique internationale du Canada – www.dfait-maeci.gc.ca/cip-pic; ambassades et missions – www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/menu-fr.asp
- Interpol – www.interpol.int
- Nations Unies – www.un.org
- ACDI – www.acdi-cida.gc.ca
- Sécurité humaine du Canada – www.humansecurity.gc.ca
- Maintien de la paix – www.international.gc.ca/peacekeeping

SIGLES ET ACRONYMES

A

AAP Architecture des activités de programme
ACCP Association canadienne des chefs de police
ACDI Agence canadienne de développement international
ACSTA Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
ADM Armes de destruction massive
AEC Affaires étrangères Canada
AI Assurance-emploi
AINC Affaires indiennes et du Nord canadien
AIPRP Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
APCC Arrangement sur la police civile au Canada
AQ Assurance de la qualité
ARC Agence du revenu du Canada
ASFC Agence des services frontaliers du Canada

B

BCP Bureau du Conseil privé
BPIEPC Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
BVG Bureau du vérificateur général

C

CANAFE Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CBP/BP Customs Border Protection/Border Patrol (É.-U.)
CBRN Chimique, biologique, radiologique ou nucléaire
CCP Collège canadien de police
CGO Conseil de gestion des Opérations
CIA Central Intelligence Agency (É.-U.)
CIC Citoyenneté et Immigration Canada
CICAD Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CIPC Centre d'information de la police canadienne
CIVPOL Police civile
CNCEE Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants
CNO Centre national des opérations
CNPC Centre national de prévention du crime
CPDTF Commonwealth Police Development Task Force
CPSND Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense
CRG Cadre de responsabilisation de gestion

CST Centre de la sécurité des télécommunications

CT Conseil du Trésor

D

DEA Drug Enforcement Administration (É.-U.)
DME Diversification des modes d'exécution
DPI Dirigeant principal de l'Information
DRC Direction des renseignements criminels

E

ECI Équipe de cogestion internationale
ECT Entente communautaire tripartite
EFVP Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée
EGS Équipe de gestion supérieure
EIELI Équipe intégrée d'exécution de la Loi sur l'immigration
EIPF Équipe intégrée de la police des frontières
EIPM Équipe intégrée de la police des marchés
EISN Équipe intégrée de la sécurité nationale
EMR Évaluation de la menace et des risques
EMS État-major supérieur
ENEP Équipe nationale des enquêtes portuaires
ETP Équivalent temps plein

F

FBI Federal Bureau of Investigation

G

GED Gouvernement en direct
GFR Gestion fondée sur les résultats
GG&C Gestion générale et Contrôle
GIR Gestion intégrée du risque
GI-TI Gestion et technologie de l'information
GRC Gendarmerie royale du Canada
GTNO Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

I

IAS Initiative d'amélioration des services
ICE Immigration and Customs Enforcement (É.-U.)
ICITAP International Criminal Intelligence Training Assistance Program
IJI Initiative sur la justice intégrée
INJP Index national de justice pénale
INTERPOL Organisation internationale de police criminelle
ITR Identification en temps réel

L

LERDS Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels
LGFP Loi sur la gestion des finances publiques

LIPR Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
 LIS Loi sur les infractions en matière de sécurité
 LSJPA Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

M

MAINC Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
 MC Mémoire au Cabinet
 MDN Ministère de la Défense nationale
 MINUCI Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
 MJ Ministère de la Justice
 MJANR Mise à jour annuelle des niveaux de référence

N

N-III Système national intégré d'information et de communication interorganismes

O

OEA Organisation des États américains
 OFI Opérations fédérales et internationales (anciennement Services de police fédérale)
 ONG Organisation non gouvernementale
 ONU Organisation des Nations Unies
 OPP Police provinciale de l'Ontario
 ORI Outil de recherche intégré
 OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
 OT Opérations techniques

P

PA Protocole d'accord
 PCDS Prévention du crime par le développement social
 PE Protocole d'entente
 PEC Priorité extrémistes criminels
 PJPI Personne jouissant d'une protection internationale
 PIB Produit intérieur brut
 PNH Police nationale d'Haïti
 PPTAC Programme de protection des transporteurs aériens canadiens
 PSN Politique sur la sécurité nationale

R

R-CIPC Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne
 RCISP Réseau canadien d'information pour la sécurité publique
 R&D Recherche et développement
 RECOL Signalement en direct des crimes économiques
 RH Ressources humaines

RHDCC Ressources humaines et Développement des compétences Canada
 RMR Rapport ministériel sur le rendement
 RNDS Registre national des délinquants sexuels
 RO Renseignements organisationnels
 RPP Rapport sur les plans et les priorités

S

SAID Système automatisé d'identification dactyloscopique
 SAPJ Système d'analyse de la pornographie juvénile
 SARC Système automatisé de renseignements sur la criminalité
 SCC Service correctionnel du Canada
 SCRC Service canadien de renseignements criminels
 SCRS Service canadien du renseignement de sécurité
 SCT Secrétariat du Conseil du Trésor
 SDD Stratégie de développement durable
 SDPPS Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques
 SGRR Structure de gestion, des ressources et des résultats
 SIIJ Services d'information et d'identité judiciaire
 SIRP Système d'incidents et de rapports de police
 SLJ Services de laboratoire judiciaire
 SMA Sous-ministre adjoint
 SNP Services nationaux de police
 SOI Soutien opérationnel intégré
 SPAT Sécurité publique et antiterrorisme
 SPCCA Services de police communautaires, contractuels et autochtones
 SPDO Système de priorisation des dossiers opérationnels
 SPPCC Sécurité publique et Protection civile Canada

T

TBP Tableau de bord prospectif
 TC Transports Canada
 TP Trafic de personnes

U

UA Union africaine
 UE Union européenne
 UMECO Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
 UMPC Unité mixte des produits de la criminalité
 UNCIVPOL Police civile des Nations Unies
 USINS United States Immigration and Naturalization Service